1112
ex.2

LA VOIX DU SUD

25¢

VOL. 19 NO 30 — LAC-ETCHEMIN, LE 22 JUILLET 1980 — PORT PAYÉ À LAC ETCHEMIN

IL CESSE DE MANGER PARCE QU'ON LUI REFUSE UN PRÊT

Page 8

ST-RAPHAEL:

UNE BRIQUE SANS MORTIER

Page 7



MONT-ORIGNAL:

STE-GERMAINE ET LAC-ETCHEMIN MARQUENT LE PAS

Page 5

ACTIVITÉS RÉGIONALES

SAMEDI, 26 JUILLET: Soirée d'information sur l'alcoolisme donnée à St-Magloire au local de l'Âge d'Or, situé au sous-sol de la salle voisine de l'Église. Entrée libre.

DIMANCHE 3 AOÛT: Au CSCS de St-Isidore, à compter de 13 heures, grande tire de tracteurs à charge progressive. Inscription obligatoire à la pesée de la Meunerie Brochu de 9 hres à 12 hres. 2 classifications différentes. Atraction spéciale: 3 compétitions féminines. Pour inf. J.-Pierre Couture 646-5257.

MARDI, 18 AOÛT: Pèlerinage au Cap-de-la-Madeleine organisé par Mme Antoinette Couture de St-Camille. Toute personne intéressée est priée de communiquer au numéro de téléphone suivant: 595-2440.

DIMANCHE, 27 JUILLET: La journée de la Pancake à St-Luc. Journée d'activités au profit de la Fabrique. Messe à 10h00. Fête populaire sur le terrain de l'église à compter de 13h; cycleton; parade; différents jeux, kiosques. 20h00: Soirée avec orchestre à la salle de l'école. En après-midi et en soirée, de délicieuses crêpes seront disponibles.

Le 7 AOÛT à 15.30 hres à St-Odilon, Club de l'Âge d'Or, il y aura une cantine santé offerte gratuitement aux personnes âgées. Tous les clubs environnants seront les bienvenus.

SAMEDI 26 JUILLET: Club Nautique Lac-Etchemin, soirée, danse canadienne et populaire avec l'orchestre Anita Pouliot. Aussi souper à la truite ou boeuf bourguignon samedi le 2 août pour réservation 625-9091 ou auprès des directeurs avant le 25 juillet. Bienvenue aux membres et leurs invités.

ST-GERVAIS:

200e ANNIVERSAIRE



Page 13

Comment combattre la dépression?

La dépression est l'un des plus graves problèmes de notre époque. Il n'est pas exagéré de dire qu'elle est aussi répandue que le rhume. Sera-t-elle un jour éliminée? Dans l'intervalle, comment peut-on la combattre?

Selon M. Roger Fitzpatrick, porte-parole pour les Témoins de Jéhovah de la région de Lac-Etchemin, plusieurs personnes sont déprimées par les mauvaises conditions qui règnent dans le monde. D'autres sont abattues à cause d'une mauvaise santé, de la vieillesse, d'un handicap physique. Des millions sont déprimés par la solitude, la perte d'un être cher, l'injustice et le manque d'amour entre les humains. Les ennuis financiers et les troubles familiaux favorisent aussi la dépression.

Puisque la dépression va de pair avec la tristesse, le dépressif doit s'efforcer de trouver sa joie dans ce qu'il a et dans la vie qu'il mène, a poursuivi M. Fitzpatrick. Il doit repousser les pensées négatives et malsaines et rejeter la tentation de s'isoler ou de noyer son chagrin tout seul.

Par suite de notre imperfection il n'est pas toujours facile de faire face aux causes qui favorisent la dépression. Il est logique, a dit M. Fitzpatrick que le Créateur nous donne le moyen de faire face à nos problèmes et difficultés et de ne pas nous laisser vaincre avec eux. Les gens qui appliquent les solutions efficaces de la Parole de Dieu ne manqueront pas de se sentir mieux. Ce livre donne une conception plus équilibrée de la vie ainsi qu'un but à celle-ci, a-t-il ajouté.

Lors de leur congrès provincial qui aura lieu au Vélodrome de Montréal eu 24 au 27 juillet, les Témoins de Jéhovah veulent démontrer que la connaissance de la Bible et la mise en pratique de ses principes ont guéri des gens de la dépression. La Bible présente dans tous ses détails le moment très proche où la terre sera remplie de justice d'où seront exclues à tout jamais les causes de dépression et de découragement. Plusieurs familles de notre région assisteront à ce rassemblement qui attirera plus de 12,000 personnes. L'entrée est libre et le grand public y est invité.

Invitation aux agriculteurs de Dorchester

Journée d'Expertise et d'Exposition dimanche le 27 juillet 1980 à l'aréna St-Anselme.

A toute la famille,

La journée débutera à 11 heures; chacun apporte son panier de pique-nique. Il y aura toutefois sur les lieux: Restaurant dépanneur. Produits laitiers, jus de pomme et cidre vous seront offerts gratuitement.

De 12:30 à 16:30 auront lieu les jugements de 6 classes de génisses laitières, nées après le 1 juillet 1979, soit 100 génisses pur-sang ou N.I.P. de race Holstein et Ayrshire appartenant à 60 éleveurs du comté (des catalogues seront disponibles).

Il y aura également un concours de présentation pour les jeunes de 18 ans et moins.

Cette activité d'élevage est la plus importante de l'année; tout a été prévu pour que cette journée soit des plus agréables et instrutives.

Nous vous attendons en grand nombre. Venez encourager nos éleveurs et leur relève soucieux de réaliser un élevage de qualité.

Denis Paquin, agronome
M.A.P.A.Q.
Lac-Etchemin

Luc Boutin, agronome
M.A.P.A.Q.
St-Isidore

Daniel Hébert
Denturologiste
Du lundi au vendredi inclus.
de 9.00 hres a.m. à 5.00 hres p.m.
193, 2e Avenue
Lac Etchemin
TÉL.: 625-1861

LA VOIX DU SUD

Journal hebdomadaire desservant les familles de Bellechasse Dorchester

Courrier de la deuxième classe. Enregistrement no 1026 LA VOIX DU SUD est publié par LES JOURNAUX ASSOCIÉS S.E.N.C.

C.P. 400 Lac Etchemin Tel. 625-7471

membre ABC

JOURNAUX SELECT DU QUÉBEC

LES HEBDOS RÉGIONAUX
ASSOCIATION DES ÉDITEURS DE LA PRESSE HEBDOMADAIRE RÉGIONALE FRANCOPHONE

Les opinions émises par les signataires des articles ne sont pas nécessairement conformes à l'opinion de la direction du journal.

Direction: Michel Bégin
Rédacteur en chef: André Poulin — Bur.: 625-7471
Rédacteur sportif: Martin Rouillard — Rés.: 625-1201
Correspondants:
Marie-France Pépin, région St-Benjamin — 594-8180
France Boivin, région St-Damien — tél.: 789-2166
Jacques Légaré, région St-Anselme — tél.: 885-9836
Qué.: 529-6924
Publicité: Claude Gourde — Bur.: 625-7471
Rés.: 625-4532
Charles Couture — bur.: 625-7471
Rés.: 625-2692
Annonces classées: 625-7471
Composition et impression
Les Presses Lithographiques Inc.

AVIS

Veuillez prendre note qu'à compter du 1er août 1980, l'abonnement à "LA VOIX DU SUD" sera majoré comme suit:

Région: 1 an: $ 9.00
2 ans: $15.00
Extérieur: 1 an: $18.00
2 ans: $30.00

BULLETIN D'ABONNEMENT
La Voix du Sud, C.P. 400, Lac Etchemin, P.Q.
Veuillez m'adresser régulièrement votre publication
Ci-inclus: ☐ $6.00 pour 1 an (dans la région)
☐ $12.00 pour 1 an (en dehors de la région)
Veuillez indiquer s.v.p.: ☐ abonnement ☐ réabonnement

NOM:.....

ADRESSE:.....

.....

.....

Un nouveau syndicat C.S.N. à Lac-Etchemin:

La ville de Lac-Etchemin compte maintenant un nouveau syndicat

Il s'agit des travailleurs et travailleuses de la Caisse Populaire de Ste-Germaine du Lac-Etchemin, qui se sont affiliées à la C.S.N. (confédération des syndicats nationaux). Le groupe est syndiqué officiellement depuis le 22 avril 1980, conformément à une décision rendue par le ministère du Travail.

Le syndicat regroupe 9 membres dans ses rangs et la grande majorité de ceux-ci compte de nombreuses années d'expérience comme employés(es) de la Caisse Populaire. Pour eux travailler sans syndicat, c'était comme travailler sans soulier: à un moment ou à un autre on risque de se faire écraser un orteil.

Les travailleurs et travailleuses ont décidé de se syndiquer pour plusieurs raisons: sécurité d'emploi, respect de l'ancienneté, tâche de travail précise et mieux partagée en plus des avantages sociaux.

Un exécutif provisoire a été formé et quelques rencontres ont déjà eu lieu pour mettre en place le syndicat. Prochainement, les membres vont se réunir pour établir leurs demandes afin d'entamer les négociations qui devraient aboutir à une première convention collective pour ces syndiqués(es). Le syndicat des travailleurs(euses) de la Caisse Populaire de Ste-Germaine du Lac-Etchemin n'exige pas de luxe mais une bonne sécurité d'emploi et des conditions de travail équitables.

Nous vous tiendrons au courant des développements à la Caisse Populaire.

Le Syndicat des Travailleurs et Travailleuses de la Caisse Populaire de Ste-Germaine du Lac-Etchemin

Soirée d'information

Les Alcooliques Anonymes et le Groupe Renaissance de St-Magloire, Comté de Bellechasse lancent une invitation à toute la population de la région à venir assister à une grande Assemblée d'Information traitant des problèmes de l'ALCOOLISME, et de nos moyens à prendre pour les résoudre.

Cette réunion se tiendra le samedi 26 juillet 1980 à 20h30 au local de l'Age d'Or, situé au sous-sol de la salle voisine de l'Église de St-Magloire. L'entrée est libre. Tous ceux qui pensent avoir des problèmes avec l'abus de l'alcool ou qui connaissent quelqu'un de leur famille ou de leurs amis qui en sont victimes, devraient se faire un devoir d'assister à cette réunion de même que tous ceux que leur occupation les place en contact avec ces gens qui ont ce problème.

Les Membres du Mouvement des Alcooliques Anonymes se font un devoir de toujours tendre la main et apporter leur aide à ceux qui le demandent ou qui en ont besoin.

BIENVENUE À TOUS!



Podiatre
Aubert Bérubé
Pour rendez-vous
Jeudi à St-Georges
11780, 1ère Ave Est,
St-Georges
BENOIT MORIN, pharmacien 228-6681
Pour rendez-vous
Lundi - Mardi - Mercredi
Vendredi à Lévis
334 rue St-Georges
Lévis
Tél.: 833-0223

LA VOIX DU SUD
HEURE DE TOMBÉE
POUR ANNONCES COMMERCIALES



TOUS
LES TEXTES ET PHOTOS
DOIVENT
NOUS PARVENIR POUR:
MERCREDI
A MIDI
POUR INFORMATIONS:
625-7471

Stade de Frampton

On profite des vacances

Par Jacques Légaré

Alors que les bâtiments en construction ont coutume de s'arrêter de grandir durant les vacances de la construction, c'est exactement le contraire qui arrive au stade couvert de Frampton. En effet, on n'a eu besoin que de quelques jours pour élever la structure métallique et on prévoit pouvoir poser le revêtement de tôle au cours de cette semaine. Quand cette étape sera terminée, la grosse partie du travail bénévole aura été faite, si l'on excepte le posage des bandes, qui aura lieu plus tard.

M. Jim Miller, président de l'O.T.J. de Frampton, a semblé très satisfait de la participation de la population à cette corvée. En effet, depuis le début des vacances de la construction, on compte en moyenne une trentaine de bénévoles par jour qui viennent passer leurs journées de vacances à construire le stade. La plupart de ceux-ci travaillent à l'Hydro-Québec, soit comme monteurs de ligne, à la maintenance, etc.

M. Normand Audet a été mis en charge de superviser les travaux. Celui-ci travaille pour la compagnie Comsteck, de Montréal, spécialisée dans la construction de lignes de transmission. Il a même été possible d'obtenir de cette compagnie qu'elle mette à la disposition des constructeurs du stade un camion et certains équipements spécialisés.

Il sera bon de souligner aussi le dévouement des femmes qui préparent les repas des travailleurs bénévoles et travaillent souvent dans l'ombre. À moins d'imprévu, l'échéancier sera respecté et le stade sera prêt pour la journée de l'Action de grâce, à l'automne.

Subventions dans Bellechasse

Le Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Monsieur Jean Garon annonce le versement de subventions à sept municipalités du comté Bellechasse.

Dans le cadre du programme d'aide à la construction ou la réfection de chemins municipaux à vocation agricole, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, monsieur Jean Garon, vient d'autoriser le versement de subventions à sept municipalités du comté de Bellechasse.

Appliqué pour la première fois en 1977, ce programme agricole a permis de substituer des critères précis et uniformes pour tous au régime de subventions discrétionnaires qui prévalaient antérieurement dans ce domaine. L'octroi de ces subventions avait toujours été politisé, a rappelé monsieur Garon, puisqu'elles n'étaient offertes qu'à certaines municipalités choisies par les politiciens en place.

Ainsi, dans le cadre de cette politique d'aide à la production agricole, toutes les municipalités du Québec susceptibles de posséder des chemins à vocation agricole ont été invitées à remplir un questionnaire de qualification établissant leurs besoins dans ce domaine. La répartition du budget disponible s'est faite par la suite en fonction des besoins exprimés et en tenant compte de critères objectifs comme le nombre d'agriculteurs desservis par le chemin concerné. Cette approche a de plus permis d'avoir une vue globale de la situation au Québec au niveau des chemins municipaux à vocation agricole et ouvre ainsi la voie à une meilleure planification dans ce domaine au cours des prochaines années.

Selon monsieur Garon, ce programme, en plus d'être politique, permet d'atteindre plus efficacement les objectifs visés, à savoir: assurer aux agriculteurs des routes carossables en toutes saisons pour l'écoulement de leurs produits et leurs approvisionnements à la ferme; permettre l'accès à des lots de support ou à des boisés; faciliter les communications en milieu rural en reliant des routes entre elles.

Dans le comté de Bellechasse les municipalités suivantes ont fait l'objet d'une subvention dans le cadre de ce programme:

Municipalités	Montants	Chemins
St-Cyprien	$5,000.	Rangs IV et V, rang Fortier
St-Damien	5,000.	Rang VIII nord-ouest
St-Lazare	10,000.	entre les rangs I et II
St-Magloire	7,000.	rang St-Cyrille
St-Malachie	8,000.	rangs III et IV
St-Nazaire de Dorchester	5,000.	rangs V et VI Nord-ouest
St-Nérée	10,000.	Rang IV ouest

Dans Beauce-Sud, Ste-Aurélie a entre autres pu profiter d'une subvention de 7000$ pour la réfection des rangs IX et X.

Société Mutuelle d'assurance de Dorchester



Il faudra avoir posé le revêtement extérieur d'ici la fin de semaine.

La convention de fusion entre la Société Mutuelle d'assurance de Dorchester et les mutuelles de St-Isidore, St-Malachie et St-Édouard de Frampton est maintenant signée.

On se rappellera que le 16 avril dernier, les membres de la Société Mutuelle d'assurance de Dorchester avaient accepté de se fusionner avec les trois mutuelles ci-haut mentionnées.

Il restait à chacune des mutuelles de tenir chacune une assemblée générale spéciale pour faire accepter cette fusion par leurs membres, ce qui fut fait depuis.

Toutefois, avant que cette fusion soit officielle, il reste quelques étapes à franchir soit la parution d'un avis pendant quelques semaines dans la Gazette Officielle du Québec, parution également d'un avis dans un quotidien local et l'assentiment officiel du ministre des coopératives et institutions financières.

La fusion permet aux sociétaires des mutuelles fusionnées d'avoir accès à de nouveaux services, soit: — assurance des couvertures supplémentaires (explosion, impact de véhicules, fumée, vandalisme, etc.) — propriétaire et locataire occupant (comprenant le vol) — frais supplémentaires de subsistance, — assurance-flottante sur instruments aratoires, animaux et objets personnels, — assurance responsabilité civile, — assurance-automobile, — vente au prix coûtant de détecteurs de fumée et d'extincteurs chimiques avec rechargement gratuit pour les membres.

Ces services sont offerts à toute la population des 22 paroisses de Dorchester, particuliers, fermiers et commerçants.

Cette fusion porte l'actif de la Société à plus de $900,000. alors que le nombre des assurés passe à environ 2,835. Le montant de l'assurance souscrite s'élève à $123,601,385.

Présentement la Société emploie huit (8) personnes, soit un directeur-général, trois agents, un comptable, un souscripteur-agent, et deux secrétaires dont l'une agit partiellement comme agent. Après la fusion s'ajouteront deux agents, soit les secrétaires actuels des mutuelles de St-Malachie et St-Isidore. De plus, il est probable qu'elle engagera à plus ou moins brève échéance une ou deux autres personnes pour répondre à la grande demande que la Société connaît présentement.

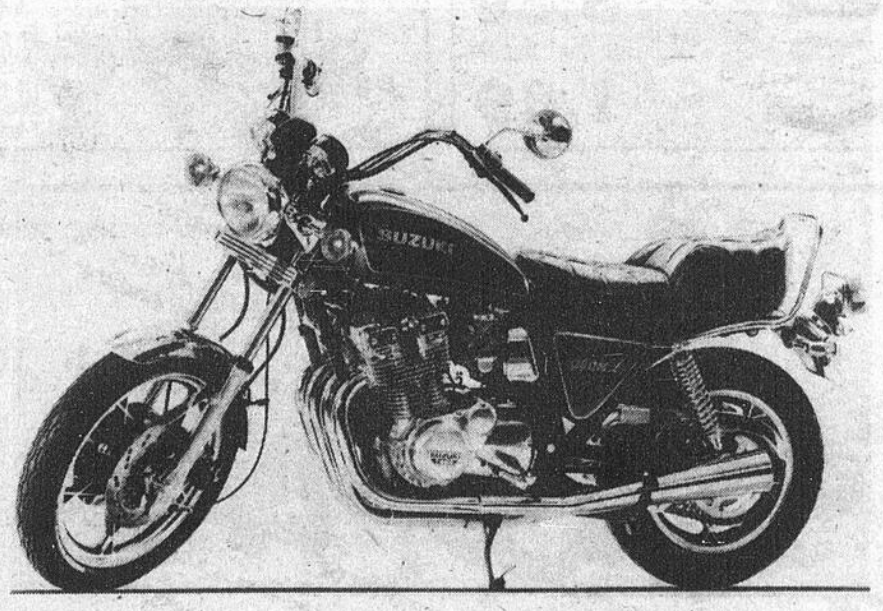
Le siège social est situé à Ste-Claire, dan sun mini-centre où il occupe une superficie de 1,800 pc.

Rosaire Baillargeon,
Dir.-général

*PERFORMANCE *SPORT
*ROUTE *TOURISME

SUZUKI

ÇA, C'EST DE LA MOTO



SPÉCIAUX
Sur tous nos modèles "1979" et "1980" et spécialement sur Motocross

MAURICE BROUSSEAU
VENTE — PIÈCES — SERVICE "SUZUKI"
STE-JUSTINE TÉL.: 383-3212

6/36
GROS LOT
APPROXIMATIF VENDREDI
$100,000

NUMEROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE
12 13 15 27 33 34

	Nombre de gagnants	Lots
6 sur 6	2	273,899.00
5 sur 6	91	1,960.10
4 sur 6	4715	105.10
5 sur 6+	3	39,638.30

N° complémentaire s'applique seulement au 5 sur 6+
17
Ventes totales
$2,064,496

Mini TIRAGE: 116 18 juillet 1980

	Numéro	Possibilité de
Numéro complet	154268	3 GAGNANTS DE 50 000$
5 chiffres	54268	27 GAGNANTS DE 5 000$
4 chiffres	4268	270 GAGNANTS DE 250$
3 chiffres	268	2700 GAGNANTS DE 50$
2 chiffres	68	27000 GAGNANTS DE 5$

LES BILLETS GAGNANTS DE 250$ ET 50$ DE LA MINI SONT ENCAISSABLES À TOUTE SUCCURSALE DE LA BANQUE NATIONALE.

PRIX EN VIGUEUR
JUSQU'AU 26 JUILLET 1980
NOUS NOUS RESERVONS LE
DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS

ÉPICIERS UNIS

IGA

VOTRE RENDEZ-VOUS QUOTIDIEN

COUCHES PAMPERS



nouveau-nés pqt 30
2.59
de jour pqt 30
2.99
super absorbantes pqt 24
2.99
premier pas pqt 24
3.89
de nuit pqt 12
1.69

VINAIGRE BLANC
Schwartz cont. 128 oz
1.05

CRISTAUX À SAVEURS DE FRUITS
assortis Quench
pqt 4 env. 3½ oz
1.19

BEURRE D'ARACHIDES
crémeux ou croquant Kraft
bocal 750 g
1.55

CROUSTILLES
régulières ou ondulées
Dulac sac 200 g
.83

MARGARINE MOLLE
Monarch cont. 2 lb
1.55

PAPIER DE TOILETTE
blanc Cottonelle pqt 2 roul.
.59

SAUCE POUR SANDWICHS CHAUDS
Cordon Bleu bte 19 oz
2/.77



LONGES DE PORC FRAIS
Gros bout du filet
env. 3 lb
la livre
1.18

Portion des côtes
env. 3 lb
la livre
1.08

CÔTELETTES DE PORC
(centre)
la livre
1.68

JAMBON ¼ DE FESSE
mignon env. 2¼ lb
SODOR
la livre
2.38

BACON TRANCHÉ
pqt 500 St-Castin
1.48 chaque

SIMILI-POULET
Bilopage
la livre
1.28

SAUCISSES FUMÉES
Bilopage pqt 1 lb
1.18 chaque



POMMES DE TERRE
de table
nouvelle récolte
produit du Canada ou
des États-Unis
Canada # 1
sac 10 lb
1.88

RADIS ROUGES
culture du Québec
cello 16 oz
chaque
.39

CHOUX-FLEURS
culture du Québec
Canada # 1
calibre 12
chaque
.79

POMMES VERTES
variété Granny Smith
fruit de la Nouvelle-Zélande
Canada de fantaisie
la livre
.68

JUS D'ORANGE
100% pur
Tropicana
produit de la Floride
jarre 64 oz
2.39 chaque



BOISSONS ROUGEMONT orange ou raisins bout. 64 oz	.87
MAYONNAISE PURE Kraft bocal 500 ml	.99
POIVRE NOIR PUR MOULU Schwartz bte 113 g	1.65
SACS Baggies tout usage paquet 40	1.09
LINGES TOUT USAGE couleurs assorties Chiffon J bte 20	2.39
MINI SERVIETTES SANITAIRES Liberté Nouvelle bte 30	1.99
COTON TIGES Q-Tips bte 180	.93
SERVIETTES DE PAPIER Boutique Kleenex pqt 150	1.38
SAVON DE BEAUTÉ POUR BAIN Dove pqt 2 barres	1.22
DÉODORANT parfums assortis Ultra Ban aéros. 150 ml	1.69
RASOIRS JETABLES Good News Gillette pqt 4	.88
CONDITIONNEUR D'EAU Calgon bte 40 oz	2.59

CONFITURE FRAISES OU FRAMBOISES La Maisonnée avec pectine bocal 500 ml	1.53
POULET DÉSOSSÉ Cordon Bleu bocal 400 g	2.45
HUÎTRES ENTIÈRES BOUILLIES Beaver bte 142 g	1.39
SAUCE À LA VIANDE POUR SPAGHETTI Catelli bte 14 oz	.79
PÂTES ALIMENTAIRES Spaghetti Catelli bte 2 lb	.89
LITIÈRE POUR CHATS Saular sac 4 kg	1.45
CORNICHONS SUCRÉS TRANCHÉS Mc Larens bocal 24 oz	.87
HUILE DE TOURNESOL PUR Safflo bout. 750 ml	1.47
THÉ GLACÉ TROPICAL Nestea bocal 24 oz	2.14
BISCUITS brisures de chocolat St-Castin sac 400 g	.83
DENTIFRICE Colgate tube 100 ml	1.29
SUPER FRITES RÉGULIÈRES Mc Cain sac de 4 lb	1.75

Mont-Orignal:

Ste-Germaine et Lac-Etchemin marquent le pas

Lundi le 14 juillet, au cours des réunions des conseils municipaux, en ajournement dans le cas de Lac-Etchemin et spécial pour Ste-Germaine, les édiles décidèrent d'attendre avant de s'engager plus avant dans le dossier du Mont-Orignal.

C'est ainsi qu'à Ste-Germaine les édiles ne prirent aucune décision préférant attendre d'en connaître davantage sur le rôle qu'aura à jouer la municipalité dans l'administration de la compagnie de gestion projetée tout autant que sur les montants qu'elle devra débourser dans les perspectives d'un investissement municipal au Mont-Orignal.

Pour ce qui est de la ville de Lac-Etchemin, là encore, la décision finale fut reportée à une date ultérieure. En effet les édiles ont décidé de demander l'opinion du contentieux aux affaires municipales pour se faire indiquer quelle politique peut adopter la ville dans ce dossier. On attendra donc de connnaître l'opinion des juristes du Ministère des Affaires Municipales avant de soumettre aux résidents un règlement concernant l'engagement financier de la ville de Lac-Etchemin dans le dossier du CMO.

Poursuivant leur réunion en ajournement les édiles de Lac-Etchemin acceptèrent la soumission de Grenier, Ruel et cie pour une émission d'obligations de 186,000$ qui servira à refinancer différents règlements d'emprunt totalisant 122,000$ et à financer un nouvel emprunt de 64 000$ pour payer les travaux de voirie exécutés l'année dernière dans le développement Gourde et la rue Poulin. La somme déboursée par les courtiers Grenier, Ruel et cie atteindra 97.27$ du cent dollars ce qui donne un loyer de l'argent de 12.53%. Le conseil résolut par la suite de confier à la firme S.A.F. construction inc. la réalisation des travaux dans les rues industriel, Turmel, Leclerc, Bédard, Ferland, Taillon, sur la Place de la Montagne et sur la deuxième avenue. Avec une soumission de 399,800$ S.A.F. Construction Inc. s'était avéré le plus bas soumissionnaire lors de l'ouverture des soumissions jeudi le 10 juillet. La réalisation de ces travaux de voirie demeure cependant conditionnel à l'approbation par le Ministère des Affaires municipales.

Par la suite, on résolut de vendre à l'Hydro-Québec un terrain de 11,910 mètres carrés (128,151 p.c.) dans le parc industriel. Vendu au prix de 2.69$ du m² ou 25¢ du pied carré, le terrain servira à l'érection d'un poste de transformation électrique avec bâtiment de service.

Puis on résolut de fixer au mardi plutôt qu'au lundi la journée de cueillette des ordures ménagères. Cette règlmentation devenant effective à compter du mardi 2 septembre. Enfin, le conseil autorisa les ingénieurs-conseil de la ville, Carrier, Trottier, Aubin et associés à faire une étude concernant l'utilisation de l'eau potable en ville et les moyens pour en réduire la consommation. Avec 14 millions de gallons consommés mensuellement en juin et juillet, les édiles croient justifier la recherche de moyens permettant une économie d'eau.

Ste-Justine

Lors de sa réunion régulière du mois de juillet, le conseil municipal de Ste-Justine résolut de prêter 2,000$ au projet "Intermunicipalisation des loisirs Ste-Justine—St-Cyprien; grâce à cette somme, le projet pourra se poursuivre alors que la municipalité sera remboursée aussitôt obtenu le dernier versement de la subvention prévue au projet Canada au Travail.

On fixa par la suite les taux pour la cueillette et l'enfouissement des ordures ménagères à 40$ pour une résidence, à 70$ pour un commerce, à 70$ pour un commerce jumelé à une résidence et à 10$ pour un chalet.

Puis on réduit de 10% à 6% le pourcentage que retire la municipalité du droit d'entrée lors d'un spectacle (taxe d'amusement).

Enfin le conseil fit le versement final sur le camion des vidanges qu'elle partage avec St-Cyprien. Il en aura coûté 22,200 à la municipalité de Ste-Justine pour assumer 76% des coûts du camion et quelque 6,000$ à St-Cyprien qui assume 24% des coûts.

St-Cyprien

Lors de la réunion régulière du conseil municipal de St-Cyprien, les édiles décrétèrent un règlement d'emprunt pour payer le camion des vidanges, acheté en commun avec la municipalité de Ste-Justine; on décréta de même l'exécution des travaux d'égout pluvial sur la rue principale.

Les édiles adoptèrent par la suite le règlement 132 qui fixe à 40$ par résidence le coût de la taxe des vidanges, à 20$ le taux pour les chalets tandis que celui des commerces sera fixé selon la surface de plancher occupée par l'établissement commercial.

On adressa au cours de la réunion une demande à l'Hydro-Québec concernant l'installation de lumières de rues dans la rue du Parc et au parc municipal.

Enfin à la demande de la commission de toponymie les édiles transformèrent le nom du rang A en celui de rang des Braconniers.

St-Nazaire

Au cours de la réunion régulière du conseil municipal de St-Nazaire, les édiles adoptèrent une résolution demandant au Ministère des Transports d'améliorer le rang 5 Nord. Un avis de motion fut aussi déposé à la table du conseil pour des travaux d'égout fluvial devant être effectués sur la rue Tanguay. On apprit par la suite que la municipalité se verrait octroyer 5,000$ pour l'amélioration des chemins municipaux à vocation agricole.

Durant la soirée, M. Robert Marceau fut nommé chef-pompier et on forma un comité qui sera chargé de la réorganisation du système de protection contre les incendies. Le comité se penchera entre autres sur les coûts de construction d'un poste à incendie et d'achat d'un camion citerne.

Enfin, suite aux informations communiquées par M. le maire Claude Lachance concernant le zonage agricole, un comité d'aménagement et d'urbanisme dont le président est M. Gilles Cloutier fut formé.

St-Prosper

Au cours de leur réunion régulière de juillet, les édiles ont mandaté la firme d'ingénieur-conseil l'Abbé et Louis Dion Inc. pour faire des recherches afin de trouver des nouvelles sources d'approvisionnement en eau potable. La municipalité connaît en effet des problèmes de pénurie d'eau lors des périodes de sécheresse et c'est pour remédier à cette situation qu'on a confié un tel mandat aux ingénieurs conseil de la municipalité.

Le conseil accepta par la suite les propositions de la commission de toponymie ce qui aura pour effet de mettre fin au méli-mélo entre les différents organismes en uniformisant l'appellation des différents lieux et rangs.

Honfleur

Le thermomètre éclate

(J.L.) Le thermomètre qui servait à mesurer les progrès de la souscription populaire pour l'aménagement de terrains de balle et de tennis à Honfleur a éclaté. En effet, on est maintenant rendu avec une souscription de plus de 59 000$, alors que l'objectif était de 58 400$. C'est ce que nous a appris M. Clément Vallières, du comité en charge de cette souscription.

Lundi le 14 juillet dernier, la municipalité de Honfleur y était allé d'une contribution de 3 100$, ce qui permettait d'atteindre l'objectif de 58 400$. Depuis, on a reçu les contributions de quelques retardataires, ce qui a permis de dépasser l'objectif.

Le comité compte aussi recevoir une subvention gouvernementale qui devrait permettre la réalisation de ce projet de l'ordre de 97 000$. À ce sujet, le député de Bellechasse, M. Bertrand Goulet, a envoyé une lettre au comité où il manifeste son intention d'obtenir une entrevue auprès du ministre Lessard, des Loisirs, du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Des représentants du comité seraient invités à y accompagner M. Goulet pour défendre leur point.

Le comité tient à remercier la population de Honfleur et les commerces pour leur contribution à la campagne de financement.



GRANDES SOIRÉES DE LA

PIASTRE $

À TOUS LES JEUDIS SOIRS
DÉBUTANT LE

24 JUILLET '80

CHEZ NOUS, LE DOLLAR NE PERD PAS DE VALEUR, IL EN PREND!

VENEZ VOUS EN RENDRE COMPTE!

TOUS LES JEUDIS SOIRS À LA

GRANDE SOIRÉE DE LA PIASTRE

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE
LE SALON DE BRONZAGE FAMILIAL
Plano-Bronzage
EST FERMÉ POUR
UNE COURTE PÉRIODE DE VACANCES AU GRAND PUBLIC, MAIS
DEMEURE OUVERT AU DÉTENEURS D'ABONNEMENT.

HEURES D'OUVERTURE DE LA SALLE À MANGER

DÉJEUNER
À PARTIR DE 7H30

DÎNER
DE 11 H00 À 13H30

SOUPER
DE 17H30 À 20H

OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE

HOTEL le manoir
BAR SALON
BRASSERIE
LAC ETCHEMIN
TEL.: 625-2101

POUR 2 SEMAINES
JEUDI - VENDREDI - DIMANCHE
24 - 25 - 27 - 31 JUILLET
1 - 3 AOÛT

L'HOMME ORCHESTRE
PIERROT

22 22 22

Âge d'Or St-Odilon

Avec la saison estivale, les vacances; l'assistance est restreinte à notre salle et c'est bien ainsi par contre les activités continuent. Un groupe de membres se sont rendus au Parc des Érables de Beauceville pour y passer une journée plein air, organisée par le C.L.S.C.

Une journée formidable du côté social et loisirs. Notre club a bien apprécié cette journée de fraternité entre les clubs du secteur; espérons que ça continue dans l'avenir. Nous les remercions encore.

Le 18 un groupe de personnes âgées de Sorel prirent le souper chez nous, des gens très ouverts et bons vivants. Nous avons été très heureux de les accueillir et de souper avec eux. Le souper était fourni par la boulangerie Laliberté, servi par Mme Lucille Cloutier.

Nous ne pouvons oublier des gens aussi sympathiques débordants de joie, d'amitié; à les regarder agir on pouvait se leurrer un peu et dire que la vieillesse n'exite pas. Ça me rapelle des paroles récentes de Sr Marguerite Bélanger "Il n'y a de vieillesse que là où il n'y a pas d'amour".

Le 22 juin sur l'invitation du Comité du patrimoine de St-Justice à l'occasion de la St-Jean, nous nous y sommes rendus et avons donné un spectacle d'une heure de chants, danses, musiques.

En guise de remerciement le président du patrimoine, remet à la présidente pour son club, une plaque souvenir en remerciant pour notre participation active.

Le 1 juillet nous n'oublions pas notre petit pèlerinage au petit sanctuaire marial d'Etchemin. Comme à tous les ans nous sommes reçus à la descente de l'autobus par M. l'abbé Ouellet toujours avec son accueil aussi chaleureux.

Au sanctuaire en attendant la messe nous avons récité la Prière de l'Âge d'Or pendant la messe l'abbé Ouellet l'apôtre marial par excellence commente l'Évangile du jour et la concrétise par des faits et bénit par les grandeurs et la puissance de la Vierge N. Dame Etchemin.

Après la messe, nous fimes la procession en récitant le chapelet sur le parcours du chemin de la Croix.

Notre Dame nous a pardonné certainement les distractions que nous avons pu avoir sur le parcours; car nous ne pouvions nous empêcher d'admirer le talent de l'artiste humain qui a conçu et réalisé cette oasis de fraîcheur et de beauté pour la Vierge Marie. Nous respirions à pleins poumons le parfum odorant des fleurs, la résine des conifères et de l'herbe du gazon fraîchement tondue; par dessus tout la vue du beau lac calme, majestueux en ce beau soir d'été.

De retour à l'autobus la plupart souhaite longue vie à l'abbé Ouellet afin qu'il puisse continuer encore longtemps son oeuvre d'apôtre marial dans ce lieu enchanteur si cher à son coeur. Nous n'en doutons pas.

Nous repartons et la fête continue en chantant un cantique à Ste-Anne en ce premier jour du mois qui lui est dédié spécialement. Pour terminer par le chant un peu oublié mais qui nous est cher "O Canada terre de nos aïeux". Et nous voilà à St-Odilon.

Le 7 août à 15:30 hres il y aura une "Cantine santé" sur le terrain avoisinant la salle d'Âge d'Or où à l'intérieur s'il pleut. Cette activité est offerte gratuitement à tous les personnes âgées ou susceptible d'adhérer à l'Âge d'Or. Cette activité vous permettra de penser à de nombreux aliments nutritifs. Il vous sera également possible de goûter aux mets présentés sur place. Vous y recevrez des recettes que vous pourrez préparer à domicile.

Comme elle aura lieu dans deux paroisses du secteur seulement chez nous à St-Odilon et à Ste-Justine; nous invitons tous les clubs environnants les plus près de St-Odilon à se joindre à nous pour cette Cantine santé. Vous serez les bienvenus.

Nouvelliste
Mme Wilfrid Pouliot
St-Odilon



DATE LIMITE POUR GRATTER 2 AOÛT '80

À La Promenade Etchemin

274, 3ième Avenue (Route 277) Lac Etchemin

un Monde de Différences

La Gratouille Québecoise
NE PAS EFFACER
CHAQUE ACHAT VOUS DONNE LA CHANCE DE GAGNER
$0.00 à $100.00

—Valide seulement chez: Le marchand identifié.
—Faites un achat.
—Présentez votre bon au comptoir avant de payer à votre deuxième achat. Tout bon effacé sera refusé.
—Si vous gagnez, déduisez le montant du bon du montant de votre achat.
—Demandez un autre bon pour le prochain achat.

DATE D'EXPIRATION DU CONCOURS, LE 2 AOÛT 1980

Marchands participants à la Gratouille Québécoise

DES PARADIS Jeunes
Spécialités pour enfants 0-14 ans
TÉL.: 625-9461

JE- NOUS jeans
Spécialités Jeans et vêtements Unisexe
TÉL.: 625-9371

PHOTO DISCO photo-disco
Disques
Tout pour la photographie
TÉL.: 625-8861

bijouterie pierre-carat
Vente et réparations
TÉL.: 625-6371

Gagnants
M. Denis Aubé $10.00
Mlle Christine Picard $5.00
Mme Gilles Rancourt $10.00
Mlle Lucie Beaudoin $5.00
M. Adjutor Asselin $20.00
CONTINUEZ D'ENCOURAGER NOS MARCHANDS PARTICIPANTS



Importation poterie-céramique artisanat
De tout pour l'occasion rêvée...
TÉL.: 625-3241

hétéro mode
La mode au masculin et au féminin
TÉL.: 625-6051

ABAGIE PLUS
Papeterie - Librairie - Cadeaux - Jouets
Souvenirs - Journaux - Revues TÉL.: 625-1751

St-Raphaël

Une brique sans mortier

À St-Raphaël, les Tuyaux Bellechasse fabriquent maintenant un produit tout à fait nouveau dans la région. Il s'agit de briques de bricolage qui s'emboîtent les unes dans les autres et par conséquent, n'ont pas besoin de mortier pour tenir ensemble. Ce genre de briques peut servir à divers usages décoratifs, à l'intérieur comme à l'extérieur, ou même à ériger des murs permanents, en se servant d'un minimum de mortier.

Les Tuyaux Bellechasse fabriquent ces briques pour la compagnie Ruel et frères, de St-David, qui en est le distributeur. Cette brique mesure 8" de long et 3" de haut. On peut l'avoir dans des largeurs de 4" ou de 8". M. Noël Grenier, propriétaire des Tuyaux Bellechasse, considère que les deux principaux avantages de cette sorte de brique sont d'être facile à poser et de pouvoir s'enlever facilement. Des tiges de fer peuvent être passées à travers les briques pour solider les murs plus élevés.

Ces briques sont faites à base de béton. Pour fabriquer ce produit, M. Grenier a dû apporter des améliorations à son équipement qui n'était pas adapté à un tel travail de précision. Il a apporté 25 000$ dollars d'amélioration à l'équipement qui lui sert à fabriquer les briques équipement qui vaut environ 150 000$. De plus, le distributeur lui fournit le moule, qui a lui-même une valeur de 25 000$.

12 000 par jour

La fabrication des briques a commencé à la mi-avril et devrait se terminer à la fin de juillet. Il y en a 300 000 à fabriquer en tout et au moment où nous avons rencontré M. Grenier (jeudi dernier), il en avait déjà fabriqué 175 000. La production fonctionne présentement au rythme de 12000 par jour, à raison de 9 hres par jour.

Le contrat des briques Zip (c'est leur nom commercial) a permis à Tuyaux Bellechasse de commencer ses activités un mois plus tôt cette année, c'est-à-dire à la mi-avril. De même, on s'attend à n'avoir pas fini avant novembre, alors qu'il est déjà arrivé que l'on finisse en septembre. 4 étudiants ont été engagés pour faire le travail supplémentaire qui est apporté par ce contrat. Alors que le chiffre d'affaires des dernières années variait entre 400 000$ et 450 000$, on s'attend à ce que celui de cette année approche le demi-million de dollars.

Depuis 22 ans

Les Tuyaux de Bellechasse Inc. existe depuis 22 ans. C'est l'actuel propriétaire, M. Noël Grenier qui, ne se sentant pas fait pour travailler à l'intérieur comme il le faisait, décide de se lancer dans la fabrication de tuyaux de drainage pour les cultivateurs. Depuis, l'entreprise a bien grossi et a diversifié sa production.

On peut y faire jusqu'à 450 pi. par jour de tuyau. Les tuyaux qu'on y fait sont de toutes grosseurs, comme les blocs de ciment réguliers, qui peuvent aller jusqu'à 72". On fabrique aussi des fosses sceptiques, qui ont reçu l'approbation du Bureau de normalisation du Québec (B.N.Q.). On va même jusqu'à confectionner des bibelots de béton qui représentent des animaux et sont destinés à décorer les parterres.



M. Grenier charge un camion avec les nouvelles briques.

Festival des produits laitiers

Une année de rodage

(J.L.)

De l'aveu même des organisateurs du Festival des produits laitiers de Ste-Claire, le festival de cette année n'aura pas l'envergure de ceux des prochaines années, puisqu'on est en pleine période de transition.

C'est ce qui est ressorti d'une conférence de presse qui réunissait les représentants des diverses parties intéressées par ce festival, le 9 juillet dernier, au parc municipal de Ste-Claire. On y retrouvait entre autres M. Serge Côté, président du Festival, M. Jacquelin Fortier, vice-président, M. Nicol Bégin, de la Coopérative laitière du sud, et M. Marcel Audet, maire de Ste-Claire.

Il est vrai qu'il en est arrivé des choses à l'ancien festival Ste-Claire en orbite, depuis l'an dernier. Tout d'abord, la Jeune chambre de Ste-Claire a accepté de prendre en charge le festival à chaque année. Cette décision assurait au festival une continuité. Ensuite, la Coopérative laitière du sud a accepté de devenir commanditaire de ce festival qui du coup changeait de nom et devenait le "Festival des produits laitiers".

Cette année, le festival ne sera pas plus gros que par les années passées mais on compte dans l'avenir lier cette période de fêtes à une exposition agricole régionale. Certains contacts ont déjà été établis dans ce sens.

Pour cette année, la principale contribution de la Coopérative sera de fournir de 8 à 10 000 portions de produits laitiers gratuitement. Ces portions seront distribuées aux gens tout au long du festival. Les activités auront lieu au Parc municipal, entre le 28 juillet et le 3 août. Les profits du festival iront au Parc municipal et aux Loisirs.

PROGRAMMATION

Lundi le 28 juillet: Film (Le convoi et les naufragés du 747)
(attribution gratuite de jus et fudge)

Mardi le 29 juillet: Soirée mise en forme
Journée culturelle
(attribution gratuite de jus)

Mercredi le 30 juillet: Activités artistiques (terrain de jeux)
(attribution gratuite de jus et popsicle)
Inscription pour la course:
883-2858 Raymond Dutil
883-2354 Claude Morissette

Jeudi le 31 juillet: Brasserie et bar laitier
Epluchette et feu de camp
(attribution gratuite de jus et revello)

Vendredi le 01 août: Brasserie et bar laitier
Super roulathèque
(attribution gratuite de popsicle et lait)

Samedi le 02 août: Brasserie et bar laitier
Grand prix de la rue de l'église (tacot)
Compétition de pigeon d'argile
Soirée dansante (bière et fromage)
(attribution gratuite de revello, popsicle, fudge, jus et lait)

Dimanche le 03 août:
Brasserie et bar laitier
Messe et criée
Balle-molle (CFLS vs Étoiles de la ligue des Caisses populaires Rive Sud
Grand Méchoui
(attribution gratuite de popsicle, revello et fudge)



De gauche à droite, Nicol Bégin, Jacquelin Fortier et Serge Côté.

AVIS

NOUVEL HORAIRE

La Caisse d'Économie Etchemin désire aviser tous ses membres qu'à compter du 3 juillet ses heures d'ouverture et de fermeture pour les jeudis et vendredis seront modifiées de la façon suivante:

JEUDI: de 9.30 hres A.M. à 8.00 hres P.M.
(ouvert le jeudi soir)
VENDREDI: de 9.30 hres A.M. à 5.00 hres P.M.
(fermé le vendredi soir)

Denis Tanguay
directeur

AVIS

Régie des services publics du Québec

Québec
District de Nicolet
No 9571

Sogetel Inc.
160, rue Fortier
Nicolet, Québec
Requérant

REQUÊTE DE REDRESSEMENT DES TARIFS

Prenez avis que Sogetel Inc., autrefois La Compagnie du Téléphone de Nicolet, entreprise publique de télécommunications a produit à la Régie des services publics, le 30 mai dernier, une requête dans laquelle elle demande un redressement de ses tarifs. Les nouveaux taux entreront en vigueur à la date fixée par la Régie des services publics.

Dans sa requête de redressement tarifaire, Sogetel Inc. propose une augmentation moyenne de 36% par rapport aux tarifs actuels. Cependant, puisque la dernière augmentation tarifaire fut accordée en mars 1975, ceci ne représente qu'une hausse de 5,4% par année selon la méthode des taux composés.

Un avis contenant les principales modifications tarifaires proposées sera expédié au cours des prochains jours à chacun des abonnés de Sogetel.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Pour prendre connaissance de la requête et du document contenant tous les redressements tarifaires proposés on peut communiquer avec l'un des bureaux d'affaires de Sogetel ou avec la Régie des services publics du Québec, à l'adresse indiquée ci-dessous.

COMMENT INTERVENIR

Toute personne désirant intervenir dans ce dossier (R.S.P. 9571) doit produire à la Régie des services publics du Québec, dans les (15) jours de la publication du présent avis, un écrit contenant les motifs de l'intervention et les conclusions recherchées avec copie, si possible, à Sogetel Inc., 160, rue Fortier; Nicolet J0G 1E0. Les intervenants seront ensuite avisés des lieux et dates de l'audition.

Le Secrétaire
Régie des services publics
2875, boulevard Laurier
Sainte-Foy, Québec
G1V 2M2
(418) 643-5560

Parce qu'on lui refuse un prêt il n'a pas mangé depuis 5 jours

(J.L.) Un citoyen de St-Anselme, M. Grégoire Bélanger, fait la grève de la faim en face de la Caisse populaire à cause celle-ci refuse de lui accorder le prêt qu'il demande. Au moment de mettre sous presse (lundi le 21 juillet), M. Bélanger était dans sa camionnette depuis mercredi de la semaine dernière, stationné en face de la Caisse, et affirmait n'avoir bu que de l'eau depuis ce temps.

Ce dernier reproche au gérant de la Caisse, M. Hervé Sylvain, de bloquer une demande de prêt de 125 000$ en première hypothèque qu'il aurait effectué au milieu de février. Cet argent servirait à effectuer les diverses rénovations nécessaires pour transformer l'hôtel de M. Bélanger en brasserie. Le projet permettrait d'aménager une brasserie de 168 places et de faire travailler au moins 10 personnes.

M. Bélanger est d'autant plus surpris que l'on ne veuille pas lui accorder ce prêt que le projet de brasserie bénéficie déjà d'une subvention gouvernementale de 65 000$, par le biais du programme P.I.J.E. (Programme d'intégration des jeunes à l'emploi). La subvention paierait le salaire de 10 employés durant un an.

M. Bélanger reproche au gérant de la Caisse populaire d'agir unilatéralement concernant sa demande de prêt. Il affirme avoir l'appui de certains directeurs qui, après 4 mois, n'avaient pas encore été consultés à ce sujet.

Une réunion du bureau de direction, de la commission de crédit et de la commission de surveillance avait lieu jeudi mais M. Bélanger avouait n'en avoir eu aucune nouvelle vendredi en fin d'après-midi. Un représentant de l'Union régionale des Caisses populaires était présent à cette réunion.

M. Bélanger estime que cela occasionnerait des délais trop longs de faire une autre demande de prêt ailleurs. On exigerait de plus des études et une évaluation qui lui coûteraient un montant de l'ordre de 4,000$.



M. Bélanger supporte assez bien son jeûne de protestation.

Renseignements incomplets

La version que nous avons eue de M. Sylvain est toute autre. Pour lui, cette demande de prêt est pareille à toutes les autres et suit son cours normal.

La demande a d'abord été refusée par la commission de crédit et lorsque M. Bélanger a demandé qu'on reconsidère cette décision, on lui a demandé des renseignements supplémentaires. Selon M. Sylvain, ces renseignements ne sont pas encore parvenus à la Caisse et la demande se trouve bloquée tant qu'on ne les aura pas reçus.

Celui-ci ne veut pas faire d'escalade verbale avec le sociétaire mécontent et considère que c'est à lui de se manifester le premier, C'est donc en vain qu'il attendra des nouvelles de la réunion de jeudi dernier, s'il ne vient pas les chercher.

M. Sylvain insiste pour signaler que les prêts de cette envergure relèvent de la commission de crédit, et non du gérant. Quant aux raisons qui ont amené le rejet de la première demande, on ne peut les dévoiler, étant donné que ces renseignements sont confidentiels.

Léo Forget présidera les Hebdos régionaux

M. Léo Forget, éditeur des Messagers de LaSalle, Lachine et Verdun, a été élu à la présidence de l'Association des éditeurs de la presse hebdomadaire régionale francophone lors du congrès annuel de cet organisme, en fin de semaine dernière, au Manoir Richelieu de La Malbaie.



Léo Forget

L'an dernier, M. Forget avait été élu directeur de cet organisme, qui regroupe une centaine d'Hebdos régionaux francophones.

La carrière de M. Forget dans le monde des publications a démarré en 1959 alors qu'il joignait les rangs du Messager de Verdun. Quatre ans plus tard, il était nommé contrôleur de l'Imprimerie Dumont Inc.

En 1970, M. Forget devint secrétaire-trésorier des Publications Dumont Inc.; trois ans plus tard, il cumula le même poste avec Typographie Multi-Media.

Plus récemment, en 1977 M. Forget devint directeur des Publication Riveraines Inc., des Publications Urbaines Inc. et des Publication du Messager Inc.

Finalement, en 1979, il devenait éditeur des Messagers de LaSalle, Lachine et Verdun.

Très actif dans différents mouvements sociaux, M. Forget est bien connu à Verdun, LaSalle et Châteauguay où il fut marguiller, directeur de caisse populaire, président de comité d'école, directeur de centre de loisirs et membre de plusieurs clubs sociaux.

Sa vaste expérience sur le plan de l'administration des publications l'aidera sans doute à assumer pleinement ses nouvelles fonctions à la présidence de l'importante association.

LA COURSE AUX DOLLARS INVENTAIRE FAIT UNE NOUVELLE GAGNANTE



À l'occasion du deuxième tirage mensuel qui s'est tenu à l'intérieur de la promotion "La course aux dollars inventaire", Madame Jacqueline Poulin, propriétaire du Dépanneur Jacqueline à Saint-Ephrem de Beauce s'est mérité un bon égal à son achat, soit 344.69$.

Chaque achat donne droit à un bon de participation.

Ce concours tenu au Libre Service Duval de Saint-Georges donne la chance à tous les clients. Un bon égal au montant de votre achat jusqu'à concurrence de $500.00 par achat, devient votre participation à la "Course aux dollars inventaire".

Pour un service encore plus complet, **le Libre Service Duval de Saint-Georges offre un service ininterrompue durant la période des vacances.** Soyez sûr de profiter au maximum de votre dollar inventaire, visitez souvent le Libre Service Duval de Saint-Georges.

GREENSHIELDS INCORPORÉE
FONDÉE EN 1910

2 PLACE QUÉBEC, SUITE 628
QUÉBEC, P.Q. G1R 2B5

TÉL: 418-522-1591

Une bonne décision financière est basée sur la qualité des informations reçues. L'électronique moderne vous permet l'accès aux mêmes renseignements, autrefois disponibles seulement aux habitants de Toronto, New York ou Montréal.

Appelez-moi et vous pourrez le constater vous-même. Nous acceptons les frais d'appel.

LUNDI (toute la journée)
et du MARDI au VENDREDI
(le soir seulement)

BEAUCEVILLE TÉL.: 774-5164

FRANÇOIS GAGNON

Décès et funérailles de M. Richard Corriveau



À Val d'Or (Abitibi) le 21 juin 1980 est décédé accidentellement, Richard Corriveau, 30 ans 4 mois, époux de Nicole Delage.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Sylvain, Paolo, Nathalie; ses parents: M. et Mme Sauveur Corriveau, (St-Léon de Standon); ses frères et soeurs: Liliane de Québec, Robert (Yvonne Brochu) de Montréal, Gilberte de Montréal, Gisèle (Marcel Nadeau) de New-Hampshire, Denise (Raymond Couture de Montréal, Colette de Montréal, Sylvio de Malartic, Louisa de Montréal, Suzanne (Iréné Chabot) de St-Odilon, Jean-Yves de St-Léon de Standon, ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins et cousines.

Son service fut chanté le 26 juin à 10 heures en l'église de St-Léon de Standon par le Père Gilles Chabot (P.M.) assisté de M. le Curé Jules Roy et de l'Abbé Antonio Guay, accompagné de la chorale paroissiale devant une nombreuse assistance.

La croix était portée par Claude Chabot (neveu du défunt). Les porteurs et la quête fut faite par la garde paroissiale. Le corps fut inhumé au cimetière paroissial.

La direction des funérailles avait été confiée à la maison Morissette et Fils de St-Léon de Standon.

St-Louis

On conteste les recommandations de la commission de toponymie

Au cours de sa réunion régulière du mois de juillet, le conseil municipal de St-Louis inscrit son désaccord avec la commission de toponymie concernant les noms des rangs A-B-C-3-4 et 11. La commission recommandait de donner une nouvelle appellation aux rangs A-B-C et de transformer l'appellation des rangs 3-4 et 11 en celle de troisième, quatrième et onzième rang; les édiles croient pour leur part inutile tout changement d'appellation et toponymie du gouvernement du Québec. Pour ce qui est des autres rangs, le conseil accepta les recommandations de la dite commission. Suite aux doléances de plusieurs résidents de St-Louis, le conseil décida d'adresser à la commission de protection du territoire agricole une lettre où il manifeste son désaccord avec certaines propositions contenues dans le plan provisoire de zonage agricole.

On adopta par la suite le règlement 160 qui a pour but d'interdire les feux d'herbes et de champs dans la municipalité, les contrevenants devront payer, le cas échéant, les dépenses encourues par le déplacement des pompiers. Enfin, on autorisa la secrétaire Mme Colombe Bilodeau à assister au congrès des secrétaires municipaux qui se tiendra les 13-14 et 15 août à Québec.

St-Cyprien

Une fête réussi

Les citoyens de la municipalité de St-Cyprien tout comme ceux des municipalités voisines ont contribué à assurer un succès remarquable aux festivités du 19 et 20 juillet connues sous le nom de "St-Cyprien en Fête". Les organisateurs espèrent en effet rééditer la performance financière de la dernière année alors qu'on retirait de la fête 12,418$ qui furent partagés à part égale entre la fabrique et l'OTJ.

Au cours de la fin de semaine dernière, la participation fut encore une fois excellente lors du couronnement de la reine qui vit Pauline Fortier choisie reine du onzième festival d'été de St-Cyprien; lors du concours d'amateurs du samedi où Nancy Venable de St-Cyprien remporta la palme pour le chant, Josaphat Maquis de Ste-Rose la première place de la catégorie instrument et Yolande Tanguay de St-Cyprien celle de la danse. Lors de la présentation du concours d'amateurs du dimanche après-midi, la participation fut encore une fois excellente tant de la part des participants aux spectacles que du côté de l'auditoire. Les résultats d'alors:

CHEZ LES ADULTES: chant 1ère Noëlla Pépin de St-Cyprien, 2. Louisette Cameron de St-Cyprien.
Instrument de musique:
1. Aimé Vachon de St-Georges, 2. Marcel Lachance de Ste-Clothilde
Danse:
1. Daniel et Donald Lachance de Ste-Clothilde, 2. Donald Lachance de Ste-Clothilde
CHEZ LES ENFANTS: chant Nancy Venable de St-Cyprien, 2. Nathalie Drouin, St-Odilon.
Instrument:
Gilbert Vachon, St-Georges, Julie Bellavance, Québec.
Danse:
Annie et Nathalie Drouin St-Odilon, Gisèle Cameron, de St-Cyprien.

La liste des gagnants des différents autres concours devrait nous être fournie au cours des prochaines semaines, nous ferons alors connaître ces résultats ainsi que le profit réalisé grâce à la participation populaire.



La fête s'est déroulée sur le terrain de l'école. Ici une vue arrière de l'édifice où se retrouvait la grande tente, à l'avant se regroupaient les kiosques et jeux divers.

PROVINCE DE QUÉBEC
Corporation Village St-Anselme
Cté Dorchester

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES

Pour l'entretien des chemins d'hiver pour la période 1980-81 — 1981-82 — 1982-83.

DES soumissions publiques dans l'enveloppe cachetée portant les mots "SOUMISSION POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER", seront reçues au bureau du soussigné sis au no civique 84, Ste-Anne, St-Anselme, Dorchester le ou avant le 4ème jour d'août 1980 avant 18.00 heures.

La description des tâches vous sera présentée et pourrra être obtenue au bureau du secrétaire-trésorier au 84, Ste-Anne, St-Anselme, Dorchester.

Les soumissions seront faites sur des formules fournies par ladite Corporation.

Chaque soumissionnaire fournira un chèque de garantie certifié, au montant de 10% du prix de sa soumission, payable à l'ordre du propriétaire ou un cautionnement de soumission établi au même montant et même ordre et valide pour la durée du contrat. Ce chèque de garantie ou ce cautionnement constituera un dépôt garantissant que l'entrepreneur signera le contrat si sa soumission est acceptée.

Les soumissions seront ouvertes à la session régulière du Conseil le 4e jour d'août 1980, à 7.30 heures p.m. à la polyvalente de St-Anselme, local A 220.

La Corporation du Village de St-Anselme ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions. Elle se dégage aussi de toute poursuite ou réclamation pour frais ou perte subies par les soumissionnaires.

Roland Royer, secr.-trés.
Corporation Village St-Anselme

PROVINCE DE QUÉBEC
Corporation Village St-Anselme
Cté Dorchester.

"Demande de soumissions publiques concernant la vente d'un camion usagé"

Des soumissions publiques dans enveloppes cachetées portant les mots **SOUMISSIONS "CAMION USAGÉ"** seront reçues au bureau du soussigné au 84, Ste-Anne, St-Anselme, Cté Dorchester, le ou avant le 4e jour d'août 1980 à dix-huit heures.

La description dudit camion usagé de même que les conditions relatives à sa vente, pourront être obtenues, au bureau de ladite Corporation sis au 84, Ste-Anne, St-Anselme Dorchester.

Les soumissions devront être faites sur des formules fournies avec le cahier des descriptions.

Chacun des soumissionnaires fournira un chèque de garantie certifié au montant de 10% de sa soumission payable à l'ordre du propriétaire. Ce chèque de garantie constituera un dépôt garantissant que l'acheteur signera le contrat si sa soumission est acceptée.

Les soumissions seront ouvertes à la session régulière de lundi le 4e jour d'août 1980, à la polyvalente de St-Anselme, local A 220.

La Corporation du Village de St-Anselme ne s'engage pas à accepter aucune des soumissions déposées. Elle se dégage également de toute poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subies par le soumissionnaire.

Donné à St-Anselme, Dorchester, ce 10ième jour de juillet 1980.

Roland Royer secr.trés.

PROVINCE DE QUÉBEC
CORPORATION MUNICIPALE
SAINTE-CLAIRE
111, RUE PRINCIPALE
SAINTE-CLAIRE, DORCHESTER
P.Q. G0R 2V0

APPEL D'OFFRES

Entretien des chemins d'hiver

AVIS PUBLIC, est par la présente donné, par le soussigné, secrétaire-trésorier de la Corporation Municipale de Sainte-Claire, que des soumissions publiques seront reçues jusqu'à 15:00 heures le 4 août 1980 au bureau de la Corporation Municipale de Sainte-Claire, 111 rue Principale, Sainte-Claire, comté de Dorchester.

Les soumissions seront ouvertes en présence des intéressés le 4 août 1980 à 20:30 heures à la salle municipale de Sainte-Claire, 35 rue de l'Église, Sainte-Claire, comté de Dorchester.

Les cahiers des charges peuvent être obtenus au bureau de la Corporation Municipale de Sainte-Claire, 111 rue Principale, aux heures ordinaires de bureau soit du lundi au vendredi de 9:00 heures à 17:00 heures.

La Corporation Municipale ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

LA CORPORATION MUNICIPALE SAINTE-CLAIRE

SERGE GAGNON
Secrétaire-trésorier

MUNICIPALITÉ DE STE-ROSE
DE WATFORD
DORCHESTER

APPEL D'OFFRES

Regroupement global des assurances de la Corporation Municipale de Ste-Rose de Watford.

Les besoins en assurances de la municipalité sont les suivants:

Responsabilité civile $500,000.

Police incendie
- -Édifice Municipal $45,000.
- -Chalet de l'O.T.J. et atelier de couture industrielle 90,000.
- -Équipement du terrain de jeu 5,000.
- -Abri pour camion incendie et citerne municipale 10,000
- -Équipement du poste incendie 17,000

Véhicules
- -Camion-compacteur (vidanges) GMC 68
- -Camion-citerne (incendie) FORD 78
- -Camion-citerne (incendie) CHEVROLET 62
- -Remorque-Thibault 62

Dommages corporels ou matériels aux tiers, $200,000. pour chacun des véhicules.

Les véhicules doivent être assurés pour les dommages pouvant leur être causés suite à une collision.

Tous les courtiers et agents ayant leur principale d'affaire dans la Province de Québec pourront présenter une soumission pour les besoins sus-mentionnés.

Les soumissions seront remises avant 6 heures le 30 juillet 1980 au bureau de Raymond Racine secrétaire-trésorier de la Corporation Municipale de Ste-Rose de Watford comté de Dorchester.

Les soumissions seront remises dans une enveloppe scellée portant mention "SOUMISSION EN ASSURANCE" pour la Corporation Municipale de Ste-Rose de Watford du Comté de Dorchester.

La Corporation Municipale de Ste-Rose de Watford ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Raymond Racine, Sec-Trés.

22
22
22

coop :cooprix:::

Pique-niques à emporter

L'été, c'est le temps des randonnées, des excursions de toutes sortes et les pique-niques en font souvent partie.

Comment « bien » conserver un pique-nique?

Il faut se rappeler cette règle d'or:
— garder les aliments chauds « chauds »: plus de 140°F (60°C)
— garder les aliments froids « froids »: moins de 40°F (4°C)

Que peut-on emporter?

— si vous possédez une glacière et une bouteille isolante (thermos), vous pouvez apporter à peu près n'importe quoi.
— sinon, certains aliments s'apportent sans réfrigération pour quelques heures:

— pain
— beurre d'arachide
— fromage
— fruits et légumes frais, fruits secs
— conserves non ouvertes
— noix, graines, arachides...
— jus (faites-les congeler, ils resteront froids plus longtemps)

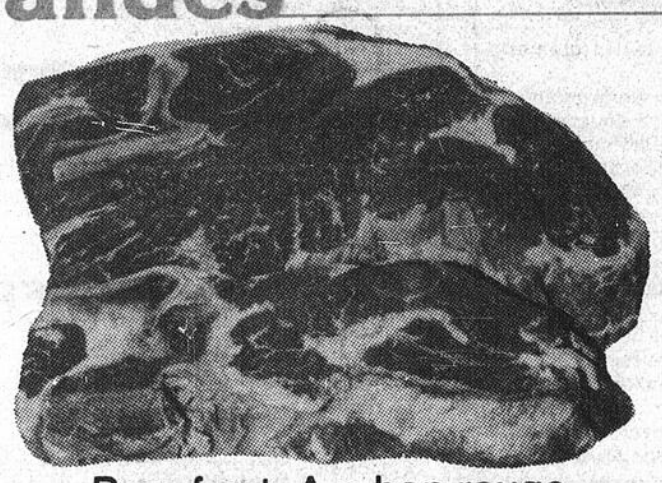
Une approche pro-consommateur

(1)(2)
● ○ Fruits et légumes
■ □ Pain et céréales
▲ △ Viande et substituts
⬢ ⬡ Lait et produits laitiers

(1) Une grande valeur nutritive
(2) Une certaine valeur nutritive

Bon appétit!

viandes



Boeuf cat. A ruban rouge

Rôti de palette coupe régulière ▲ Lb. .89

Bifteck de palette ▲ pour barbecue Lb. .99

Rôti de côtes croisées ▲ Lb. 1.48

Boeuf haché mi-maigre ▲ Lb. 1.98

Saucisses fumées Canada Packers régulières ou tout boeuf △ Pqt. 16oz. 1.45

Bacon Canada Packers régulier, à l'érable, tranché épais empaquetage à vide ▲ Pqt.16oz 1.69

Salami Coorsh △ pqt 250g. 1.49

Boeuf fumé Coorsh Tranché 4pqt X 57g △ Ch. 2.25

Pâté de foie Dijonnaise △ Lb. 1.29

Pâté campagne Dijonnaise △ lb. 1.79

fruits et légumes



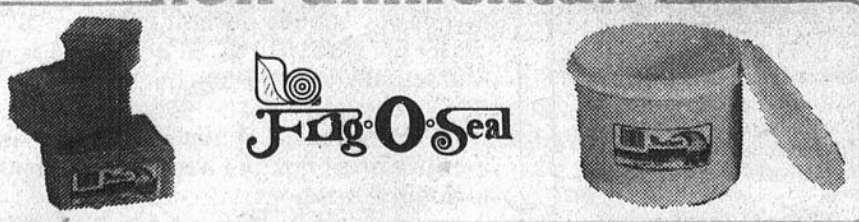
Pommes de terre (fraîches) ●
Produit du Canada
Canada no. 1
Emballage 10LB. 1.49

Pamplemousses « blanc » ●
Produit de Californie
Grosseur 48
Chacun .22

Melon d'eau ●
Produit de Floride
Chacun 2.35

Pommes Grany Smith (vertes) ●
Produit Afrique du Sud
Canada de Fantaisie
GR 125-138
LB. .78

non-alimentaire*



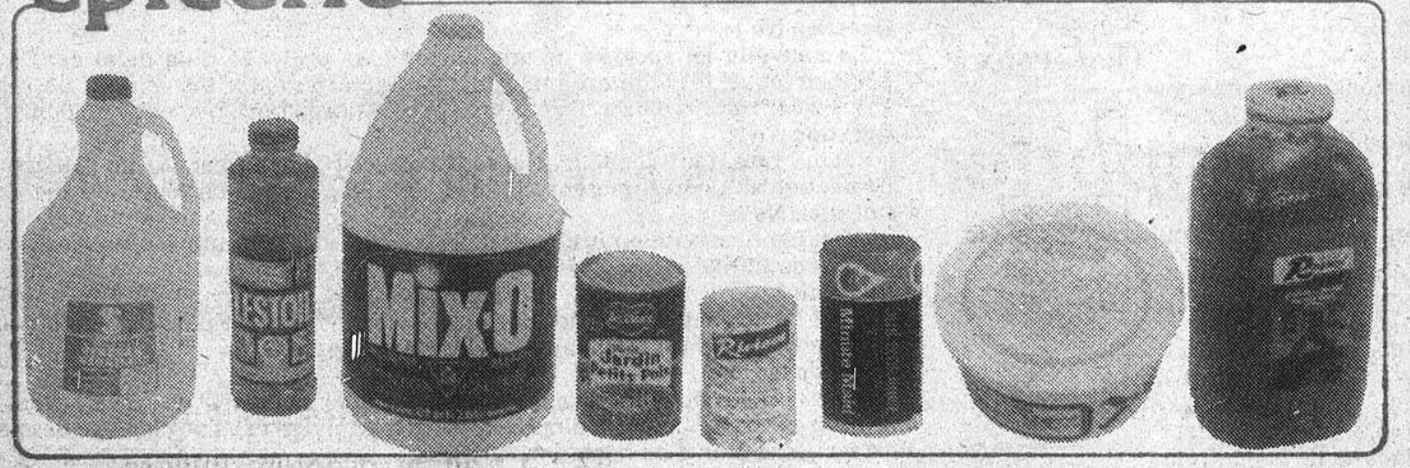
*Disponible en magasin ou sur commande.

Ensemble de 3 minis-contenants rectangulaires pour aliments, capacité de 26 oz, 17 oz, 9 oz
Amande, Chocolat, Jaune ensemble 2.59

Contenants pour aliments, capacité de 110 oz, (3.1 L)
Amande, Chocolat, Jaune ensemble 1.99

En vigueur du 23 au 26 juillet 1980. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

épicerie



Breuvage Rougemont à l'orange, au raisin — bout 64oz **.89**

Jus d'oranges congelé Minute Maid — cont 12oz **.95**

Vinaigre blanc Schwartz — cont 128oz **1.29**

Pois verts #1-#2 Petit jardin Del Monte — bte 14oz **.51**

Eau de javel Mix-o — cont 128oz **1.09**

Nettoyeur liquide Lestoil — bout 15oz **.79**

Champignons en morceaux & tiges Riviera — bte 10oz **.79**

Margarine molle Monarch — cont 2Lb **1.55**

Biscuits Mélange Fiesta Montmagny — bte 794g **2.39**

Pâtes alimentaires Catelli arc-en-ciel, spaghetti en-coude — bte 375g **.56**

Gâteaux Stuart (boîte familiale) — bte 9's **.85**

Cristaux Hawaiian Punch saveurs assorties — cel 3/71g **.79**

Pouding instantané Jello saveurs assorties — Bte 3.2, 3.4, 4 oz **.39**

Beurre de sucre Map-O-Spread — bte 28oz **1.65**

Nectar F.B.I. saveurs assorties — crt 6/6oz **.95**

Sauce à hot chicken Cordon bleu — bte 19oz **.36**

Poulet désossé Cordon Bleu ▲ — boc 400g **2.39**

Oignons blancs sucrés Gattuso — boc 12oz **1.19**

Cornichons sucrés Gattuso — boc 12oz **1.19**

Olives à salade Gattuso — boc 12oz **.85**

Fèves au lard « Bien mijotées » Libby's ▲ — bte 28oz **.85**

Amuse-gueules Christie fings au cheddar, cheddees au fromage □ — bte 150g **.55**

Lait évaporé Carnation 2% ⬢ — bte 385mL **.47**

Nourriture pour chiens Nutrition Totale — sac 8kg **7.49**

Huile de maïs Mazola — bout 750mL **1.65**

produits Coop

Macédoine de choix Coop ● — Bte 19oz **.37**

Thé O.P. Coop (sachets) — sac 120's **2.09**

Beurre d'arachides Coop ▲ — boc 1kg **2.09**

Détersif en poudre Coop — bte 6L **2.49**

Papier d'aluminium Coop (18 po.) — bte 25pi **1.29**

Serviettes sanitaires Liberté Nouvelle super bte 10's, maxi, bte 12's **1.12**

Relish Heinz sucrée, hot dog, piccalilli — boc 12oz **.63**

Serviettes de table White Swan — pqt 50's **1.09**

Jambon picnic Maple Leaf △ — bte 1.5Lb **3.29**

Pain de viande Kam régulier, bacon, bacon & fromage, △ — bte 12oz **1.19**

Fèves germées Montréal ● — bte 28oz **.63**

Sauce Soya Montréal — bout 5oz **.47**

Moutarde forte Grey Poupon — boc 5oz **.95**

santé-beauté

Rince-bouche Listermint — bout 500mL **1.69**

Lait de beauté Nivéa — bout 160mL **1.95**

Savon de toilette Jergens — pqt 4pains **.95**

Shampoing pour cheveux Agree assortis — bout 350mL **2.19**

Désodorisant en aérosol Arrid assortis — cont 150mL **1.45**

Bandages adhésifs Band Aid — bte 100's **2.29**

En vigueur du 23 au 26 juillet 1980. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

COOP ST-CYPRIEN — COOP STE-JUSTINE
COOP ST-LUC DE DIJON
Cté Dorchester

22

PETIT TEST

Connaissez-vous la nouvelle Loi de la Protection du Consommateur? La nouvelle Loi de la Protection du Consommateur est en vigueur depuis le 1er mai 1980. Voici un petit test qui vous permettra d'évaluer si vous connaissez assez bien la loi. Les bonnes réponses apparaissent au bas de la page.

	VRAI	FAUX
1- La durée de validité d'une garantie est prolongée d'un égal au temps pendant lequel le commerçant ou le manufacturier a le bien en sa possession pour exécuter la garantie.	☐	☐
2- Tout vendeur itinérant doit posséder un permis de l'Office de la Protection du Consommateur.	☐	☐
3- Un vendeur itinérant doit toujours faire un contrat et vous fournir une copie de ce contrat si vous achetez de lui.	☐	☐
4- Vous pouvez résoudre un contrat passé avec un vendeur itinérant dans un délai de 5 jours.	☐	☐
5- Vous pouvez annuler un contrat de prêt d'argent ou un contrat assorti d'un crédit sans frais ni pénalité dans les deux jours qui suivent celui où chacune des parties est en possession d'un double du contrat.	☐	☐
6- Le vendeur d'automobile doit vous fournir sur demande le nom et le numéro de téléphone du dernier propriétaire de l'auto que vous voulez acheter.	☐	☐
7- Une automobile qui n'a pas plus de 2 ans et pas plus de 40,000 kilomètres doit être garantie pour 6 mois ou 10,000 km par le vendeur.	☐	☐
8- Un vendeur d'automobile n'est pas obligé de fournir une garantie pour les autos de plus de 5 ans ou plus de 80,000 km.	☐	☐
9- Pour une réparation de plus de $50.00 le garagiste doit obligatoirement vous fournir une évaluation écrite.	☐	☐
10- Le commerçant peut garder votre automobile même si vous payez le coût de l'évaluation s'il a dû effectuer des réparations supplémentaires non prévues.	☐	☐
11- Toute réparation est garantie pour 3 mois ou 5,000 kilomètres selon le premier terme atteint.	☐	☐

RÉPONSES:

No 1: vrai
No 2: vrai
No 3: faux
No 4: faux
No 5: vrai
No 6: vrai
No 7: vrai
No 8: vrai
No 9: vrai
No 10: faux
No 11: vrai

Si vous avez entre 8 et 11 bonnes réponses: vous connaissez fort bien ces points de la Loi.

Si vous avez entre 5 et 7 bonnes réponses: vous connaissez un peu la loi mais il vous manque des éléments.

Si vous avez 4 bonnes réponses et moins: vous connaissez peu la loi. Informez-vous. Les caisses populaires mettent à votre disposition des brochures qui vous donnent les principaux éléments de la loi.

EXPLICATIONS:

Question No 1:
La nouvelle loi spécifie qu'une garantie se prolonge d'un délai égal à celui pendant lequel le commerçant ou le manufacturier ont le bien en leur possession. Prenez note de ces délais, il vous sera plus facile de faire respecter ce point de loi.

Question No 2:
Selon la loi, tout vendeur itinérant doit posséder un permis de l'Office de la Protection du Consommateur. S'il ne l'a pas, il n'est pas en règle.

Question No 3:
C'est faux, un vendeur itinérant n'est tenu de faire un contrat que pour les ventes de plus de $25.00.

Question No 4:
C'est faux, vous avez 10 jours pour annuler un contrat passé avec un vendeur itinérant. L'idéal est de le faire par lettre enregistrée.

Question No 5:
C'est vrai, la nouvelle loi vous permet d'annuler un contrat de prêt d'argent ou un contrat assorti d'un crédit dans les 2 jours qui suivent celui où chacune des parties est en possession d'un double du contrat.

Question No 6:
C'est vrai, vous pouvez maintenant, sur demande, obtenir le nom et le numéro de téléphone de l'ancien propriétaire.

Question No 7:
C'est exact. Encore une obligation de la loi.

Question No 8:
C'est exact. Le commerçant peut vous fournir une garantie mais il n'en est pas tenu par la loi.

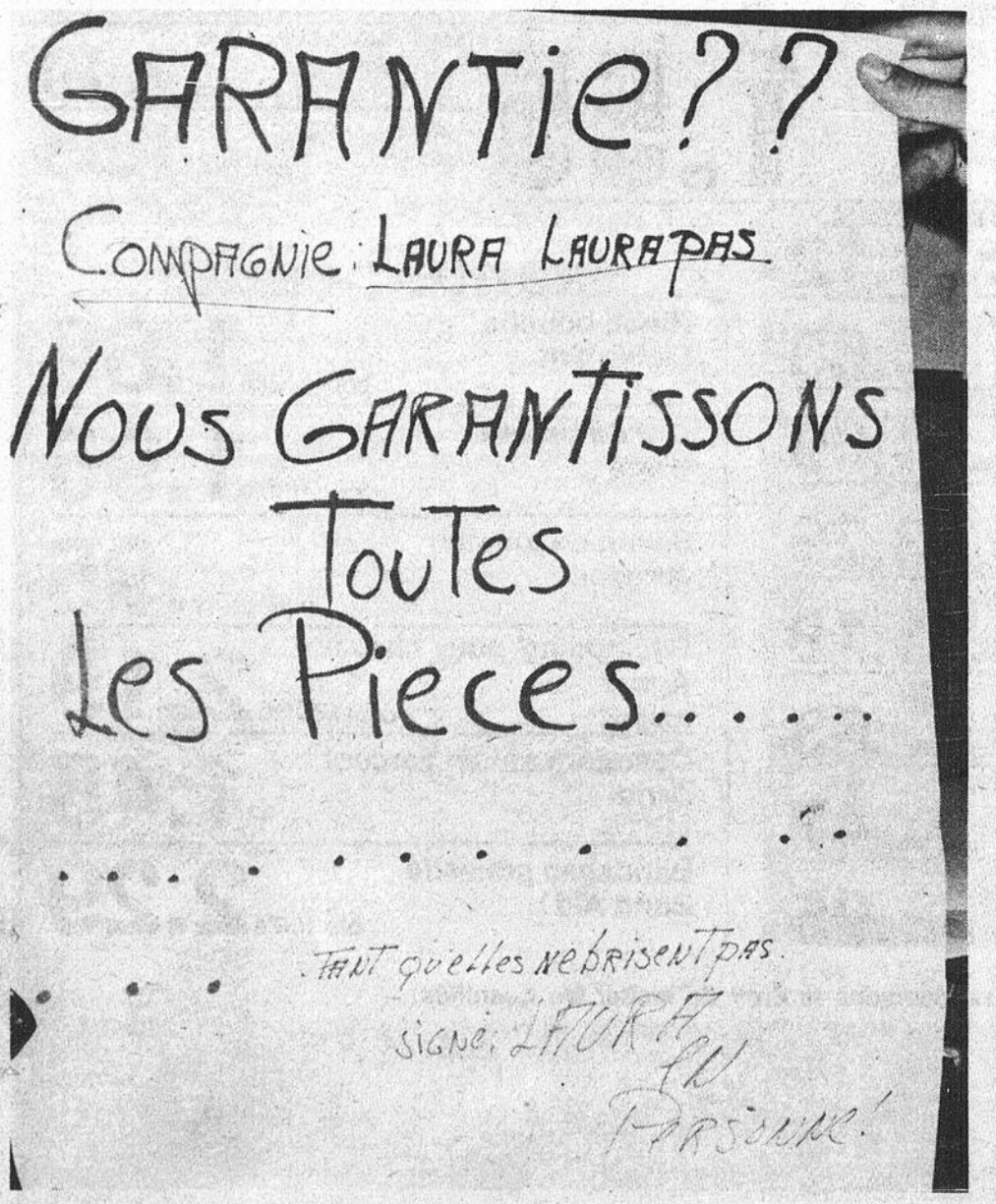
Question No 9:
C'est vrai, la seule façon d'éviter cette évaluation, c'est que le consommateur **remplisse** et **signe** une renonciation à l'évaluation.

Question No 10:
C'est faux, le commerçant ne peut retenir votre auto si vous payez le coût de l'évaluation et s'il a négligé d'obtenir votre accord pour hausser le coût de cette évaluation.

Question No 11:
C'est vrai, selon la loi, les réparations d'autos sont garanties pour 3 mois ou 5,000 kilomètres selon le premier terme atteint.

Suite la semaine prochaine.

Pour plus d'informations: Gilles Boulet
C.L.S.C. Lac-Etchemin
625-8001.



INITIATION AU BASKET-BALL ET CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

Le ministère du Loisir de la Chasse et de la Pêche, a accordé à l'Association Nouvel Essor une subvention dans le cadre du programme des clubs sportifs pour l'année 80-81.

Ce programme s'adresse aux personnes handicapées intéressées à faire du conditionnement physique et à apprendre le jeu du basket-ball. Il y aura en plus deux séances de natation.

La session est d'une durée de 9 semaines à raison de trois heures semaine, et se déroulera au gymnase de l'école Notre-Dame de Lac-Etchemin et à la piscine de la polyvalente Appalaches de Ste-Justine.

Les cours débuteront le mardi 29 juillet et ce, de 13.30 heures à 16.30 heures. Le coût d'inscription est de $5.00 par participant.

Les gens qui désirent s'inscrire ou avoir plus d'information n'ont qu'à communiquer avec:

Nicole Morissette
Coordonnateur
C.L.S.C. Local 213
625-9082



St-Gervais

200ième anniversaire de la "Mère-paroisse"

(J.L.) Alors que la plupart des villages de la région fêtent ou ont récemment fêté leur 150ième anniversaire, celui de St-Gervais en est déjà à fêter son 200ième. En fait, St-Gervais est un village pionnier de la région, une "Mère-paroisse" d'où sont partis les premiers habitants de Ste-Claire, St-Anselme, St-Lazare, St-Nérée, St-Raphaël et Honfleur.

Rien n'a été ménagé pour célébrer cet anniversaire, surtout durant la période intensive d'activités, qui s'étendra du 25 juillet au 4 août. Comme on ne disposait pas d'une grande salle communautaire à St-Gervais, on en a construit une pour les fêtes. En effet, des citoyens du village ont érigé une construction temporaire qui sera le principal point de rendez-vous durant les fêtes et l'emplacement des principaux spectacles. Une cabane à sucre a été aménagée à côté de ce bâtiment, à l'endroit qu'on appelle "Place du bicentenaire". De plus, on a aménagé un terrain de camping avec eau et électricité pour accomoder les visiteurs. Ce terrain, qui est situé sur la rue de la Fabrique, devrait compenser pour le manque d'hôtels à St-Gervais.

Une chorale a aussi été montée par des gens de St-Gervais, à l'occasion du bicentenaire. Elle porte le nom de You-Cadie, qui rappelle l'origine acadienne des premiers colons de St-Gervais. Cette chorale a même enregistré une chanson sur disque, la chanson-thème du bicentenaire. La chanson est l'oeuvre d'un comité de 4 personnes: Manon Goulet, Claudine Lacasse, Carole Labrecque et soeur Rita Gilbert.

Cantate pour mon pays

Le point culminant des fêtes du 200ième anniversaire jusqu'à présent a sans doute été le spectacle "Cantate pour mon pays", qui a été présenté les 12, 13 et 17 juillet, à l'église de St-Gervais. Ce spectacle est une suite de chants, de poèmes et de contes qui retracent l'histoire et les traditions de la région. Il s'agit en fait de l'adaptation d'un spectacle qui avait été monté pour les fêtes de St-Jean Chrysostôme, en 1978. C'est pourquoi la plupart des chanteurs de la chorale Taniata, qui interprétait les chansons, sont de St-Jean Chrysostôme ou de St-David. Ils étaient accompagnés par des musiciens de l'orchestre symphonique de Québec. Suzanne Aubin et Réjean Carrier récitaient les textes, tandis que Claude Gosselin racontait les textes qui se rapportaient plus précisément à St-Gervais et qui avaient été incorporés au spectacle. M. Bernard Fiset a composé les textes et M. Jacques Laflamme la musique. On a également eu droit à des danseurs lors de ce spectacle qui en a impressionné plusieurs par sa qualité musicale. La chanson "Moissons de nos étés", avec sa finale dans la plus pure tradition du "bel canto" italien, a été particulièrement apprécié de la foule. Mme Agathe Roy était l'organisatrice de cette manifestation.

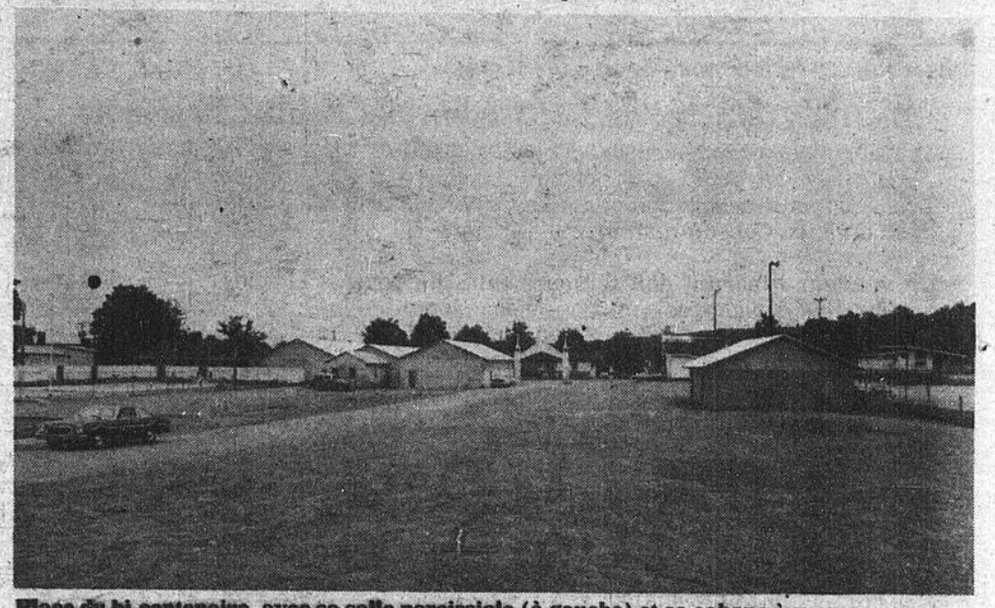
Période intensive

Du 25 juillet au 4 août, c'est la période intensive des activités du bicentenaire. C'est notamment lors de cette période qu'on présentera les deux principaux spectacles, ceux de Paul Piché (25 juillet) et de Édith Buthler (30 juillet). Les personnes intéressées à assister à ces spectacles pourront réserver des billets en appelant à 887-3311 ou 887-3110.

La période intensive sera aussi l'occasion de parades de fêtes et de diverses rencontres. On remarquera le banquet des retrouvailles, la journée des paroisses détachées de St-Gervais, et celle des descendants des Acadiens, où les Arsenault, Trahan, Doiron et Comeau seront à l'honneur.

Durant la période intensive, la pièce de théâtre "La coupe Stainless" sera présentée tous les soirs par une troupe du village. Il en sera de même pour des expositions de photos, d'artisanat, de peintures, de jouets traditionnels et pour une maquette de St-Gervais, qui pourront être vus tous les jours.

Le comité d'organisation du 200ième anniversaire est formé de Mmes Agathe Roy et Gilberte Boutin, ainsi que de MM. J.-Albert Lacasse, Arthur Marquis, Gilles Roy, J.P. Asselin, Raynald Goulet et Lucien Lapierre. Il existe en plus une quinzaine de comités qui se sont séparés la tâche de préparer ce festival. Selon M. Jacques Nadeau, en charge de l'information, on peut estimer à plus de 200 personnes le nombre de bénévoles qui travaillent en vue des fêtes du bi-centenaire.



Place du bi-centenaire, avec sa salle paroissiale (à gauche) et sa cabane à sucre.



Le spectacle "Cantate pour mon pays" a connu un grand succès.

CLSC LAC-ETCHEMIN

AVIS
TRÈS IMPORTANT

À compter du 30 juillet, les travaux de réparation de l'ascenseur du CLSC commencent.

Ces travaux se feront de 21.00 hres à tard dans la nuit.

Compte tenu du bruit, de la poussière, et de tout ce que peuvent comporter de telles réparations, on vous demande **votre plus grande collaboration:**

— soit de nous excuser pour ces inconvénients;

— et de ne vous présenter au CLSC pendant ces heures que pour des **URGENCES.**

Merci de votre collaboration
votre CLSC du
Lac-Etchemin

Journée champêtre Ste-Claire

par Jacques Légaré

Dimanche le 20 juillet dernier, c'était la journée champêtre annuelle de la meunerie Maurice Aubé et fils, de Ste-Claire. C'était la troisième année consécutive que cette maison organisait une telle journée pour la population de Ste-Claire. Ces journées sont organisées dans un but de promotion et le coût en est entièrement défrayé par Maurice Aubé et fils, Purina, et quelques autres commanditaires.

Il s'agit, en même temps que d'une fête champêtre, d'une mini exposition agricole. Cette année, une quinzaine d'exposants sont venus y montrer des animaux, de l'outillage agricole, etc.

Pour l'événement, on avait loué une grande tente (celle du B.B.Q. champêtre de St-Anselme). C'est sous cette tente qu'avaient lieu toutes les activités. Le tout commençait par une messe, à 11 heures 30 a.m. Elle a été célébrée par l'abbé Roberge, suivait le dîner, aux frais des commanditaires. Durant tout l'après-midi, les quelque 350 personnes qui étaient présentes ont pu danser au son de la musique des King-Stones. Cet orchestre joue autant de la musique traditionnelle que du moderne.



Environ 400 personnes étaient réunies sous la tente.

La livrée des forêts, un autre insecte à nouveau au rendez-vous, cette année

Après la tordeuse des bourgeons de l'épinette, voici qu'une nouvelle bestiole s'attaque maintenant aux feuillus des forêts du Québec; il s'agit cette fois de la livrée des forêts, un important défoliateur existant sur plusieurs essences feuillues et qui continue en 1980 sa progression, initiée en 1975, dans plusieurs régions.

Dans le but de comparer différents traitements d'insecticide biologique afin d'être en mesure de conseiller la population aux prises avec la livrée des forêts, le ministère de l'Énergie et des Ressources vient tout juste de terminer un programme expérimental de répression contre cet insecte; ainsi, des arrosages aériens au Bacillus thuringiensis (B.T.), un insecticide biologique, ont été effectuées à la fin de mai sur deux cent dix-huit hectares de forêt feuillue de la Beauce, plus particulièrement sur des zones fortement infestées de St-Martin-de-Beauce.

Depuis 1940, le Québec a connu trois invasions importantes qui peuvent se caractériser de la manière suivante: les populations de l'insecte augmentent graduellement durant les cinq premières années de chacune de ces épidémies et diminuent peu à peu par la suite, grâce principalement à un manque de nourriture et sous la pression des facteurs naturels de contrôle comme les maladies, la prédation et le parasitisme.

La remontée des populations actuelles a débuté dans les régions du Témiscamingue et du Lac St-Jean, en 1975, alors que plusieurs hectares de forêts feuillues, principalement le peuplier faux-tremble, le bouleau et l'érable à sucre, ont été sévèrement défoliés. En 1979, des foyers importants d'infestation ont été rapportés, en particulier dans la région administrative 01 (Gaspésie - Bas Saint-Laurent) de même que dans la région 03 (Québec). De nombreux autres foyers s'activent sporadiquement et prennent de l'importance à l'occasion; c'est notamment le cas près de Terrebonne, au nord de Montréal, à St-Martin-de-Beuce, à St-Jean-de-la-Lande (Témiscouata) et à Notre-Dame de la Doré, au Saguenay - Lac Saint-Jean, où un foyer sévère persiste depuis cinq ans.

Le cycle évolutif de l'insecte se résume ainsi: les papillons apparaissent au début de juillet et les oeufs sont déposés par bandes, encerclant les rameaux de l'arbre-hôte; la larve se développe à l'intérieur de l'oeuf durant quelques semaines et l'insecte hiberne ainsi, protégé par la coquille de l'oeuf. Au printemps suivant, dès l'ouverture des bourgeons, les petites chenilles apparaissent et commencent à dévorer les feuilles avec appétit jusqu'à la mi-juin, où elles atteignent leur maturité. Elles ne s'arrêtent de manger que lors des périodes de temps frais, d'intempéries ou lorsqu'elles muent; elles se regroupent alors sur les troncs de leurs hôtes, en paquets très denses. Vers la fin de leur développement ou lorsqu'elles manquent de nourriture, elles laissent l'arbre et migrent en rangs serrés, parfois sur de longues distances, à la recherche de nouveaux sites à défolier. Il n'est pas rare, à ce moment, de les retrouver près des habitations, dans les arbres d'ornement et même dans les potagers.

Selon les spécialistes du Service d'entomologie et de pathologie du MER, la livrée des forêts peut causer, à l'occasion, des défoliations sévères chez les feuillus, mais ne menace généralement pas leur vie. Lorsque l'arbre est complètement défolié, son feuillage peut se renouveler au cours de la même année. En fait, c'est surtout l'aspect esthétique des arbres qui souffre le plus des attaques de ce défoliateur. En raison de la migration des larves, l'insecte peut évidemment perturber l'industrie du camping et du tourisme, et affecter la production de la sève dans les érablières.

Le MER suggère donc aux propriétaires d'arbres d'ornement et de petits boisés en proie à la voracité de la livrée des forêts, de lutter contre cet insecte en arrosant les arbres infestés, soit à l'aide d'un jet d'eau puissant, soit en utilisant un insecticide chimique, le Malathion 50 EC, dans la proportion de 8 ml par 5 litres d'eau ou d'une demie cuillérée à table par gallon d'eau ou encore un insecticide biologique, le Bacillus thuringiensis en suspension, à raison de 20 ml par 5 litres d'eau ou d'une cuillérée à table et demie par gallon d'eau. À l'automne, on peut également rechercher les masses d'oeufs autour des rameaux et les détruire en les écrasant.

Une équipe à la fois rajeunie et expérimentée

Nouveau conseil d'administration aux Hebdos Régionaux



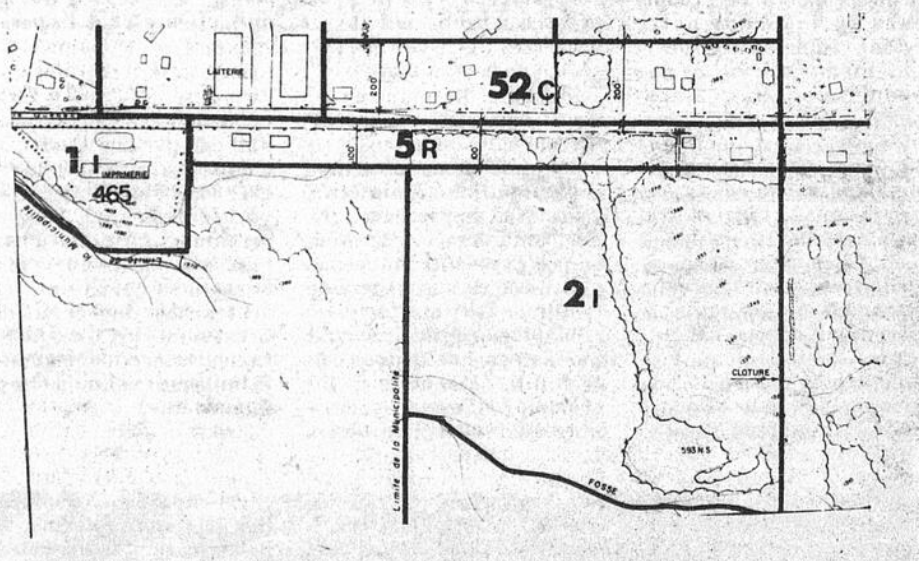
C'est à la fois sous le signe de l'expérience et de la jeunesse que le quarante-huitième congrès annuel des Hebdos Régionaux, qui se tenait il y a quelques semaines au Manoir Richelieu de Pointe-aux-Pic, a élu ses nouveaux administrateurs pour l'année 1980-81. Les éditeurs choisis, qui auront le mandat de représenter l'association des éditeurs de la presse hebdomadaire régionale francophone au cours des douze prochains mois, forment un éventail représentatif des différentes régions du Québec et des quelque cent membres de l'association. Ce sont, sur la première rangée, Aline Beaulieu, secrétaire, du Messager Régional de St-Jovite, Roland Ballavance, président ex-officio, du groupe Bellavance de Rimouski, Gilles Breault, du Courrier Sud de Nicolet, Michel Bégin, second vice-président, de la Voix du Sud, Lac Etchemin, le nouveau président, Léo Forget, des Messagers Verdun, LaSalle, Lachine, Jacques Dion, 1er vice-président, de la Parole de Drummondville et Jean Longval, directeur-général (Québec); à l'arrière, on retrouve Michel Larouche, du Point de Dolbeau, Christiane Bouchard, du Réveil de Jonquière, Paul Brisson, du Plein Jour de Baie-Comeau, Laurent Blanchard, des Nouvelles de l'Est de Montréal, Claude Viens, du Peuple-Tribune de Lévis, et Jean-Pierre Malo, du Joliette-Journal. Le trésorier, Jean-Paul Cloutier du Peuple-Tribune, n'apparaît pas sur la photo. Meilleurs voeux de succès à cette équipe qui aura la tâche, au cours de la prochaine année, de défendre les intérêts de la presse hebdomadaire régionale dans tous ses secteurs d'activité.

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE LAC-ETCHEMIN
COMTÉ DE DORCHESTER

AVIS PUBLIC

Aux locataires inscrits à la liste électorale municipale et aux propriétaires inscrits le 7 juillet 1980 au rôle d'évaluation alors en vigueur dans cette Ville à l'égard d'un immeuble imposable compris dans les zones 5R et 2I;

AVIS PUBLIC vous est donné que lors de l'assemblée tenue le 7 juillet 1980, le Conseil Municipal a adopté le règlement numéro 164-80 modifiant le règlement numéro 133-78, l'objet de ce règlement étant de permettre les utilisations commerces de détail, services personnels, services professionnels personnels et aux entreprises, services financiers et administratifs sur une partie du lot 593 situé partie dans la zone 5R et partie dans la zone 2I, ces deux dernières zones étant ci-après délimitées et illustrées au plan ci-joint:



QUE les locataires et propriétaires parmi ceux ci-dessus visés qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 7 juillet 1980, s'il s'agit de personnes physiques ou munies d'une résolution ou procuration habilitante, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, peuvent demander que le règlement numéro 164-80 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 385 à 396 de la loi des Cités et Villes;

QUE cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 370 à 384 de la même loi, et qu'aux fins de cette procédure les personnes habiles à voter sur le règlement en question auront accès à un registre tenu à leur intention de 9:00 à 19:00 heures les 5 et 6 août 1980, au bureau de la Corporation situé au 218, 3ème Avenue, Lac-Etchemin;

QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement numéro 164-80 fasse l'objet d'un scrutin secret est de huit (8) et qu'à défaut de ce nombre le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter;

QUE toute personne habile à voter sur le règlement numéro 164-80 peut le consulter au bureau de la Corporation aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement;

QUE le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 6 août 1980, à 19:00 heures, dans la salle réservée aux séances du Conseil de cette Ville, laquelle est située à l'adresse précitée.

DONNÉ à Ville de Lac-Etchemin, ce 18ème jour de juillet 1980.

YVES LÉTOURNEAU, AVOCAT
GÉRANT-GREFFIER
/lo

L'ESTHÈQUE, déjà en marche pour la saison 1980-81

Voici quelques jours, la troupe de théâtre l'Esthèque reprenait son élan vers une neuvième saison de production en procédant à l'audition des comédiens désirant faire partie de la prochaine distribution.

Douze personnes se sont présentées suite à l'invitation lancée dans le public en juin dernier. C'est devant Benoit Dumont et Aurore Fortin-Jacob, respectivement metteur en scène et auteur de la grande production de cet automne, ainsi que devant Benoit Jacques, directeur artistique de l'Esthèque, qu'ont défilé tous les intéressés. Le choix final devrait être connu d'ici peu.

La saison 1980-81

L'ESTHÈQUE prépare pour la prochaine saison, trois spectacles: une grande production pour adultes, c'est-à-dire comprenante quelque huit comédiens - une courte pièce à deux personnages (dont la formule a été très appréciée pour un premier essai l'an dernier) - et un spectacle pour enfants.

À noter que les personnes intéressées au théâtre pour enfants peuvent encore se joindre à l'équipe. Il suffit de contacter Benoit Jacques au 774-5154. Ces spectacles auront lieu durant la journée, ce qui exige beaucoup de disponibilité.

Somme toute, le repos aura été de courte durée et, déjà, il faut s'atteler à la tâche pour que le spectacle continue.

LA CAISSE D'ENTRAIDE ECONOMIQUE DE DORCHESTER EST À LA RECHERCHE DE:

RECRUTEURS(TRICES) pour couvrir le territoire de la Caisse d'Entraide Économique de Dorchester.

— Les personnes que nous recherchons doivent être capable de relever des défis et vouloir faire carrière dans la vente.
— Faire preuve d'initiative.
— Posséder le même dynamisme qui anime une entreprise de 10 millions d'actif.
— Posséder un secondaire V.
— Posséder une automobile.

EN RETOUR, NOUS OFFRONS:

— **Une rémunération largement au-dessus de la moyenne.**
— **Stage de formation.**
— **Possibilités d'avancement illimitées.**
— **Avantages sociaux complets.**

FAIRE PARVENIR VOTRE CURRICULUM OU APPELER À:

La Caisse d'Entraide Économique
de Dorchester
C.P. 399
208, 2e Avenue
Lac-Etchemin
G0R 1S0
Tél.: 625-9601
À l'attention de Nil Aubin, Directeur du Recrutement.

Urgence Environnement Québec:

Un service d'urgence à la grandeur du Québec

Urgence Environnement Québec opère maintenant dans les 10 grandes régions du Québec. Ce service du ministère de l'Environnement a été mis sur pied pour répondre aux situations d'urgence qui constituent une menace pour les milieux physique et humain (l'eau, l'air, le sol, la flore, la faune, l'homme). Les citoyens peuvent compter sur une équipe de coordonnateurs régionaux formés pour répondre aux urgences de façon rapide et efficace.

Les urgences relatives aux déversements de matières dangereuses, aux inondations ou tout accident provoquant la contamination de l'air, de l'eau ou du sol doivent être communiqués à la Direction régionale du ministère de l'Environnement durant les heures habituelles de travail, soit de 8h30 à 16h30.

Bas-Saint-Laurent-Gaspésie - Iles-de-la-Madeleine:	722-7311
Saguenay - Lac-St-Jean	542-3565
Québec	643-7677
Mauricie - Bois-Francs	376-2546
Cantons de l'est	563-0738
Montréal	873-3454
Outaouais	770-0004
Abitibi-Témiscamingue	762-6551
Côte-Nord	962-3378
Nouveau-Québec	638-8734

Montréal et la région périphérique bénéficient d'un service téléphonique de 24 heures. Ailleurs au Québec et en tout autre temps, lorsqu'il est impossible de joindre sa direction régionale, les urgences doivent être communiquées à la Protection civile du Québec (1 - 418 -643-3256).

Garofeu à l'exposition de Saint-Georges de Beauce

Le ministère de l'Énergie et des Ressources participera de façon dynamique à l'exposition régionale de Saint-Georges de Beauce, qui se tiendra du 13 au 17 août, au Centre sportif de Saint-Georges.

C'est dans le but de faire connaître au public le bureau du Ministère dans la région de la Beauce, que la Direction des communications du MER a fait concevoir ce kiosque, de 3,04 m par 3,04 m.

La présence du MER à cette exposition vise essentiellement à mieux faire connaître l'unité de gestion de Beauce, son personnel et les nombreux services qui y sont offerts, de façon à orienter directement les demandes du public vers le bureau de Saint-Georges.

Le public pourra se familiariser avec l'unité de gestion grâce aux éléments visuels (cartes, textes et photographies diverses) qu'on y présentera. De plus, des personnes ressources seront à la disposition du public pour répondre aux questions. Les personnes qui le désirent pourront se procurer de la documentation sous forme de dépliants et d'affiches.

Le kiosque aura un air de fête. En effet, la Société de conservation du Sud du Québec a accepté de prêter pour l'après-midi du dimanche 17 août, le sympathique Garofeu, symbole de la lutte pour la protection des forêts. La présence de Garofeu vise à sensibiliser petits et grands au grave problème des incendies de forêts.

C'est donc une invitation à tous.

Bérubé conteste les dires de l'ANCAI: ses politiques favorisent le camionnage

Prenant connaissance des propositions par certains camionneurs artisans en fin de semaine, monsieur Bérubé s'est dit conscient des sérieux problèmes qui affectent l'industrie du camionnage en vrac, mais aussi fort surpris des déclarations récentes des dirigeants de l'ANCAI concernant l'effet négatif qu'auraient eu pour les camionneurs, les politiques de son ministère.

Convaincu, les camionneurs artisans ont été très mal informés du dossier, monsieur Bérubé rappelle que la politique de voirie forestière mise en oeuvre cette année par son ministère permettra de presque tripler la valeur des contrats accordés aux camionneurs québécois par rapport à celle de l'année dernière.

Ancienne politique de voirie forestière (74-79)

De 1974 à 1979, le MER a construit lui-même (en régie) la plupart des chemins forestiers principaux donnant accès aux forêts publiques qui n'étaient plus sous le régime de concessions. Les industriels du sciage et des pâtes et papiers contribuaient à cette politique via le paiement d'une redevance routière, la différence étant aux frais de l'État et constituait une subvention équivalente à 75% du coût total, ce dont ne parlent pas les dirigeants de l'ANCAI.

Pour la réalisation de ces travaux, le MER faisait alors appel pour au moins 75% du transport de matériel en vrac aux camionneurs artisans et ceci pour un budget de construction et d'amélioration de $15,400,000. en 1979.

Toutefois, l'évolution fort rapide des coûts de construction (de $17,000./mille en 1974, le coût moyen de construction passe à plus de $100,000./mille en 1979) obligea le MER à reconsidérer cette politique.

Nouvelle politique 1980

Afin d'accélérer au maximum la construction et l'amélioration du réseau de voirie forestière et ainsi réduire le coût de la matière ligneuse, le gouvernement subventionne maintenant directement l'industrie forestière au taux de 50% pour qu'elle fasse elle-même ses propres chemins. Cette nouvelle politique temporaire (fin du programme en 1984) a fait l'objet d'une entente fédérale-provinciale qui assure des disponibilités financières de $26,800.00 en 1980.

Ce budget se répartit d'une part, en $9,300,000. pour la construction en régie par le MER de certains chemins à caractère de développement régional (ex.: Maniwaki - Témiscaming) et dont les travaux de camionnage sont encore confiés aux camionneurs artisans à plus de 75%, et d'autre part en $17,500,000 pour l'application de la nouvelle politique, ce dernier volet devant générer $35,000,000 de travaux de voirie de la part de l'industrie, ce qui équivaut en pratique à une réduction du taux de subvention pratiqué auparavant et une augmentation de l'effort financier demandé à l'industrie.

Monsieur Bérubé concluait en précisant que même s'il n'existe aucune garantie formelle que ce surplus de travaux sera confié aux camionneurs représentés par l'ANCAI, il apparaît suite à nos nombreuses discussions avec les industriels concernés et suite à l'application de cette politique sur les chantiers depuis quelques mois, que les industriels préfèrent d'une façon générale faire appel aux camionneurs indépendants (artisans ou entrepreneurs) au lieu de s'équiper eux-mêmes de camions pour exécuter un surplus de travail temporaire (fin 1984) et saisonnier.

Monsieur Bérubé dit enfin comprendre que certains camionneurs aux prises avec de graves problèmes financiers soient très nerveux quant à leur avenir. Toutefois, malgré une conjoncture défavorable (hiver trop clément pour les transporteurs de neige et reprise assez lente de la construction en général cette année) les camionneurs en vrac devraient se réjouir du fait que le nouveau programme de voirie forestière générera cette année $44,300,000 de travaux comparativement à $15,400,000 l'année passée, surtout en cette période où le véritable problème en est un de pénurie de contrat.

Katimavik est à la recherche de participants pour sa quatrième année d'opération

Katimavik est un défi à l'intérieur de la période de neuf mois, les participants vivent une expérience de vie de groupe intense et exigente.

Trois groupes d'environ onze participants chacun et comprenant un tiers de francophones séjournent et travaillent successivement dans 3 projets, dont un en milieu francophone. Leur séjour dans chaque projet dure environ 3 mois, toujours dans une province différente.

Les projets sont préparés en coopération avec des communautés à travers tout le Canada. Chaque projet comprend: une part de travail physique, dont le but est de protéger ou d'assainir l'environnement; une part de services communautaires en collaboration avec les organisations locales; et une part d'activités culturelles et éducatives.

À Katimavik, vous apprenez à communiquer dans les deux langues

L'acquisition de nouvelles connaissances est à la base de l'expérience Katimavik, toutes ces connaissances ne visent qu'une chose à la fin: vous faire connaître qui vous êtes et ce que vous offre l'avenir.

Le logement et les conditions de vie diffèrent d'un projet à l'autre mais reflètent la simplicité et visent l'essentiel. L'accent est mis sur l'autosuffisance, le respect de l'environnement et l'expérience d'un mode de vie qui présente une alternative.

Dans le même esprit de service et de développement personnel, vous pouvez choisir une option militaire à l'intérieur de Programme Katimavik. Pendant 3 mois, vous suivez un programme mis sur pied par le ministère de la Défense. Vous passez les 6 autres mois du Programme dans 2 projets situés dans des provinces différentes, dans les cadres réguliers du Programme Katimavik.

Les participants de Katimavik sont des volontaires et à ce titre ne reçoivent aucun salaire pour le travail et les longues heures qu'ils fournissent. Ils reçoivent une allocation quotidienne d'un dollar et, une fois les 9 mois de programme complétés, une récompense de mille dollars. Katimavik assume les frais de nourriture, de logement, de transport et des activités du programme.

Les dates limites pour les inscriptions et début des projets:

—21 juillet pour les projets réguliers débutant le 17 septembre;

—11 août pour les projets réguliers débutant le 1er octobre;

—11 août pour les projets militaires débutant le 1er octobre.

Pour plus de renseignements, communiquez avec votre centre de main-d'oeuvre local ou directement avec Katimavik à: 861-9901 appel local; 1-800-361-7473 appel interurbain.

Zonage agricole "devenu réalité dans Québec-Sud"

Suite au dernier décret du gouvernement provincial en date du 13 juin, la grande région de la Beauce devient "zone agricole". L'exécutif de la Fédération de l'UPA de Québec-Sud appuie fermement le projet. Déjà depuis plusieurs années, les producteurs agricoles de notre région s'inquiétaient du développement anarchique que connaissaient nos campagnes. Par l'entremise de leurs délégués réunis à chaque année en assemblée générale, ils demandaient au gouvernement de légiférer et plus particulièrement depuis un an, car la dégradation du territoire agricole dans notre secteur non désigné par la Loi s'accentuait chaque jour.

Ce troisième décret du gouvernement n'a surpris personne car le Premier Ministre René Lévesque promettait au mois de mars dernier, que son gouvernement interviendrait en agrandissant le territoire agricole déjà protégé, ceci avant les prochaines élections générales.

La Loi a deux objectifs majeurs, soit:

—d'assurer la viabilité des exploitations agricoles en contrôlant les lotissements et les démembrements;

—de favoriser le développement de l'agriculture en réduisant les contraintes à l'activité agricole et en accroissant cette activité sur les terres agricoles qui possèdent de bons potentiels.

Il est fini le temps où les terres agricoles avaient une valeur négligeable dans notre société de consommation. L'agriculture était inévitablement la dernière considérée quand venait le temps de construire une nouvelle route, tracer une ligne électrique, bâtir un gazoduc, implanter un dépotoir, établir un règlement de zonage municipal, développer une nouvelle zone de villégiature. Les instigateurs de ces divers projets se faisaient un devoir de protéger les zones urbaines, commerciales, industrielles, et de villégiatures; les parcs, la flore et la faune; à la fin, il ne restait que la zone agricole où implanter le projet. Dorénavant, ceux-ci vont devoir considérer l'agriculture comme une priorité à respecter et à conserver.

De plus, avec des normes de l'environnement de plus en plus sévères, il y avait incompatibilité grandissante entre les agriculteurs et les non-agriculteurs pour la possession de nos campagnes. Certains réclament une campagne utopique où il n'y a pas de bruit, ni d'odeur, un peu sauvage et quoi d'autre? Et d'autre part, les agriculteurs qui eux se doivent de s'industrialiser, s'ils veulent demeurer compétitifs et continuer à approvisionner notre société au meilleur coût.

La Fédération d'ici quelques jours, enverra à chaque agriculteur, une information détaillée sur la Loi. À la fin de juillet, deux réunions spéciales seront organisées avec tous les administrateurs des syndicats de base afin de préparer une tournée d'information destinée à informer tous les agriculteurs sur le contenu de la Loi.

Le mouvement Desjardins crée un prix du journalisme

À l'occasion du 48e congrès des hebdos régionaux où il était le conférencier d'honneur, le président de La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec, monsieur Alfred Rouleau, a annoncé la création d'un grand prix du journalisme de la presse écrite hebdomadaire.

Au cours de la conférence qu'il prononçait devant les éditeurs de l'Association des hebdos régionaux réunis au Manoir Richelieu à la Malbaie, Monsieur Rouleau a rendu publique cette nouvelle.

Étant donné l'importance de plus en plus marquée de la presse hebdomadaire dans la vie des régions, le Mouvement Desjardins, selon son président, a voulu témoigner de son intérêt par la création d'un tel prix et ainsi encourager le travail des journalistes des divers milieux à travers le Québec et le Canada français.

Ce grand prix du journalisme d'une valeur de 2 000 $ sera remis annuellement à compter du prochain congrès en 1981. Les modalités d'éligibilité seront déterminées par les hebdos régionaux et le Mouvement Desjardins.

provigain

VIANDES

RÔTI DE PALETTE
rôtir ou bouillir
la livre
.98
Economie de 70¢ sur le prix courant

BOEUF HACHÉ ordinaire	la livre	1.68
FLANC DE PORC SALÉ maigre, entrelardé	la livre	1.28
PIZZA GARNIE 4 X 4, de Zoom	chacune	2.48
JAMBON CUIT En tranches, de Provigo	la livre	2.28
BACON PROVIGO tranché	500 g.	1.28
CRETONS Bilopage	283 g.	1.48
SAUCISSE FUMÉE Lafleur	la livre	1.48
BIFTECK DE PALETTE Coupe de Boeuf Canada "A"	la livre	1.28

RÔTI DE CÔTES CROISÉES
coupes de boeuf Canada "A"
la livre
1.68
Economie de 50¢ sur le prix courant

FRUITS ET LÉGUMES

BROCOLI Produit du Québec gr. 14 CHACUN	69¢
CHOUX VERTS Produit du Québec gr. 16 Canada no 1, chacun	25¢
PRUNES "SANTA ROSA" Prod. de Californie Canada no 1 gr 4 X 4, lb.	85¢

PÊCHES
Produit Etats-Unis
Canada No 1
.39 la lb.
Economie de 24¢ sur le prix courant

PAMPLEMOUSSES blancs, gr 48 Prod. de Californie chacun	24¢
GOURGANES Prod. du Québec Canada no 1 la livre	35¢
JUS D'ORANGE Tropicana Prod. de Floride Cont. 64 oz. chacun	2.49

PRODUITS PROVIGO

PRODUITS SURGELÉS

JUS D'ORANGE surgelé, Minute Maid boite de 12.5 oz.	97¢
FRITES surgelées Superfries, rég. McCain emballage de 4 lbs	1.79
FILET DE MORUE surgelé, High Liner emballage de 16 oz.	1.17
JUS DE POMMES surgelé, Sunny boite de 12.5 oz.	87¢

KETCHUP aux tomates, Provigo bouteille de 20 onces	**SALADE FRUITS** de fantaisie, Provigo boite de conserve de 28 onces	**MOUTARDE** préparée, Provigo bocal de 24 onces	**PAPIER CIRÉ** Provigo rouleau de 100 pieds (200 p.: $1.49)	
79¢	1.09	55¢	79¢	
JUS PAMPLEMOUSSE Provigo, reconstitué, sucré ou non boite de conserve de 48 onces	**PÊCHES DEMIES** de choix, Provigo boite de conserve de 28 onces	**FARINE** tout usage, Provigo emballage de 2,5 kg.	**NETTOYEUR** liquide Provigo contenant de 32 Onces	
1.07	99¢	1.39	99¢	

BEAUTÉ-SANTÉ

SAVON à la glycérine, Le Chat emballage de 150 g.	63¢
MOUSSE À BARBE Foamy de Noxema contenant de 200 ml.	1.37
PÂTE DENTIFRICE Pepsodent tube de 100 ml. + 50% boni	1.39
BROSSE À DENTS souple ou régulière Reach, l'unité	99¢

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS PAS DE VENTE AUX MARCHANDS

SUPER MARCHE BERNARD GAGNON

c'est tout choisi!

3e AVENUE LAC ETCHEMIN

ÉPICERIE

PEPSI COLA DIET PEPSI
Boisson gazeuse
bouteille consignée de 750 ml.
37¢ l'unité
6 POUR 2.17
Economie de 1.42
sur le prix courant de 6 btles

JUS DE TOMATES
de fantaisie, Provigo
boite de conserve de 19 onces
3 POUR .89
Economie de 25¢
sur le prix courant de 3 btes

MARGARINE MOLLE
Lactantia
contenant de 1 livre
.75
Economie de 26¢
sur le prix courant

BOISSONS ROUGEMONT variété de saveurs, bocal de 64 onces	89¢	**BISCUITS** Winsor d'Harnois, emballage de 369 g.	1.19	**SOUPE PROVIGO** consommé boeuf, poulet et nouilles ou poulet et riz, boite de 10 onces	29¢
CRISTAUX à saveur d'orange Gai Meunier, 3 env. de 3 1/4 oz. (raisin: 87¢)	75¢	**CORNICHONS AYLMER** marinés, sucrés, bocal de 9 oz. (15 oz: 69¢)	49¢	**MAYONNAISE** Kraft, bocal de 500 ml.	1.09
CRISTAUX REALEMON à saveur de limonade, 3 env. de 92 g.	1.09	**OLIVES FARCIES** manzanilla, Mc Larens, bocal de 8 onces	99¢	**VINAIGRE** blanc, Provigo, contenant de 128 onces	1.29
THÉ SALADA orange pekoe, boite de 60 sachets	1.67	**POIS VERTS DEL MONTE** Petit jardin, No 1 et 2, de fantaisie, boite de conserve de 14 onces	49¢	**SACS À DÉCHETS** extérieur, Proviprix, emballage de 10	99¢
MÉLANGE À POUDING variété de saveurs, Robin Hood, boite de 247 g.	57¢	**PAIN DE VIANDE** Kam, boite de conserve de 12 onces	1.19	**SACS À SANDWICH** Provigo, emballage de 50	57¢
BEURRE D'ARACHIDES crémeux, Kraft, bocal de 2 kg.	4.47	**CREVETTES** petites, Marvelous, boite de conserve de 113 g.	2.39	**NOURRITURE PR CHIENS** variété de saveurs, Provigo, boite de conserve de 15 onces	27¢
BISCUITS MONTMAGNY Grand'Ma ou raisin et épices, emballage de 400 g.	79¢	**"POGO" surgelé** chien chaud sur bâton, boite de 12 onces	1.39	**NOURRITURE PR CHATS** variété de saveurs, Ballard, boite de conserve de 25 onces	49¢
ALIMENT EN PURÉE pour bébés, Gerber, bocal de 4 1/2 onces	29¢	**LANGUE DE PORC** marinée, Labonté, bocal de 205 g.	2.49	**DÉTERSIF** pour la lessive, ABC, boite de 1 kg.	1.47
PIZZA surgelée, Tetino, emballage de 360 g.	1.89	**LAIT** évaporé, Provigo, boite de 385 ml.	51¢	**PAPIER CELLOPHANE** Stretch'n Seal, rouleau de 15 mètres	67¢
MÉLASSE Grandma, contenant de 1 kg.	1.15	**DÉTERGENT LIQUIDE** rose, Proviprix, 2 contenants de 500 ml.	1.19	**DÉSODORISANT** "CIRCULAIRE" variété de parfum, contenant de 21 g.	99¢

SPÉCIAUX EN VIGUEUR DU 21 AU 26 JUILLET 1980

22 22 22

"Festival d'été à St-Fabien du 24 au 27 juillet"

Les représentnts des différents organismes sociaux de St-Fabien se sont réunis pour former le comité organisateur du premier festival d'été dans cette paroisse.

Cette grande fête qui s'échelonnera sur quatre journées, offrira un programme d'activités des plus complet, d'autant plus que l'année 1980 marque le 50e anniversaire de fondation du Cercle des Fermières. Nous pourrons ainsi visiter tous les jours du Festival, une grande exposition d'artisanat qui regroupera des oeuvres de chacune des Fermières de St-Fabien. De plus les Fermières lanceront leur livre de recettes souvenir qui sera vendu lors du Festival.

Le Festival d'été est organisé aux profits du nouveau Comité de loisirs qui veut accomplir dans le futur un travail important dans la revalorisation des loisirs.

JEUDI 24 juillet:
Ouverture des Fêtes
19h30: Messe d'ouverture chantée par le Choeur des Monts.
20h30: Diaporama relatante les faits marquants des célébrations du 75e anniversaire de St-Fabien à l'hôtel Bon Accueil.

VENDREDI 25 juillet:
14h00: Ouverture de l'exposition d'artisanat au local de l'âge d'or.
14h30: Course de "tacots" pour les jeunes jusqu'à 16 ans, les concurrents de l'extérieur sont invités.
19h00: Diaporama du 75e (hôtel Bon Accueil)
20h00: Grand Bingo, $1000. en prix dont un gros lot de $500.
22h30: Danse avec la Disco CFLS.

SAMEDI 26 juillet:
14h00: Exposition d'artisanat (local de l'âge d'or). Concours de sciage (Domaine d'Évangéline)
18h00: Souper canadien avec des mets traditionnels, par les Fermières.
20h00: Soirée dansante sous la tente avec orchestre "Les Caravels", il y aura aussi de la musique et des danses canadiennes.

DIMANCHE 27 juillet:
14h00: Exposition d'artisanat (local de l'âge d'or). Course de "Dun Buggy" (Domaine d'Évangéline). Les concurrents de l'extérieur sont invités, nombreuses bourses et trophées. En cas de pluie, cette activité sera reportée à une date ultérieure.
18h00: Souper Bar.B.Q. champêtre au terrain de jeux.
19h00: Diaporama du 75e (hôtel Bon Accueil).
20h00: Remise des trophées.
21h00 Spectacle de Renée Martel, deuxième représentation à 23h00.

Pour compléter le programme, une grande foire du son sera ouverte aux visiteurs en collaboration avec Ricard Électronique de St-Fabien.

Grand "Rodéo de taureaux" à St-Magloire

Hé oui! encore une fois cette année, la garde paroissiale de St-Magloire organise un "Rodéo de taureaux" pour la troisième année consécutive. Toute la population est invitée à venir se divertir, fêter et rire, car cette année ça promet d'être vraiment extraordinaire.

La fête débutera par l'ouverture avec une messe en plein air, cette messe débutera à 7.30 hres p.m., s'il pleut, la messe aura lieu à l'église de St-Magloire. Après la messe, une grande soirée sous la tente sera organisée pour tous ceux et celles qui veulent danser et fêter, il y aura orchestre. Aussi de nombreux kiosques seront sur le terrain, pour ceux et celles qui veulent faire valoir leur habileté. La messe et la soirée auront lieu samedi soir le 26 juillet, sur le terrain des loisirs.

Dimanche le 27 juillet, c'est le grand "Rodéo de taureaux" qui commencera vers les 2 hres p.m. Ceux et celles qui veulent participer à ce rodéo comme compétiteurs devront s'inscrire, soit sur le terrain, à compter de 1 heure ou à l'avance en s'adressant à M. Jean-Paul Maurice au no 257-4844.

Les compétiteurs au concours de rodéo qui réussiront à demeurer en équilibre sur le dos du taureau, le plus grand nombre de secondes se verront grands gagnants de ce concours. De nombreuses bourses seront distribuées parmi les gagnants.

Il y aura aussi ligotage de jeunes veaux et aussi attraction spéciale pour les enfants.

Il va sans dire que nos taureaux semblent, cette année très vigoureux...

Après le "Rodéo", tout le monde pourra aller souper sous la tente. Ce souper sera suivi d'une autre très grande soirée, aussi sous la tente. Pour cette soirée, on invite tous les musiciens de St-Magloire à venir faire leur petit rigodon, donc tous les musiciens de St-Magloire: violoneux, accordéonistes, etc. devront s'inscrire soit sur place ou à l'avance, en téléphonant à Jean-Louis Asselin: 257-2806.

Donc toute la population est invitée à ce grand "Rodéo de taureaux", samedi soir le 26 juillet ainsi que dimanche le 27 juillet. Bienvenue à tous.

Jean-Louis Asselin
publiciste

Semaine de sécurité agricole, du 25 au 31 juillet 1980

À la ferme, la négligence provoque des accidents

À la ferme, d'impardonnables accidents surviennent par imprudence, manque d'attention ou tout simplement par négligence. Pourtant, la plupart de ces accidents pourraient être évités en appliquant les règles élémentaires de sécurité agricole. À l'occasion de la Semaine de sécurité agricole, qui se déroule du 25 au 31 juillet, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation invite les agriculteurs à être vigilants, plus particulièrement pendant la saison estivale, période d'intense activité agricole.

Pressés par le temps, la température et le travail à abattre, les agriculteurs se hâtent de terminer un travail avant la pluie ou la tombée de la nuit. C'est précisément à ce moment, lorsque la fatigue prend le dessus ou que la précipitation est trop grande, que survient l'accident. Pour sauver quelques minutes, on perd bien souvent des mois, cloué au lit ou handicapé à vie.

Même lorsqu'on y est habitué, la manipulation des tracteurs, des animaux ou des pesticides reste dangereuse et le travail dans les silos ou les fosses à purin est un risque à chaque fois que l'on y pénètre. La témérité des jeunes et les mauvaises habitudes des moins jeunes provoquent des accidents graves, souvent mortels.

Prévenez les accidents dont vous pourriez être responsable

Le tracteur est impliqué dans plus de 78% des accidents mortels dus à l'outillage agricole. Afin de prévenir ces accidents, toute machine agricole doit être opérée par des personnes expérimentées qui devront prendre certaines précautions indispensables. Un tracteur muni d'un cadre protecteur ou d'une cabine résistante, et une ceinture de sécurité bouclée vous protégeront en cas de capotage. Des prises de force couvertes d'un garde protecteur et des machines régulièrement vérifiées sont des mesures de sécurité qui diminuent considérablement les risques d'accidents. Toujours arrêter le moteur avant d'effectuer une réparation ou toute vérification et ne jamais prendre de passager sur le tracteur sont également des règles élémentaires de sécurité qu'on a malheureusement tendance à oublier trop souvent.

Enfin le bruit incessant des machines agricoles peut être dangereux pour les opérateurs et même, il peut entraîner la perte progressive de l'ouïe allant jusqu'à une surdité permanente. Il est donc recommandé de porter un appareil anti-bruit pour tous les travaux bruyants et particulièrement, pour la conduite d'un tracteur.

Les herbicides, insecticides, fongicides et pesticides sont des produits dangereux qui doivent être utilisés avec discernement. Avant d'appliquer ces produits chimiques, assurez-vous d'abord qu'il ne vente pas, portez des vêtements protecteurs et des gants de caoutchouc, lisez attentivement les instructions et suivez les recommandations prescrites par le fabricant. Une fois le travail terminé, ne jetez pas les contenants vides dans le fossé ou dans tout autre endroit qui permettrait au liquide de s'échapper. Cela risquerait de contaminer les aliments du bétail, ou l'eau.

En outre, si pour une raison quelconque vous devez monter dans un silo pendant la période critique, c'est-à-dire immédiatement après l'ensilage, il faut d'abord faire fonctionner le souffleur d'ensilage pendant au moins 20 à 30 minutes avant d'y pénétrer et tout le temps qu'il y a quelqu'un à l'intérieur. Attachez-vous à l'aide d'un câble que vous laisserez pendre dans la chute jusqu'au bas du silo et assurez-vous de la présence d'au moins deux personnes à l'extérieur. De plus, il est recommandé de laisser les portes ouvertes et d'égaliser la surface de l'ensilage dès la fin du remplissage du silo. Poser une affiche, près de l'échelle interdisant l'accès au silo et spécifier la présence des gaz mortels constitue non seulement une mesure de prévention, mais c'est aussi un acte de civisme.

Les enfants: victimes dans plus de 20% des accidents

La prévention peut sauver des vies, la vôtre et celle de vos enfants. Les règles de sécurité agricole doivent être inculquées aux enfants dès leur plus jeune âge car les statistiques révèlent que, ies enfants de dix ans et moins sont impliqués dans plus de 20% des accidents survenus à la ferme.

Tenez vos enfants loin des tracteurs et de toute machinerie en opération, des produits chimiques, des puits et autres points d'eau et exercez une surveillance stricte aux champs et près des silos.

Lorsque vous engagez de la jeune main-d'oeuvre, assurez-vous qu'elle possède l'expérience requise pour conduire un tracteur; sinon il faut prendre le temps de lui donner la formation nécessaire.

DÉPÔTS À TERME
JUSQU'À
11½%
Aucun frais d'administration à payer.

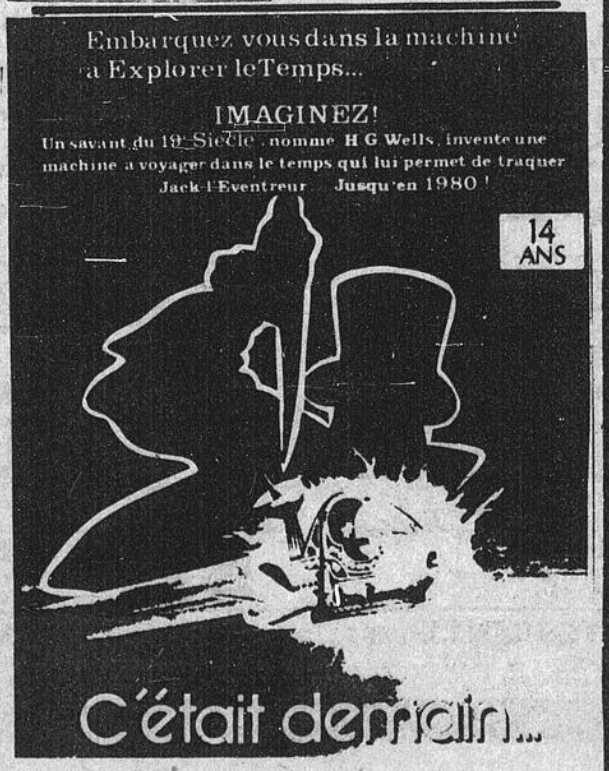
Caisse d'Entraide Économique de Dorchester, Lac-Etchemin
Tél.: 625-9601

VOUS AVEZ TOUJOURS PLUS À LA CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE DORCHESTER

Taux sujet à changement

Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-Dépôts du Québec.

CINEMA ÉTOILE
STE-JUSTINE
SAMEDI DIMANCHE 26-27 JUIL



2e FILM
LA GRANDE CUISINE

Chez nous, c'est différent
l'originalité domine

Pour mieux immortaliser les doux souvenirs d'une journée unique, seul un photographe professionnel peut capter d'un déclic tout le bonheur qui passe dans vos yeux.

tél.: 789-2888 C.P. 188

Studio Gil-Met Inc.
ST-DAMIEN BELLECHASSE, P. QUÉ.



la Jasette

par Jean-Claude Trait

Graines d'anis

Petites poires (fruits de l'amélanchier)
(Dessins de A.C.)

Et alors? Que se passe-t-il? Je n'ai reçu qu'une lettre cette semaine et deux pensées! Avez-vous des crampes dans la main qui écrit? N'avez-vous plus d'enveloppe? Avez-vous le choléra ou la peste? Vos crayons sont-ils en grève? Vous êtes-vous empoisonnés avec les recettes de vin ou de miel que vous avez trouvé dans la Jasette? N'avez-vous plus le temps d'avoir le temps? Pensez-vous que je vais me ruiner la santé à faire cette chronique tout seul? Si ça continue ainsi, je vous préviens gentiment, je vais me coucher dans mon hamac, entre deux trembles, et je me laisse dévorer par les maringouins! Vous vous débrouillerez avec André Poulin pour continuer la Jasette vous-même, sans moi. Mon facteur est au bord de la dépression chaque fois qu'il a rien dans ma boîte aux lettres. Il faut dire qu'on est juste deux dans le rang, une âgée d'or qui se prénomme Alexina (78 ans) et moi. Ça fera pas des enfants forts dans le rang!

J'espère que, cette semaine, vous allez vous grouiller les cellules et m'envoyer un petit mot, un dessin, une pensée, des questions, des réponses, un poème, n'importe quoi avant que je sombre à tout jamais dans la bière.

À propos de bière, avez-vous remarqué qu'aujourd'hui le monde ne sait plus s'amuser ou se rencontrer s'il n'y a pas une caisse de 12 ou 24 à portée de la main? C'est effrayant! Mon pays, ce n'est pas un pays, c'est la bière!

Le matin, vers 6h30, j'ouvre mon radio... et les premières annonces publicitaires que j'entends vantent telle ou telle marque de bière. Ils nous prennent au lever du lit, les simonacs! Nous ne sommes plus un peuple, nous ne sommes qu'une "gagne" d'éponges!

Pourtant, une enquête, faite voilà plus de 4 ans, par des chercheurs, prouve que la bière, dès qu'on dépasse deux petites bouteilles par jour, crée l'habitude, fait grossir, magane le foie, donne mauvaise haleine, rend impuissant à la longue (oui, môssieur!), abrutit l'individu, donne des brûlements d'estomac et alourdit les muscles. Et dire que tous les sports sont commandités par les compagnies de bière! Sports et bière, ça ne va pourtant pas ensemble!

J'entends d'ici les relationnistes de Molson, O'Keefe et Labatt, de la région, hurler comme des veaux après moi et dire que je ne suis qu'un casseux de veillées. Ils devraient avoir honte de pousser ainsi le monde à la consommation et de faire de l'argent aux dépens de la santé des gens.

De Sainte-Rose

Une jaseuse qui signe "Douleur", m'envoie cette lettre: "Je fais de l'arthrite depuis plusieurs années. J'ai essayé, sur les conseils de mon médecin, tous les médicaments qui existent... et je souffre toujours. Est-ce qu'il y a quelqu'un qui pourrait m'indiquer des remèdes de "bonne-femme", à base de plantes ou autre, qui pourraient me soulager. J'endure le martyre."



Le potager

Maintenant que le jardin est bien avancé, on ne s'occupera plus de culture proprement dite, mais des légumes, les uns après les autres, notamment en ce qui a trait à leurs propriétés.

AIL: la valeur nutritive de l'ail est appréciable, mais on ne peut en manger beaucoup à la fois à cause de son goût prononcé et à cause de risque d'irritation de l'estomac ou des intestins.

À l'analyse, l'ail contient de l'eau, des protides et des glucides.

Une femme enceinte, sur le point d'accoucher, ne doit pas manger d'ail car son bébé en venant au monde pourrait être pris de coliques.

L'ail, pris modérément, stimule les voies digestives.

Mangé cru et régulièrement, il régularise la pression artérielle (1 petite gousse par jour pendant une semaine tous les 3 mois).

Si les autres sont incommodés par votre haleine (parce que vous avez mangé de l'ail), voici quelques solutions:
—manger une pomme râpée avec du cerfeuil.
—croquer deux ou trois grains de café grillé.
—mâcher des feuilles de persil.
—faire manger de l'ail aux autres; ils ne sentiront plus votre haleine.

Contre l'insomnie, manger de l'ail cru régulièrement et modérément dans les salades.

Des frictions à l'ail cru soulagent la douleur d'un lumbago.

Pour faire disparaître un orgelet (petit bouton sur le coin de la paupière), le frotter avec une gousse d'ail cru, épluchée.

Contre les vers: écraser une ou deux gousses d'ail ou hacher finement, faire rôtir dans du beurre (ne pas faire noircir le beurre fondu), ajouter une tasse de lait, faire bouillir le tout pendant 1 ou 2 minutes. Boire assez chaud. Ce n'est pas très bon, mais ça débarrasse un adulte ou un enfant des vers intestinaux. Ce traitement est plus efficace lorsqu'il est administré 3 jours avant la nouvelle lune.

Pour calmer le "feu" d'une piqûre d'insecte (abeille, taons, etc.) frotter la partie atteinte avec une demi-gousse d'ail cru.

Cors aux pieds et verrues: les Anciens avaient deux méthodes. Les uns écrasaient de l'ail et l'appliquaient en compresses fraîches 2 fois par jour sur le cor ou sur la verrue (pendant une ½ heure); en 2 semaines, cor ou verrue disparaissaient. Les autres coupaient simplement une gousse d'ail en deux et frottaient la verrue ou le cor 1 fois chaque heure; la disparition s'opérait, paraît-il, en 48 heures.

L'ail est riche en vitamine C (résistance à l'infection, bonnes gencives), en vitamine A (bonne croissance des os, peau saine, bonne vision), en vitamine B1 (met en appétit, régularise le système nerveux), en vitamine B2 (peau saine, nerfs en santé).

L'ail est également bon pour les varices. Manger chaque jour une soupe à l'ail, le soir, pendant 2 semaines (voir recette ci-après).

Les Anciens se fabriquaient un onguent à base d'ail pour soulager la toux et les rhumatismes; ils écrasaient dans un mortier quelques gousses d'ail en ajoutant (presque goutte à goutte) de l'huile d'olive jusqu'à l'obtention d'une pâte molle. Ils appliquaient ensuite cet onguent sous la plante des pieds du "tousseux" ou du rhumatisant.

Soupe à l'ail: 1½ litre d'eau, une douzaine de gousses d'ail, 2 c. à table d'huile d'olive, 1 c. à table de persil haché, 2 oeufs, sel et poivre au goût. Éplucher l'ail, le hacher grossièrement, le faire roussir doucement dans l'huile d'olive; ajouter l'eau (ou mieux: un bouillon léger de poulet, c'est meilleur!) et faire cuire pendant ¼ d'heure. Retirer du feu, casser les oeufs dans le bouillon obtenu et battre un peu avec une fourchette en ajoutant le persil. Saler, poivrer, servir (pour 4 personnes). On peut ajouter des croûtons frits, un peu de fromage râpé, etc.

Croutons à l'ail: prendre quelques croûtes de pain, les frotter avec une gousse d'ail épluchée, les couper en cubes et les ajouter à la salade frisé ou à la salade de pissenlit, préparée avec de la vinaigrette. Après avoir avaler ça, vous pouvez vous accoter sur votre haleine!

ANIS: l'anis est une plante annuelle qui pousse un peu partout, non loin du jardin généralement, mais on peut aussi le cultiver. Ne pas semer des graines qui ont plus de 2 ans.

Avant que la plante n'arrive à maturité, on cueille les feuilles fraîches qu'on ajoute aux salades, en vinaigrette.

On récolte les graines lorsqu'elles tournent au brun. Pour cela, on cueille la plante en entier et on la fait sécher pendant plusieurs jours, dans un grenier par exemple, posée à plat sur du papier. Quand les plantes sont bien sèches, on les frappe avec une baguette de façon à faire tomber les graines sur le papier étendu. On enlève les corps étrangers et on conserve les graines dans un bocal, au sec et à l'ombre.

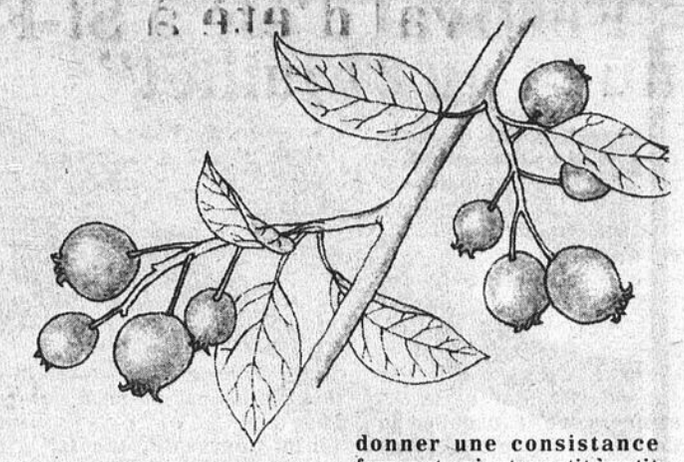
L'anis soulage des coliques, des gaz intestinaux, des difficultés de digestion (en infusion: 10 à 12 grammes de graines dans 1 litre d'eau; ou 1 c. à thé de graines dans un bol de lait bouillant).

Les Anciens le conseillaient également pour lutter contre l'insomnie, les vertiges et la toux.

Pour combattre la diarrhée: être à jeûn depuis une journée et boire une infusion d'anis (1 c. à café de graines dans 1 litre d'eau bouillante).

Les graines sont aussi réputées pour favoriser la sécrétion du lait chez la jeune mère (en infusion: 1 c. à thé de graines dans une tasse d'eau bouillante).

On peut se fabriquer une liqueur anisée de cette façon: écraser 50 grammes de graines d'anis et mélanger avec un litre d'alcool à 80%; laisser macérer pendant 7 jours. Filtrer. Ajouter un sirop (1 litre d'eau dans lequel on fera fondre 1½ kilo de sucre); bien mélanger en agitant. Laisser reposer pendant 14 jours. Filtrer à nouveau ... et consommer modérément, car comme tout alcool, ça magane!



Les fruits sauvages

L'amélanchier (ou poirier sauvage): il donne des fruits qu'on appelle communément "petites poires". On en trouve partout au Québec, principalement dans les champs repris en branches. Ces fruits sont doux, plus ou moins sucrés, bleu foncé ou noirâtres, charnus et juteux. On les cueille dès la fin de juillet et au commencement d'août.

On peut les manger tels quels, ou les cuisiner en tartes, en muffins, faire de la gelée, de la confiture. On peut les mettre en conserve, les congeler et même les sécher au soleil; séchées, les petites poires se mangent comme des raisons secs (les conserver dans un bocal fermé, au sec et à l'abri de la lumière).

Les petites poires fraîches ou séchées contiennent du fer et du cuivre, 3 fois plus de fer que les pruneaux et 4 fois plus que les raisins.

Recette amérindienne: cueillir une bonne quantité de petites poires, les écraser et les faire bouillir dans leur jus, laisser réduire, étendre la pâte obtenue sur une tôle (ou sur une écorce de bouleau) en faisant de petites galettes plates. Sécher en plein soleil pendant plusieurs jours; rentrer les galettes en cas de pluie ou d'humidité.

Le bois de l'amélanchier se travaille très bien au tour.

Les bleuets: C'est bientôt le temps! On les consomme nature, en pouding, dans les muffins, en tarte, en gelée, en confiture. On peut les sécher comme les petites poires ou les congeler.

Les feuilles et les fruits séchés peuvent servir à confectionner une délicieuse tisane qu'on sucre avec du miel ou du sirop d'érable.

Pour conserver des bleuets jusqu'à l'année suivante, remplir des bocaux (une couche de sucre, une couche de bleuets et ainsi de suite), fermer et garder à la cave.

Les racines, les feuilles, les fleurs et les fruits sont employés en médecine populaire. La plante est tonique, astringente, diurétique, antibiotique. Les fruits sont riches en vitamines A et C.

Une infusion de fleurs, en compresse (1 c. à thé dans 1 tasse d'eau bouillante — laisser infuser 10 minutes) soulage certaines affections de la vue.

Les Anciens disaient que les feuilles en infusion (2 c. à table dans ½ litre d'eau bouillante — laisser infuser 10 minutes) font baisser le taux de sucre chez les diabétiques.

Mousse aux bleuets: 1½ tasse de bleuets écrasés, ¼ de tasse de sucre, 2 blancs d'oeuf, 2 c. à table de jus de citron. Écraser les fruits dans un tamis, ajouter le sucre et cuire 5 minutes. Battre les blancs d'oeuf de façon à leur donner une consistance ferme et y ajouter petit à petit les fruits cuits et le citron. Mélanger, mettre dans des coupes et laisser refroidir. Vos petits monstres vont se lécher les cinq doigts et le pouce!

Les framboises: on consomme les framboises (cultivées ou sauvages) nature, avec du sucre, avec de la crème fouettée et du sirop d'érable (y a rien de trop bon pour nous!), en gelée ou en confiture; on peut les congeler ou les conserver dans le sirop, comme les fraises; on peut en faire un vin ou une liqueur alcoolisée.

Les propriétés médicinales des jeunes feuilles sont sensiblement les mêmes que celles du fraisier: diurétiques, dépuratives, stimulantes.

Et comme la fraise, la framboise est un fruit acide dont il ne faut pas abuser.

Liqueur de framboise: cueillir 5 tasses de framboises, les mettre dans un bocal ou dans un pot en grès, les recouvrir de 5 tasses de sucre. Laisser macérer pendant 24 heures. Ensuite, verser sur le tout, 1½ litre d'alcool à 40% et laisser macérer pendant encore 3 jours. Passer au tamis, filtrer à l'aide d'un linge, embouteiller et garder à la cave pendant 3 mois avant de déguster modérément, à petites doses.

Avec les framboises, on peut faire la même recette amérindienne donnée plus haut pour les petites poires.

Méli-mélo

• Une pensée envoyée par "la grande blonde", de Saint-Hénédine: "Comment se fait-il que les enfants étant si intelligents, la plupart des hommes soient si bêtes" 'Alexandre Dumas)

• Une pensée envoyée par J.-M. C., de Saint-Anselme: "L'agriculture est un sport qui se pratique surtout à la campagne. Il consiste à faire pousser des légumes et des fruits qu'on peut trouver dans n'importe quelle épicerie." (Carl Dubuc)

• Une devinette volée à la revue "L'Actualité": Qu'est-ce qui est rouge et vert et tourne à 150 milles à l'heure? Réponse: une grenouille dans un blender.

• Selon les chiffres donnés par les Nations unies, la population mondiale augmente actuellement de 172 personnes chaque minutes, de 250,000 par jour et de 90 millions par années. Heureusement qu'on n'est pas immortels! On ne saurait plus où mettre tout ça au bout de quelques années.

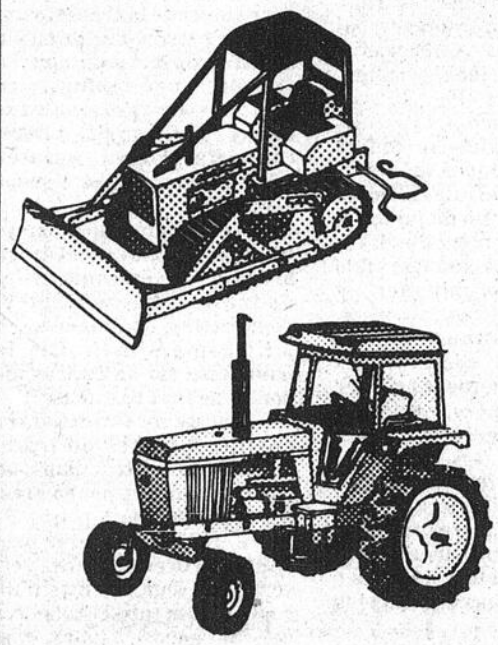
• J'attends vos lettres à: Jean-Claude Trait, rang 7 est, Sainte-Justine GOR 1YO. Ah! j'oubliais: le marché public et aux puces que Guy Robitaille, de Saint-Camille, se propose d'organiser sur sa terre pour la fête du Travail (1er septembre) où ça en est? Êtes-vous intéressés (ées) oui ou non? S'il n'y a pas plus de personnes que ça intéresse, ça va tomber à l'eau ben raide!

Sonic CO-OP
PROMOTION
GAS BAR ST-ANSELME
TÉL.: 885-4464
NUMÉRO GAGNANT
218428
NON RÉCLAMÉ
TIRAGE DU
18 JUILLET '80

DORCHESTER REFRIGÉRATION
Ste-Claire, Dorchester Tél.: 883-2883
VENTE ET RÉPARATION
de tous systèmes de réfrigération. vente et installation de chambre froide. Réfrigérateurs et congélateurs. meubles et accessoires électriques. prélarts de tous genres. tapis de vinyle et tuiles ainsi que vaste choix de cadeaux.
L.G. LACASSE, prop.

22
22

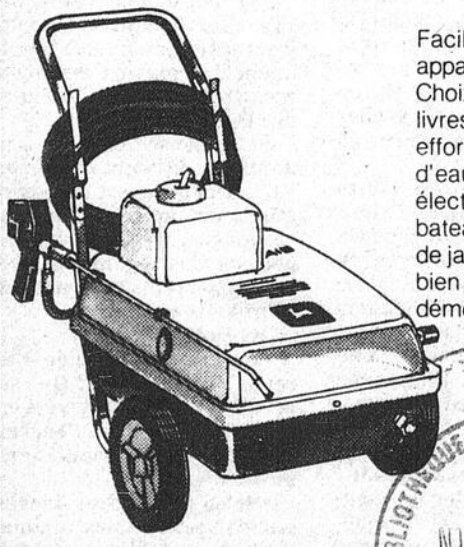
PROLONGEZ VOS LOISIRS AVEC DES MACHINES JOHN DEERE



JOUETS JOHN DEERE

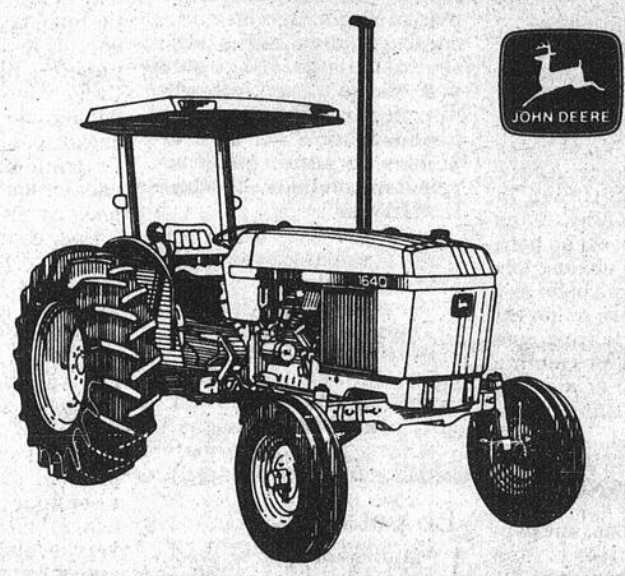
Les jouets John Deere feront la joie des enfants et des parents. Fabrication durable. Tracteurs à pédales, modèles réduits à assembler. Venez voir toute la sélection.

Appareils de lavage à haute pression John Deere



Facilitez toutes vos corvées de nettoyage avec un appareil de lavage à haute pression John Deere. Choix de cinq modèles, développant 500 à 1100 livres de pression à la buse, pour nettoyer sans efforts. Il suffit de raccorder l'appareil à une arrivée d'eau froide et de le brancher dans une prise électrique. Lave et cire automobiles, camions, bateaux, lave les façades de maison, les meubles de jardin et les barbecues. Tous ces travaux et bien d'autres, facilement. Demandez une démonstration sans tarder.

NOUVEAUX NIVEAUX DE PERFORMANCES



La force de traction des 55 ch du 1640 vous étonnera . . . et les nouvelles caractéristiques de confort et de commodité augmenteront encore votre productivité

Le nouveau 1640 John Deere vous surprendra par les possibilités que vous offrent ses 55 ch. Son robuste moteur diesel à 4 cylindres permet un élévation de couple impressionnante, de plus la boîte de vitesses à baladeur et 8 rapports, les réductions finales à planétaires et le système hydraulique à circuit fermé à réactions rapides assurent des performances supplémentaires à celles déjà offertes par les 55 ch. Mais de nombreux autres avantages vous permettent de travailler plus longtemps: contenance accrue du réservoir à carburant, nouveau siège qui se règle selon votre taille et votre poids, ainsi que le nouveau tableau de bord électronique qui groupe les témoins lumineux et les indicateurs pour faciliter votre travail. Le nouveau 1640 offre de nombreuses caractéristiques qui augmentent ses performances. Venez nous voir dès aujourd'hui pour constater toutes les possibilités du 1640.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC
REÇU LE
NOV 11 1980
SERVICE D'ORIENTATION DU LECTEUR

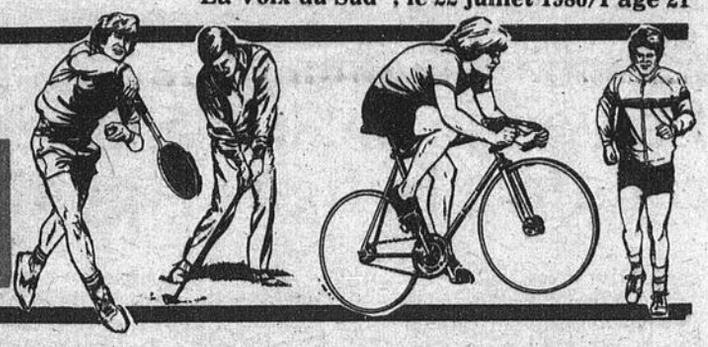
C'est vert à Ste-Claire

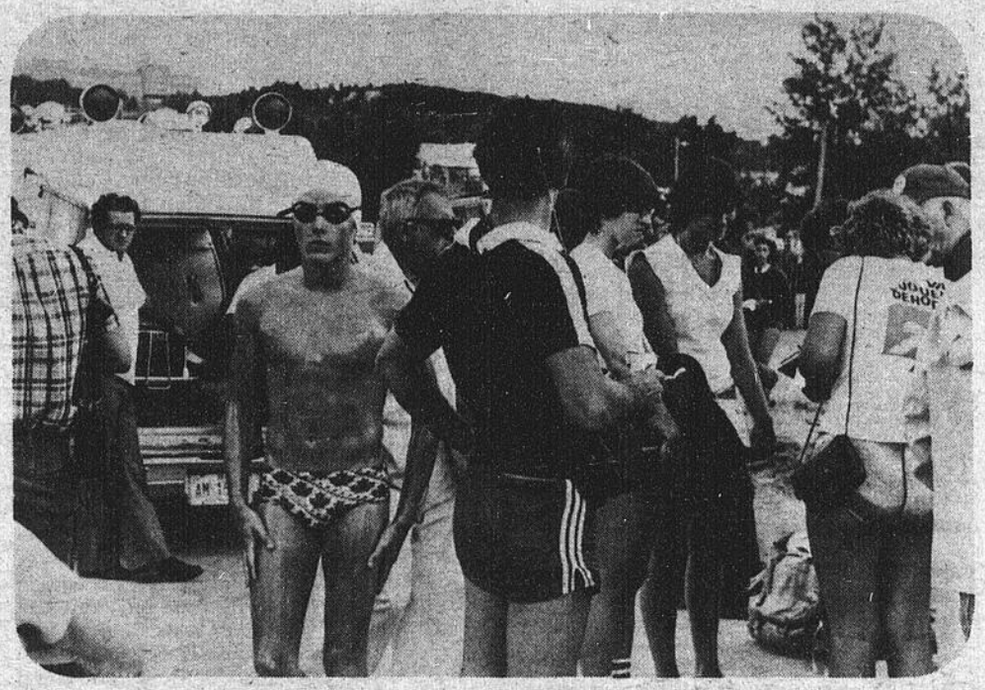
LES INDUSTRIES ET ÉQUIPEMENTS LALIBERTÉ LTÉE

RTE 277 STE-CLAIRE (418) 883-3338

EQUIPEMENTS: AGRICOLE—JARDIN—PELOUSE "JOHN DEERE" VENTE—SERVICE—PIECES—REPARATION

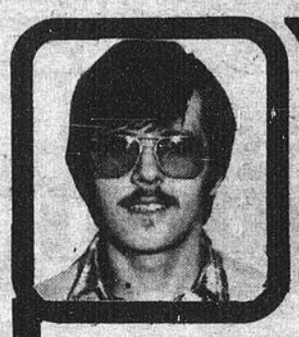
LA VOIX DES SPORTIFS







Le Marathon de Natation du Lac-Etchemin, tout le monde peut y participer, que ce soit comme nageur, officiel ou encore comme spectateur.
(Photo M. Rouillard)



EDITO-SPORT

A l'approche du troisième marathon de nage du Lac-Etchemin

L'Histoire du marathon de nage du Lac-Etchemin est partie petit à petit avec les moyens du bord alors que Marielle Lecours occupait la présidence et que le projet était patronné par le club Nautique du Lac-Etchemin et tout ça, ça se passait en 1978.

L'an dernier l'idée a pris une plus grande proportion premièrement en raison de l'expérience d'un an des organisateurs et la venue de plusieurs nouvelles personnes sur le bureau de direction ont permi d'améliorer le contenu et la présidente Lyse Maheux et son bureau de direction sont sortis grandi de cette expérience.

Cette année on répète l'idée mais cette fois la présidence fut confiée à Mlle Sylvie Lecours qui a suivi le marathon depuis ses tout débuts et elle a su s'entourer d'un exécutif des plus dynamiques et c'est pourquoi on entrevoit les festivités de la fin de semaine prochaine avec beaucoup de confiance et d'optimisme.

Déjà une quarantaine de nageurs ont assuré leur participation et de ce groupe on retrouve le champion de l'an dernier l'excellent Robert Beaulieu de St-Georges de Beauce qui fut d'ailleurs, par la suite, élu l'athlète de l'année en Beauce.

Les parcours seront à nouveau le 8 kilomètres ou cinq milles avec départ et arrivée à la Marina. Les compétiteurs se rendront au quai de M. Marc-A. Nadeau à l'extrémité Est du lac d'où s'effectuera le virage. Les autres parcours seront de 1.6 kilomètre (1 mille), .8 kilomètre (.5 mille) et .32 kilomètre (.2 mille).

Il y aura de plus une classe participation ou chacun y va de son rythme et parcourt la distance qu'il désire. Pas de compétition et beaucoup de plaisir.

À noter que les trophées et médailles seront remis aux gagnants au Club Nautique de Lac-Etchemin dimanche soir et la remise sera suivie d'un souper servi à très bas prix. On clôturera les activités de la fin de semaine par un feu de camp sur le terrain de la Marina vers les 21.00 heures.

Les membres du comité organisateur sont: Mlle Sylvie Lecours présidente, Michel Poulin vice-président, Catherine Fortin, Mario Audet, Michel Fortin, Martin Lessard, Marielle Lecours, Annie Jolin, Lyse Nadeau, Claude Rouillard, Julien Lafontaine et Johanne Blais de même que Carol Jolin.

Le début des courses est prévu pour 13.00 heures et on vous invite à consulter le programme des activités populaires dans nos pages sous la signature de Carol Jolin.

En Sports'oufflant:

— Les amateurs de hockey seront heureux d'apprendre que la ligue de hockey Appalaches renaîtra de ses cendres avec l'adhésion de l'équipe de St-Léon et possiblement une équipe de St-Georges.

— Bernard Giguère de Lac-Etchemin montera dans l'arène prochainement au Palais des Sports de St-Georges pour y affronter Daniel Nadeau, un boxeur invaincu dans sept combats. Pour Bernard il s'agira de son deuxième combat et c'est prévu pour le 8 août prochain au Palais des Sports de St-Georges.

— On attend toujours la fameuse liste des tournois en ce qui a trait au club de golf de Lac-Etchemin.

— Il semble qu'ils se trouvent encore des gens qui critiquent le travail effectué par les directeurs des Régates et j'aimerais bien que ces chialeux et chialeuses s'impliquent au lieu de gueuler. Peut-être qu'ils comprendraient mieux la situation qui prévaut.

— En attendant Sportez-vous bien et à la semaine prochaine.

par Martin Rouillard

22 22 22

Hockey intermédiaire

La venue de St-Léon fera-t-elle renaître la ligue Appalaches

par Martin Rouillard

(Lac-Etchemin) Une réunion spéciale tenue samedi soir dernier au Centre Culturel de Lac-Etchemin permet d'entrevoir l'avenir du hockey intermédiaire d'un meilleur oeil avec l'adhésion de l'équipe de l'Hôtel des Pointes de St-Léon. Comme on le sait le St-Léon évoluait l'an dernier dans la ligue de hockey B.D.L. et ils ont délaissé celle-ci pour cette année pour tenter leur chance dans le circuit Appalaches si la ligue peut compter sur la participation de cinq équipes.

L'équipe de Lac-Etchemin qui a essuyé un refus de la ligue B.D.L. serait également de la partie tout comme les équipes de St-Damien, St-Prosper et fort possiblement l'équipe de Ste-Sabine—Ste-Justine. De plus, on attend une nouvelle en provenance d'une équipe de St-Georges.

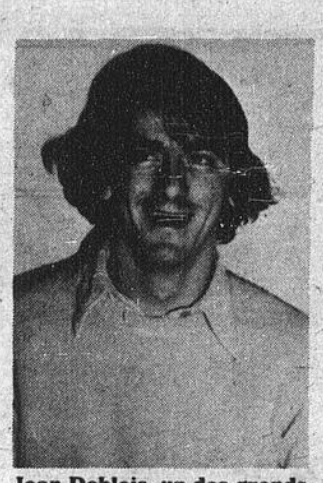
Même si l'équipe de St-Léon se joint à la ligue de hockey Appalaches elle conserve néanmoins son dépôt dans la ligue B.D.L. et elle peut toujours revenir dans ce circuit pour la saison 1981-82.

Présentement les dépôts des équipes sont entre les mains de Jean Deblois et lors d'une prochaine réunion on procédera à la formation d'un bureau de direction ainsi que de la charte de la ligue avec ses modifications à rajouter s'il y a lieu.

Il ne faut toutefois pas se conter d'histoires et je souhaite ardemment que les dirigeants de la ligue de hockey Appalaches se montrent sérieux dans leurs structures de même que dans le déroulement de toutes leurs activités et j'espère qu'ils penseront rencontrer les dirigeants de la ligue de hockey B.D.L. pour couronner à la fin de la saison un vrai champion du hockey intermédiaire dans la région de Beauce et Bellechasse. Sûrement qu'une telle initiative pourrait redorer le blason du hockey qui est en baisse en province et dans tous les arénas.

Il y a également la ligue de hockey L.D.B. qui n'est pas à dédaigner et on pourrait planifier à long terme une fusion possible avec une ligue à deux divisions.

On dit souvent que l'avenir est aux audacieux j'espère qu'elle le sera pour le bureau de direction de la ligue de hockey Appalaches pour la saison 1980-81.



Jean Deblois, un des grands responsables de la formation de la Ligue Appalaches.

La ligue LDB accepte 2 nouvelles équipes

par Jacques Légaré

Lors de la réunion de son bureau de direction dimanche le 20 juillet dernier, la ligue L.D.B. a accepté deux nouvelles équipes dans ses rangs pour l'an prochain. Il s'agit d'équipes de St-Louis de Pintendre et de St-Isidore. Le cas de St-Léon de Standon n'a pas encore été réglé. On ignore si cette équipe est toujours décidée à joindre les rangs de la ligue. C'est ce que nous a rapporté M. Claude Morissette, statisticien de cette ligue.

Par ailleurs, l'équipe de Ste-Marguerite ne sera pas de retour l'an prochain. Cette équipe n'accepte pas la décision de la ligue de bannir un de leurs joueurs, François Cadrin. François Cadrin a acquis une réputation de dur-à-cuire et de faiseur de troubles dans d'autres circuits et c'est pour cela que la ligue l'a exclu. Toutes les autres équipes reviennent.

3 arénas

Contrairement à l'an dernier, où toutes les parties étaient disputées à St-Anselme, les matches seront répartis entre trois arénas cette année. St-Anselme, Ste-Claire, Honfleur et St-Malachie continueront de jouer leurs parties locales à l'aréna de St-Anselme. St-Henri, par contre, jouera dans son aréna nouvellement construit, tout comme St-Louis de Pintendre. Quant à la nouvelle équipe de St-Isidore, elle dispose déjà d'un aréna où elle jouera ses parties locales.

Rappelons qu'à une réunion précédente des directeurs de la ligue, on avait décidé de refuser la candidature de Lac-Etchemin, à cause des trop grandes distances qu'il y aurait à parcourir pour rencontrer cette équipe.

On peut établir l'équipe de Ste-Claire, championne de la saison régulière et gagnante des séries cette année, comme l'aspirante logique aux grands honneurs l'hiver prochain. En effet, l'équipe de St-Anselme qui était bon deuxième, a perdu pour l'hiver prochain des joueurs de grande valeur, comme Rémi Boutin, Jean-Guy Fex et plusieurs autres. On voit mal comment St-Anselme, affaiblit de la sorte, pourrait détrôner les actuels champions.

Frampton

Des cow-boys sur demande

(J.L.) Vous vous occupez d'un festival, d'un centenaire, d'un mariage ou d'une fête et vous aimeriez qu'il soit animé par un convoi western? C'est facile! Vous n'avez qu'à demander au Convoi Western de Thetford, qui se fera un plaisir d'animer votre fête gratuitement.

Le convoi western de Thetford est un organisme à but non lucratif qui, grâce au concours financier de quelques commanditaires, peut se permettre d'offrir ses services gratuitement aux divers festivals et fêtes. Il comprend 20 voitures et 35 chevaux. On peut évaluer les bêtes et le matériel à environ 65 000$.

En route pour St-Gervais (les fêtes du bi-centenaire), ce convoi passera par Frampton le 24 juillet à 4h00, et il y restera toute la soirée. Il passera aussi à Sts-Anges, St-Malachie, Ste-Claire et Honfleur. Il espère recevoir un accueil chaleureux partout où il passera.

Ils seront sur le terrain de l'O.T.J. de Frampton de 4 hres à 11 hres, le 24 juillet prochain. C'est donc une invitation aux amateurs de chevaux, de feux de camp et de musique western.

Piscine ouverte

La piscine de l'O.T.J. de Frampton est maintenant ouverte, du lundi au vendredi, de 10 hres a.m. à 5 hres p.m.. Avis aux intéressés.

Tournoi annuel

Le tournoi annuel de ballemolle de Frampton aura lieu le 3 août prochain. Le début des activités est prévu pour 9 hres a.m.. Ce tournoi est réservé aux équipes de Frampton et on s'attend à avoir une douzaine d'équipes participantes cette année. Il est question que l'an prochain, le tournoi soit ouvert à des équipes de l'extérieur.

eau! eau! attention

Remplacez donc bières et eaux gazeuses par le goût de la vraie de vraie bonne eau.

Environnement Québec

MARATHON DE NATATION
LAC ETCHEMIN
25-26-27 JUILLET 1980

Programme de la fin de semaine

Le coup de départ sera donné vendredi soir à 21h00 au Centre culturel alors que la troupe "Soldeau" vous promet toute une soirée de rires. Leur spectacle intitulé "Le drôle de ch'eau" vous permettra de faire connaissance avec ce groupe de chansonniers et comédiens de la région. L'admission est de $2.50. Comme le nombre de place est limité, les billets s'envoleront comme des petits pains chauds. Procurez-vous le vôtre sans tarder en contactant Anne Cantin (625-5721) ou Sylvie Lecours (625-3581).

* * *

Samedi 26 juillet, c'est le rendez-vous de toute la famille sur le terrain de la Marina pour participer à tout un éventail d'activités récréatives telles: ballon prisonnier, course de canot, course à obstacles, combats de coq, course de lenteur à bicyclette, château de sable, course de poche de patates, etc. Pour tous les goûts, tous les âges. "Viens jouer dehors". Kino Québec remettra un certificat à tous les participants. Si Mère Nature est de notre bord, tout devrait se mettre en branle vers 12:00. Consultez le programme plus détaillé imprimé spécialement pour la journée de plein air.

Vers les 4h00, les Canadiens du Lac-aux-Canards présenteront un spectacle de ski nautique acrobatique des plus amusants. Plusieurs se souviennent de leurs prouesses de l'an dernier alors qu'ils s'étaient produit dans le cadre des Jeux du Québec.

À noter que toutes les activités récréatives ainsi que le spectacle de ski acrobatique sont TOTALEMENT GRATUITS. Comme dirait une bonne amie à moi "Non, c'pas cher".

Vers les 5h00, tout le monde apporte son lunch pour un immense souper communautaire qui aura lieu sur le terrain de la Marina.

En soirée, les jeunes et ceux qui le sont restés, se donnent rendez-vous au Centre Culturel dès 8:00 pour une super soirée disco. L'entrée est seulement de 0.99¢ (Non, c'pas...)

Dimanche le 27, c'est le marathon de natation qui mettra aux prises des nageurs de tous les coins de la province. Les compétitions débuteront à 1h00. Tous les départs auront lieu sur le terrain de la Marina. Encore une fois, l'entrée est libre (Ça pas de bon sang!)

Trophées et médailles seront remis aux gagnants au Club Nautique dimanche soir. Suivra un souper à très bas prix.

On clôturera les activités de la fin de semaine autour d'un feu de camp sur le terrain de la Marina à 9h00.

Bienvenue à tous!

Carol Jolin

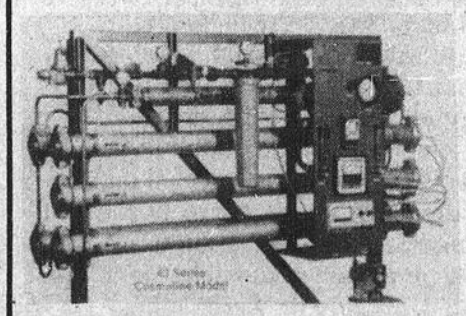
Serge Asselin D.D.
Denturologiste
Lac Etchemin
206, rue Bernard
Tél.: 625-5093 (après 4 heures)

Me GUY LABONTÉ
NOTAIRE ET CONSEILLER JURIDIQUE
222, 2e Ave
LAC ETCHEMIN
TÉL.: 625-9501
(IMMEUBLES B. DUPONT)
Bureau à Lac Etchemin tous les jours (le soir sur rendez-vous).
Bureau à Ste-Justine (édif. de la clinique médicale) tous les soirs (de 7 à 9 hres) sur rendez-vous: 383-3434.
Bureau à St-Damien (789-2247) à St-Léon (642-5786)
et dans les autres paroisses (625-9501 ou 383-3434) sur demande.

Rénald Lemieux
ASSUREUR-VIE
L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS
RUE DU SANCTUAIRE
LAC ETCHEMIN
TÉL. BUR.: 625-7481



— ATTENTION — ATTENTION —
DU NOUVEAU POUR LES PRODUCTEURS DE SUCRE D'ÉRABLE



"OSMONIC"
Le séparateur d'eau d'érable qui peut réduire votre consommation d'huile, de bois de chauffage et offre un meilleur rendement à l'évaporation de l'eau.
(machine en stock)
POUR PLUS D'INFORMATIONS:
ROBERT CAMERON
STE-JUSTINE
TÉL.: (418)383-3971

Embellissez votre quartier. Faites-en le tour.
PARTICIPACTION

SERVI PLUS

VIVE L'ÉTÉ
SAISON DES VACANCES



viandes

JEUNE DINDE
Surgelée
Can. Cat. A



.92 lb.

POITRINE DE POULET
1.29 lb.

CUISSE DE POULET .95 lb.

CRETONS
BILOPAGE
283 g. **1.35** ch.

EGGS ROLLS
BILOPAGE
Bte 6's **1.15** ch.

produits surgelés

GÂTEAUX
Deep'n Delicious
McCAIN
Chocolat ou vanille
19 on.
1.69 ch.

PLUS

SAUCE SPAGHETTI
Tomate
CATELLI
Bte 14 on. **.59**

fruits et légumes

NAVET
Du Québec **.17** lb.

CHOUX
Du Québec **.09** lb.

ORANGES
SUNKIST
Gr. 113 dz.



RAISINS ROUGES
De Californie
1.09 lb.

1.05

PLUS

CÉRÉALES
Rice Krispies
KELLOGG'S
Bte 575 g. **1.35**

PLUS

BOISSONS GAZEUSES
PEPSI COLA
Btle 750 ml. 6/**2.19**
ou .39 l'unité (+) dépôt



Spéciaux en vigueur les 23-24-25-26 juillet 1980

GÂTEAUX Demi-lune vanille VACHON Bte 6's	1.29	OIGNONS Sucrés GATTUSO Bocal 12 on.	1.21
MINI-CHIPS Rég. CHRISTIE Bte 125 g.	.63	ÉPICES SCHWARTZ GOURMET Ass. poulet Bocal	.85
GUIMAUVES Miniatures blancs KRAFT Sac 10 on.	.59	À steak Bocal	.79
FROMAGE Single 1 on. Canadien de KRAFT Pqt 250 g.	1.19	B.B.Q. Bocal	.95
BREUVAGE (3 saveurs) ROUGEMONT Btle 64 on.	.91	PROTECTEUR D'ÉLÉMENT Petit et grand STUART Pqt 10 & 6's	.73
PAIN DE VIANDE PREM Bte 340 g.	1.25	ESSUIE-TOUT Blanc KLEENEX Pqt 2 rlx	1.39
MACÉDOINE Choix IDÉAL Bte 19 on.	.45	CURE-OREILLES GRAD Bte 90's	.56
GHERKINS Sucrés GATTUSO Bocal 12 on.	1.21	MAXI SERV. FÉM. Rég. STAYFREE Bte 10's	1.19
OLIVES FARCIES Manz. L.P. GATTUSO Bocal 15 on.	1.59	MAXI SERV. FÉM. Désod. STAYFREE Bte 10's	1.25
		BLÉ D'INDE En grains Can. Choix GRAD Bte 12 on.	.38

PLUS

THÉ Salada
Orange pekoe
SALADA
Bte 60's **1.55**

PLUS

PÂTES ALIMENTAIRES CATELLI SPAGHETTI
(3 variétés)
CATELLI
Bte 1 kg. **1.15**

PLUS

MOUCHOIRS DE PAPIER
Blancs (format homme)
KLEENEX
Bte 60's **.75**

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS ET DE CORRIGER LES PRIX INCORRECTS RÉSULTANT D'UNE ERREUR D'IMPRESSION

SPÉCIAUX DISPONIBLES CHEZ CES MARCHANDS SEULEMENT

on pense à vous

Tourville Jasmin Lord	**Armagh** Paul-Eugène Langlois	**Montmagny** Alimentation St-Thomas	**Cap St-Ignace** Mme Léon Richard	**Ste-Lucie** Serge Gonthier Enr.
St-Camille Marius Dallaire	**St-Philémon** André Roy	**La Pocatière Station** Charles Kidd	**St-Damien** Antonio Labrecque	**St-Eugène** Mme Geneviève Gamache
St-Paul Paul Proulx	**Buckland** René Leblond	**St-Henri** Épicerie J.-A. Beaudet	**Ste-Félicité** Alimentation Bernier	**St-Gervais** Yves Boucher

Publié avec l'autorisation de J.L. Duval Limitée

22
22
22

Lac-Etchemin

Les Régates sont-elles en bonne santé financière

par Martin Rouillard

Le bilan financier des quatorzièmes Régates Internationales Molson du Lac-Etchemin est maintenant connu et même si la mauvaise température est venue perturbé certaines activités des Régates on peut dire que les chiffres sont tout de même satisfaisants.

Plusieurs activités devront être retirées de la programmation en raison de la non-rentabilité et on devra faire place à des activités populaires qui gagneront la faveur du public. Tout d'abord la soirée d'ouverture du jeudi soir s'est révélé un fiasco sur toute la ligne et les organisateurs en sont conscients et c'est pourquoi certains changements seront apportés.

Il y a également les deux soirées conjointes du vendredi soir qui ont tout simplement doublé les frais de dépenses mais n'ont pas doublé les revenus. Les compétitions de scies mécaniques n'ont pas connu le succès escompté et l'an prochain on devra s'assurer d'une meilleure participation de la part des amateurs de cette discipline si l'on veut récidiver.

Le fameux bingo n'a pas été sans causer certains soucis aux organisateurs alors que les dépenses étaient plus élevées que les revenus.

Les Régates elles-mêmes devront modifier leur image aux yeux du public et il faudra nécessairement une meilleure qualité de pilotes et un plus grand nombre d'embarcations. Mais là-dessus le président Donald Aubin nous a assuré que si les édiles municipaux et le commanditaire Paul Molson Bérubé embarquaient que les Régates de l'an prochain se dérouleraient sur une période de deux jours et par le fait même, les bourses seraient plus alléchantes pour les coureurs et la course compterait pour un plus grand nombre de points au classement des coureurs de la Fédération Nautique du Canada. Ça serait sûrement un gros plus dans le clan des Régates.

On devra nécessairement inclure un plus grand nombre de personnes au sein du bureau de direction et chacun devra faire son travail consciencieusement et voir à une seule activité au lieu de quatre ou cinq comme c'était le cas cette année.

Plusieurs organisations ont pu bénéficier des largesses de la direction des Régates samedi soir dernier lorsque le président Donald Aubin leur a remis un chèque lors de la soirée des bénévoles qui avait lieu au Club Nautique de Lac-Etchemin. Il faut toutefois mentionner que ces organismes ont apporté un sérieux coup de main à l'organisation lors des activités.

Le corps de cadets de Lac-Etchemin a reçu un chèque au montant de $1,700.00 et comme le soulignait le Major Gagnon ce montant vient à point. Le club de chasse et pêche a reçu un montant de $1,000.00 tout comme le Club Nautique et les Chevaliers de Colomb. Le Club Optimiste de Lac-Etchemin a reçu pour sa part un montant de $1,500.00 et le nouveau président Claude Quirion a tenu à remercier les organisateurs et leur a assuré son appui pour l'an prochain. En ce qui concerne les Chevaliers de Colomb le grand responsable Gaston Deblois a souligné que ces argents serviront pour l'aide aux handicapés et on ne peut que les inciter à poursuivre dans ce domaine.

Il ne faudrait pas passer sous silence l'excellent travail accompli par le trésorier des Régates Daniel Roberge qui a présenté un bilan des plus détaillés lors de la soirée des bénévoles.

État des dépenses et revenus (sommaire) au 80/07/14 (annexe III)

DÉPENSES PAR ACTIVITÉS:

Administration et organisation	$10,420.50
Tente et installation	3,332.98
Soirée d'ouverture	378.00
Soirée canadienne	542.05
Pow-Wow	1,447.11
Soirée bavaroise et duchesses	5,806.43
Scie mécanique	1,114.58
Régates	10,984.21
Bingo	3,057.31
Démolition	5,853.02
Balle-molle	739.24
Soirée des bénévoles	328.17
	$44,003.60

REVENUS PAR ACTIVITÉS:

Administration et organisation	$ 8,472.41
Tente	0
Soirée d'ouverture	187.00
Soirée canadienne	665.20
Pow-Wow	3,936.55
Soirée bavaroise et duchesses	12,248.50
Scie mécanique	868.00
Régates	6,336.15
Bingo	2,554.00
Démolition	10,963.80
Balle-molle	1,058.61
Soirée des bénévoles	$47,290.20
SURPLUS DES REVENUS SUR LES DÉPENSES:	$3,286.62

Tournoi de balle-molle familial

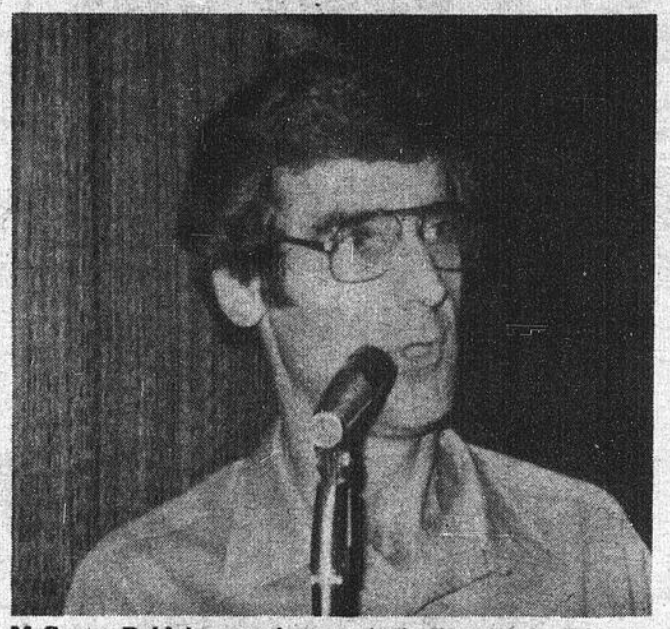
L'Honneur des familles en jeu

par Martin Rouillard

(Lac-Etchemin) Cette année pour une troisième année consécutive sur les terrains de l'O.T.J. de Lac-Etchemin se déroulera les 16 et 17 août prochains un tournoi de balle-molle genre participation ou les joueurs portant le même nom de famille pourront participer. Par exemple tous les Fortin pourront se former une équipe et disputeront la victoire au Gagnon. Les équipes pourront être mixtes mais seulement le nom de baptême sera accepté.

Le coût de l'inscription est fixé à $20.00 par équipe et chacune des équipes devra de plus fournir une balle neuve et la date limite pour vous inscrire est le 13 août prochain.

Ce tournoi n'est pas du genre compétition mais bien de participation et pour de plus amples informations, on vous invite à communiquer avec André Gagnon au numéro de téléphone 625-8741 ou encore Germain Gagnon au numéro de téléphone 625-4481.



M. Gaston Deblois a tenu à remercier la direction des Régates pour ce chèque de $1000.00 et il a assuré l'assistance que cet argent sera bien placé. (Photo M. Rouillard)



Dans l'ordre habituel: M. Donald Aubin président des Régates, M. Julien Lafontaine, Commodore du Club Nautique, Major Jacques Gagnon, M. Claude Quirion, prés. du Club Optimiste, M. Michel Pouliot, Club Chasse et Pêche, M. Gaston Deblois, Chevalier de Colomb et M. Gill Nadeau de la Brasserie Molson. (Photo M. Rouillard)

MAURICE BROUSSEAU
STE-JUSTINE TÉL.: 383-3212
UN SPÉCIALISTE DE LA SCIE À CHAÎNE



Spécial
SUR SCIE À CHAINE ÉQUIPÉE DE FREIN SÉCURITAIRE ET DU SYSTÈME DE FEU ÉLECTRONIQUE

DE MARQUES RÉPUTÉS:
• SKILL-SAW • STIHL • JOHNSEREDS • DOLMAR • HOMELITE • ETC.

EN SPÉCIAL
PLUSIEURS MODÈLES DE BICYCLES À PÉDALES DE DIFFÉRENTES MARQUES AVEC SERVICE APRÈS-VENTE
BÊCHEUSE - TONDEUSE - TRACTEUR À GAZON "COLOMBIA" "GILSON"
MOTEURS D'EMBARCATION DE MARQUES "SUZUKI" DE 2 À 85 FORCES ET "ARROW"
MOTOS "SUZUKI" DE 50 À 1100CC
MOBYLETTES "MALAGUTI" — "SCOUT"

A VENDRE: 45 CORDES DE BOIS DE CHAUFFAGE (en 4 pieds)

* PHOTOS MARIAGE
* PHOTOS STUDIO
* CADRES TOUS GENRES
* PAPETERIE DE MARIAGE

studio Denys Inc.
PHOTOGRAPHE

VENTE DE:
* CAMÉRAS * FILMS * PROJECTEURS
* BATTERIES * ACCESSOIRES DE CAMÉRA

DÉPÔT AU MAGASIN
Mme Alcide Breton de Lac Etchemin.

FINITION DE FILMS AMATEURS

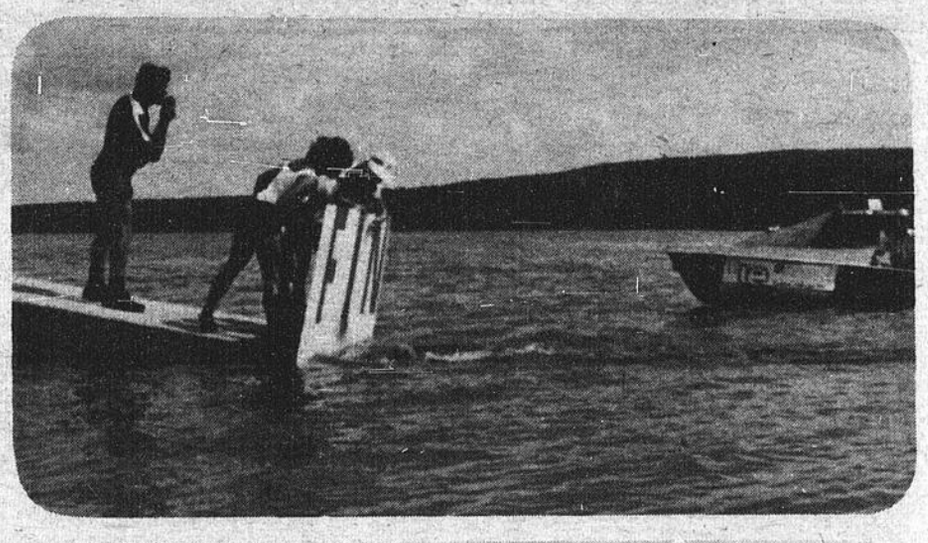
LAC ETCHEMIN TÉL.: 625-6021

La fin de semaine du marathon de natation c'est pour tout le monde.

MARATHON DE NATATION
LAC ETCHEMIN
25-26-27 JUILLET 1980

Viens voir ça!!!









Le groupe Soldeau qui donne le spectacle d'ouverture du marathon de natation vendredi le 25 juillet. De gauche à droite, (debout): Marcel Pion, Sylvie Vallières, Joane Leguy; (assis): Liliane Lafontaine, Richard Bélair et le bras de Gilles Boulet.

VENDREDI, 25 JUILLET:

— Pièce de théâtre pour enfants au Centre Culturel à 9.00 hres A.M.
Invitée: Troupe Sakatou
— Soirée d'ouverture au Centre Culturel à 21.00 hres avec SOLDEAU

SAMEDI, 26 JUILLET:

— Journée de plein air à la Marina à compter de midi.
— Spectacle de ski nautique acrobatique à 16.00 hres.
— Souper communautaire à 17.00 hres à la Marina.
— Discothèque à 20.00 hres, au Centre Culturel.

DIMANCHE 27 JUILLET:

— Marathon à compter de 13.00 hres, l'entrée est libre.

Cette page est une commandite de:
B. Dupont Auto
Pontiac, Buick, GMC
Lac-Etchemin

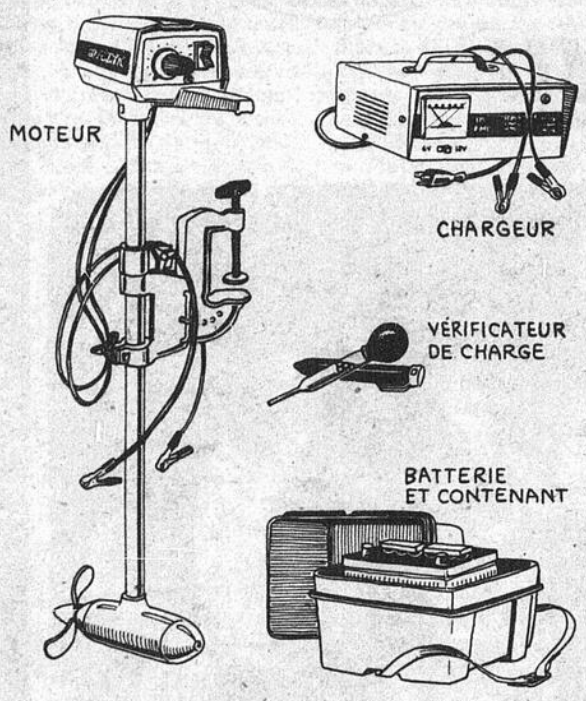
LE MARATHON EST COMMANDITÉ PAR:
Le Club Nautique



par Jeannot Ruel, A.J.P.A.

Le moteur électrique

Si vous êtes un pêcheur de grands plans d'eau, vous possédez probablement déjà un moteur hors-bord à essence. Sur ces grands lacs, il est bien agréable de pouvoir compter sur la puissance d'un bon moteur pour vous amener rapidement à un endroit choisi ou pour revenir à son point de débarquement sans trop perdre de temps. Le fait de pouvoir rapidement revenir à la terre ferme en fuyant un brusque déchaînement des éléments naturels est aussi un point à prendre en considération quand on pratique son sport sur des "mers" intérieures.



Pourtant, la grande majorité des pêcheurs sont des amateurs de petits plans d'eau. En ajoutant à cela le fait que bon nombre de lacs sont maintenant interdits aux moteurs à essence, les pêcheurs se tournent de plus en plus vers le moteur électrique comme mode de propulsion.

Ces petits moteurs possèdent plusieurs avantages, dont celui de n'être pas polluant, mais le pêcheur ne peut s'attendre à en obtenir une puissance semblable à celle d'un moteur à essence. Alors que la puissance de ce dernier est définie en chevaux-vapeur (ex.: 6 CV, 9 CV), celle du moteur électrique est définie en livres de poussée. Les modèles habituellement offerts sur le marché sont disponibles dans des puissances variant entre 6 livres et 30 livres de poussée.

L'industrie a établi qu'une livre de poussée pouvait déplacer une charge de 100 livres sur l'eau. Un moteur de 9 livres de poussée pourrait donc déplacer 900 livres de charge, soit une embarcation de 100 livres, 3 personnes de 200 livres et 200 livres de bagages. Un moteur de 12 livres pourrait déplacer 1200 livres, etc. Pourtant, quand on fait de la pêche, il ne s'agit pas seulement de se déplacer mais aussi de se déplacer avec une certaine vitesse. De plus, il n'est pas souhaitable de devoir toujours donner le maximum de puissance pour effectuer le moindre déplacement, sans compter que le vent et les vagues peuvent éliminer la petite marge de puissance restante.

À mon avis, ces chiffres ne sont valables qu'en théorie; en pratique, je préfère une livre de poussée par 50 livres de charge. En confiant une charge maximum de 450 livres à mon moteur de 9 livres de poussée, je conserve la manoeuvrabilité de mon embarcation et je trouve ce chiffre plus réaliste. Pour ne pas connaître de déception, je prends pour acquis que les performances d'un moteur électrique de 25 livres de poussée équivalent à peu près à celles d'un moteur à essence de 2 CV.

Pour la pêche à la traîne, le contrôle de vitesse à rhéostat d'un moteur électrique est bien appréciable. Plusieurs modèles possèdent un sélecteur à 2 ou 3 vitesses prédéterminées et je trouve ce dispositif moins pratique. En plus d'une bonne gamme de vitesses, le moteur électrique devrait aussi comporter une marche arrière, un support à bascule à plusieurs positions et un arbre de moteur ajustable en hauteur.

Comme "carburant", le moteur électrique utilise l'énergie fournie par une batterie. Comme la résistance de cette batterie déterminera l'autonomie de votre moteur, il vaut mieux ne pas lésiner à l'achat de cet élément. Une batterie de 60 ampères peut être suffisante pour un petit moteur quand vous disposez d'un espace restreint comme dans un canot. Cependant, une puissante batterie de 90 ampères et plus pourrait vous éviter de ramer pour revenir au quai après une longue journée de pêche.

Un vérificateur de charge de batterie est un petit item peu dispendieux et très utile. J'utilise le modèle qui ressemble à un gros compte-goutte dont le tube comporte 4 petites billes. Quand les 4 billes flottent, la batterie est chargée à bloc; si seulement 3 billes flottent, la batterie n'est chargée qu'aux trois-quarts de sa puissance, etc. Ceci me permet de vérifier l'état de ma batterie pendant une excursion et de connaître d'un coup d'oeil la réserve d'énergie restante. Il ne faut jamais amener une batterie complètement à plat, car elle pourrait ne plus pouvoir conserver sa charge par la suite.

Un contenant de plastique spécial muni d'une ganse facilite le transport de la batterie et peut éviter d'éventuels dégâts d'acide sur le linge ou dans l'embarcation. J'y range aussi mon petit vérificateur de charge et le tout prend aisément place dans la pointe de mon canot, à l'arrière de mon siège.

Le chargeur est la troisième et dernière pièce essentielle de cet ensemble électrique. De petits modèles compacts sont disponibles sur le marché; pour cet usage, le chargeur devrait avoir une puissance d'au moins 6 ampères et posséder un protecteur de surcharge intégré. Un indicateur de charge est aussi bien utile de même qu'un voyant lumineux de polarité.

Pour les excursions de quelques jours dans des endroits éloignés où il n'y a pas d'électricité, le pêcheur ingénieux peut toujours utiliser l'alternateur de sa voiture pour recharger sa batterie. Des fils de raccordement, communément applés "câbles à booster", seront alors nécessaires pour relier les bornes des deux batteries. Le petit indicateur de charge s'avérera alors bien utile pour surveiller périodiquement l'opération de chargement pendant que le moteur de l'automobile remplit sa fonction de génératrice.

Avec le moteur électrique, on découvre l'agréable sensation de glisser silencieusement sur l'onde et quand la beauté de l'environnement sauvage se met de la partie, on a l'impression d'être mieux accepté par la nature à cause de cette discrétion. Ce n'est probablement pas seulement une impression, puisque ces poissons qui viennent mordre à votre ligne ne semblent pas avoir été effrayés par le passage du petit hors-bord électrique au-dessus de leur tête...

Ligue de balle-molle Junior

L'égalité persiste au premier rang

par Martin Rouillard

Dans la ligue de balle-molle Junior le classement est des plus serrés et les rencontres sont des plus spectaculaires et on vous invite à venir y assister et y encourager nos futurs vedettes.

Lundi soir dernier le B. Dupont a eu raison du Marché Gagnon par le compte de six à cinq avec Marco Bouchard qui remporte sa première victoire de la saison au monticule qui avait déjà cinq revers à son dossier. Sylvain Drouin a encaissé son premier revers contre trois victoires. Cette rencontre a nécessité trois manches supplémentaires en raison de l'égalité et les deux lanceurs ont excellé au monticule. Il ne manquait qu'un coup de circuit à Marco Bouchard pour réussir en carrousel lui qui était l'auteur d'un simple, d'un double et d'un triple. Claude Lachance a frappé pour une moyenne de .500 au cours de cette rencontre. Sylvain Drouin a aidé sa cause à l'offensive avec trois coups sûrs en cinq apparitions au bâton.

Marché GEM 5, B. Dupont 3

Jeudi soir dernier le Marché d'alimentation GEM a eu raison de l'équipe du B. Dupont par le compte de cinq à trois alors que Stéphane Poulin a mérité sa deuxième victoire de la saison contre trois revers et que son opposant Marco Bouchard encaissait un sixième revers. Claude Lachance du B. Dupont s'est révélé le meilleur frappeur de la partie avec deux coups sûrs.

Nett. Moderne 9 Marché Gagnon 8

Vendredi soir ce fût autour du Nettoyeur Moderne de remporter une victoire difficile par le compte de neuf à huit devant le Marché Gagnon alors que Bruno Lehoux remportait un quatrième gain cette saison contre deux revers et que son opposant Marco Pouliot encaissait un deuxième revers en autant de décisions. Une autre rencontre qui a nécessité cette fois une manche de surtemps. Sylvain Drouin et Richard Rancourt pour le Marché Gagnon ont frappé en lieu sûr à deux occasions tout comme Stéphane Goulet et Martin Lecours pour l'équipe du Nettoyeur Moderne.

Prochaines rencontres

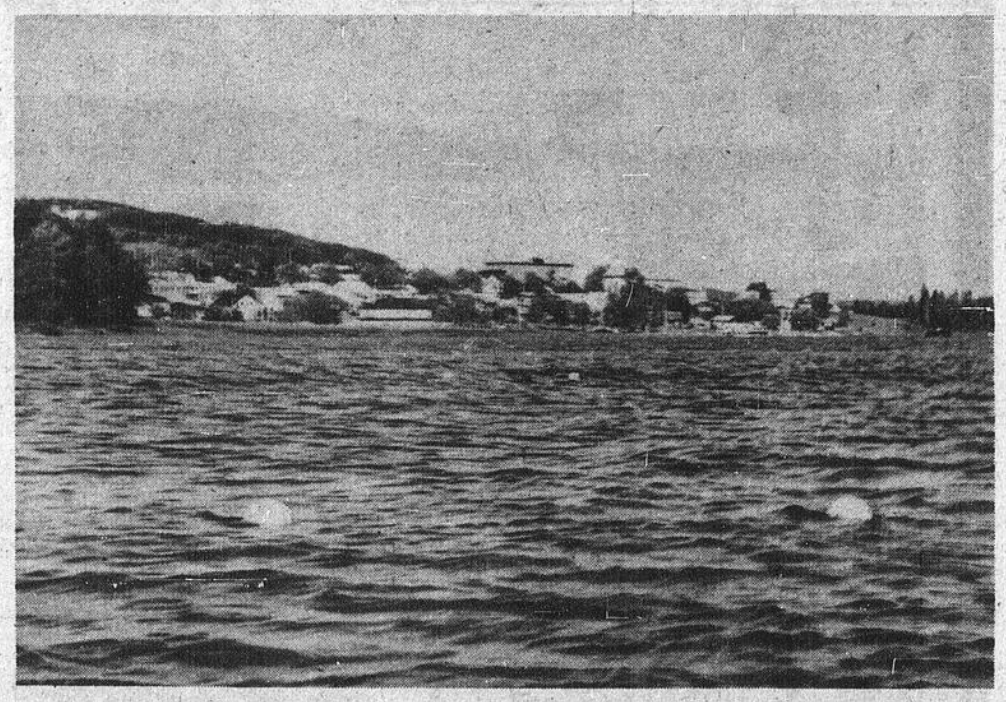
24 juillet: Marché GEM VS Marché Gagnon
25 juillet: Marché Gagnon VS Ferland & Bégin
28 juillet: B. Dupont VS Nettoyeur Moderne
29 juillet: Marché GEM VS Ferland & Bégin

CLASSEMENT

Ferland et Bégin	4	4-0	49-20	8
Nettoyeur Moderne	6	4-2	53-45	8
Marché Gagnon	6	3-3	40-40	6
GEM	5	2-3	24-37	4
B. Dupont Auto	7	1-6	32-56	2

MEILLEURS FRAPPEURS

1. Marc Dallaire (Nett. Mod.)	10 en 15	.667
2. Dany Gagnon (Ferl.-Bég.)	8 en 13	.615
3. Michel Panneton (Ferl.-Bég.)	6 en 10	.600
4. Richard Rancourt (Mar. Gagnon)	8 en 16	.500
5. Gaby Pouliot (Ferl.-Bég.)	6 en 12	.500
6. Martin Pouliot (Ferl.-Bég.)	4 en 5	.500
7. Stéphane Goulet (Nett. Mod.)	7 en 15	.467
8. Rock Drouin (GEM)	6 en 13	.462
9. Mario Deblois (M. Gagnon)	5 en 12	.417
10. Rock Deblois (M. Gagnon)	5 en 12	.417



On demande à tous les riverains et propriétaires d'embarcations de préserver les nageurs dans les eaux du lac Etchemin, dimanche le 27 juillet prochain. (Photo M. Rouillard)

PISCICULTURE
TRUITES
ARC-EN-CIEL ET MOUCHETÉES
"OUVERT TOUS LES JOURS"
DOMAINE DE PÊCHE
TANGUAY INC.
STE-SABINE
RANG 12
TÉL.: 383-3570

NOTAIRE et
CONSEILLER JURIDIQUE

Me Jules Fortin

155, 3ième Avenue
Lac Etchemin
Tél.: Bur.: 625-2751

Cessionnaire des greffes de
Mes J.B.T., Gaston et James Dufour

Lac Etchemin: tous les jours (le soir sur rendez-vous)
St-Léon (Caisse): mardi 10 h 00 A.M. **(642-5471)**
St-Odilon (Caisse): vendredi 2 h 00 P.M. **(464-2381)**

**CLINIQUE CHIROPRATIQUE
LAC-ETCHEMIN**

GUY LAJEUNESSE D.C.
DOCTEUR EN CHIROPRATIQUE

314, RUE JACQUES
LAC ETCHEMIN
TÉL.: (418) 625-1421
SUR RENDEZ-VOUS

gagnon, chabot, labrecque & associés inc.

COURTIERS D'ASSURANCES

(FORTIN & MORENCY)

HEURES DE BUREAU
DU LUNDI AU VENDREDI
8.30 À 4.30 HRES

222, 2e AVENUE
LAC ETCHEMIN
TEL.: 625-2631
625-6251

AVOCATS

JEAN-MARIE MORISSETTE AVOCAT
DE L'ÉTUDE LÉGALE
MORISSETTE, ROBITAILLE ET ASSOCIÉS

350 BOUL. CHAREST EST
SUITE 504 QUÉBEC

LAC ETCHEMIN
IMMEUBLE DUPONT

POUR APPOINTEMENTS:
FRAIS VIRÉS 1-529-2596

NORMANDIN, SÉGUIN & ASSOCIÉS

MOREAU, THIBAUDEAU, JACQUES & ASSOCIES
RUEL, ROY, MOREAU & ASSOCIES
YVES LACHANCE

Comptables agréés

REJEAN MOREAU, c.a. JEAN-GUY JACQUES, c.a.
ANDRE THIBAUDEAU, c.a.
JEAN-EUDES RUEST, c.a. WILBROD POULIN, c.a.

Luc Nadeau, c.a.
Gaétan Lapierre, c.a.
Armand Poulin, c.a.
Normand Gagné, c.a
Yves Lachance, c.a.
Michel Rodrigue, c.a.
Gilbert Plante, c.a.
Benoit Jacques, c.a.,
Yvon Pomerleau, c.a.

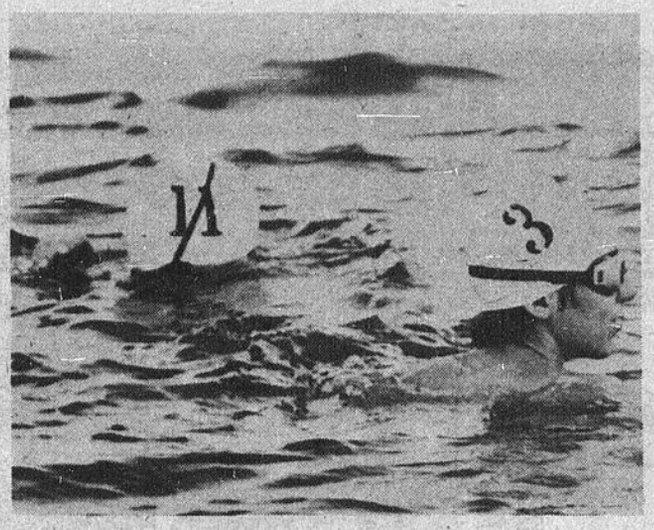
11,535, 1ère Avenue,
Ville St-Georges
(418) 228-6676

2727, Boul. Dionne,
St-Georges-Ouest
(418) 228-6677

221, 2ème Avenue,
Lac Etchemin
(418) 625-5921

191, rue Langevin,
Ste-Justine
(418) 383-3094

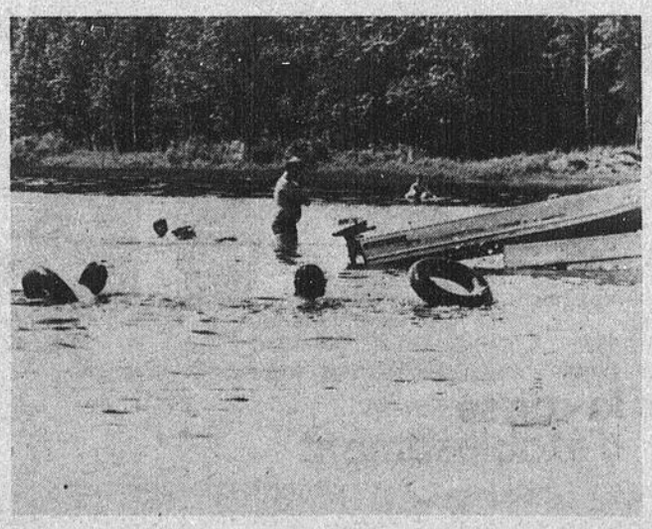
Bureaux à:
Montréal, Ottawa, Hull, Hawkesbury, Gatineau,
Grand'Mère, Shawinigan, Ville St-Georges, Lac Etchemin,
Ste-Justine et Baie-Comeau











(photos Martin Rouillard)



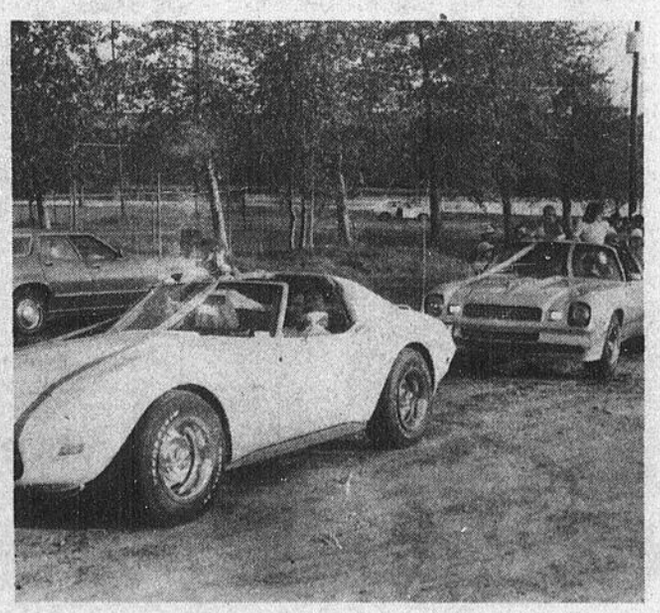
Les élections de maires et de mairesses c'est toujours une grosse affaire dans les différents terrains de jeux de la région et dernièrement nous avons photographié pour vous ces charmants et charemantes personnes à Lac-Etchemin. On reconnaît: Myriam Fortin, Judith Leblond, Pascal Pouliot, Chantale Fortin et Jean-François Aubin, Michel Cadoret était absent au moment de la photo. (Photo M. Rouillard)



Les costumes d'époque et les déguisements étaient de mise pour le défilé dans les rues (Photo M. Rouillard)



Tous les enfants du quartier s'étaient donné rendez-vous et même notre ami Charles Couture s'en est donné à coeur joie avec ces amis. Du plus vieux au plus jeune. (Photo M. Rouillard)



22
22

la caisse d'établissement de la chaudière
courtier

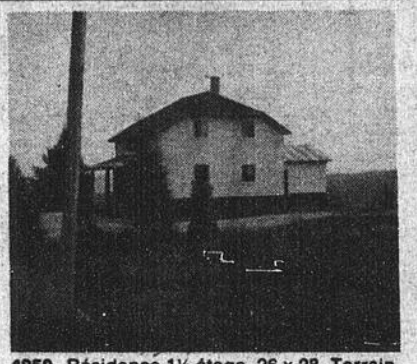
3500, 6e Avenue, C.P. 250, St-Georges-Ouest, Beauce, P.Q. G5Y 5C7



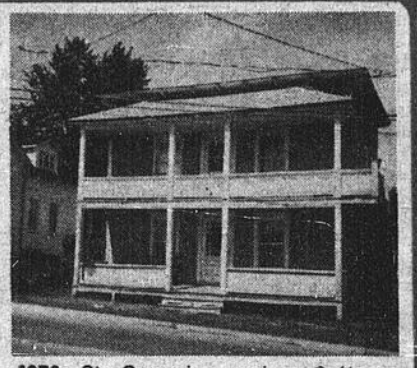
4951- Chalet isolé, 29½ x 16½. Avec ou sans terrain 100 x 150 à Ste-Germaine. Prêt à déménager. Chauffage électrique. Entrée laveuse sécheuse.
Agent: Jean-Guy Deblois, St-Benjamin 625-4331.



4958- Terre avec maison de ferme 20 x 22 + annexe. Meublé. Grange et instruments aratoires. 130 arpents carrés. Envjron 100 cordes de feuillus. 300 cordes de résineux. Ruisseau.
Agent Jean-Guy Deblois, St-Benjamin 625-4331.



4959- Résidence 1½ étage. 26 x 28. Terrain 300 x 300. Construction 1950. Rénovée acier émaillé. Toit neuf. Humidificateur neuf. Puits artésien.
Agent Jean-Guy Deblois, St-Benjamin 625-4331.



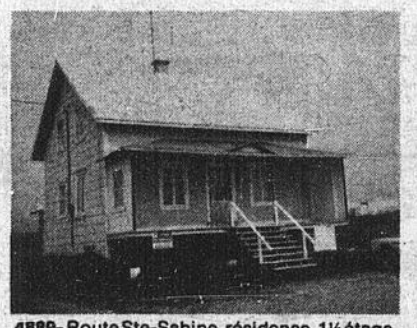
4970- Ste-Germaine, maison 2 étages meublée. Possibilité logement au 2e étage.
Agent: Jean-Guy Deblois, St-Benjamin 625-4331.



4984- Ste-Justine, résidence, 1 étage. 20½ x 31. Garde-robe en cèdre. Sous-sol 6 pieds.
Agent Jean-Guy Deblois, St-Benjamin 625-4331.



4986- St-Odilon, résidence 1½ étage. 28 x 26 + rallonge 16 x 28. Terrain 70 x 150. Possibilité de commerce.
Agent Jean-Guy Deblois, St-Benjamin 625-4331.



4889- Route Ste-Sabine, résidence. 1½ étage. Hangar. Terrain 300 x 125.
Agent: Gérald Maheux, Ste-Germaine 625-4336.



4866- St-Léon de Standon, résidence 22 x 26½. 1½ étage.
Agent: Clément Talbot, Frampton 479-2195.



4801: St-Damien, résidence 23 x 26. 1½ étage.
Agent: Clément Talbot, Frampton 479-2195.

D: 4969- Résidence, style canadien avec lucarnes. 20 x 48. Terrain 100 x 150. Puits artésien. 2 fosses septiques. Four encastré, laveuse à vaisselle, plaque chauffante, broyeur, tour antenne T.V. et C.B. Finition intérieure au bois naturel. Chambre de cèdre. Possibilité de logement.
Agent: Jean-Guy Deblois, St-Benjamin 625-4331.

AUBAINE DE LA SEMAINE

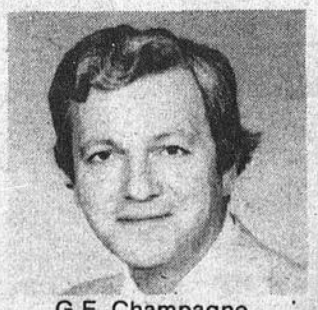


4920- CHALET, Ste-Germaine. 22 x 20. Terrain 65 x 270. Construction 1971.
Agent: Gérald Maheux, Ste-Germaine 625-4336.

D: 4975- Ste-Germaine, commerce: Garage débosselage, peinture. Équipement inclus.
Agent: Jean-Guy Deblois, St-Benjamin 625-4331.
D: 4983- Dans la région. Garage réparation générale. Distributeur WHITE. Salle de peinture. Résidence.
Agent: Jean-Guy Deblois, St-Benjamin 625-4331.
Gérald Maheux, Ste-Germaine 625-4336.
D: 4888- Chalet à Lac-Etchemin. Terrain 50 x 125.
Agent: Gérald Maheux, Ste-Germaine 625-4336.
D: 4869- 2 logements, Lac-Etchemin. 24 x 42. Terrain 75 x 100. Construction 1973.
Agent: Gérald Maheux, Ste-Germaine 625-4336.

D: 4879- Résidence avec 2 logements + épicerie, St-Nérée. 50 x 38. Terrain 158 x 48. Construction 1953. Cour asphalte.
Agent: Clément Talbot, Frampton 479-2195.
D: 4971- 2 logements situé à St-Léon de Standon. 28 x 32. Terrain 50 x 110. TRÈS PROPRE.
Agent: Clément Talbot, Frampton 479-2195.
D: 4822- Restaurant, lic. bar. Situé dans la région.
Agent: Clément Talbot, Frampton 479-2195.
D: 4802- Restaurant et résidence, situés dans la région.
Agent: Clément Talbot, Frampton 479-2195.

VOYEZ UNE ÉQUIPE D'EXPERTS



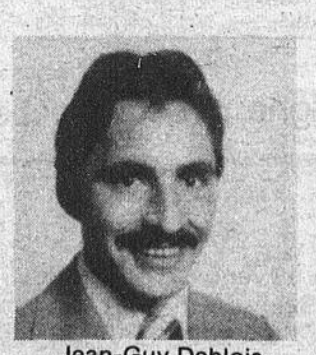
G.E. Champagne
Directeur
Tél.: 228-5571



Gérald Maheux
Tél.: 625-4336



Clément Talbot
Tél.: 479-2195



Jean-Guy Deblois
Tél.: 625-4331

Vivre son temps

avec la caisse d'établissement

Bur.: 625-7961

EN 80 QU'ON VIENT

C'EST CHEZ **LEMELIN**

LE ROUGE DONNE L'AVANTAGE





SANS INTERETS

Jusqu'au 1er novembre 80

SÉRIE 84 • SÉRIE 86 • SÉRIE 88
À L'ÉTAT NEUF OU USAGÉ
ET POUR TOUTES SORTES DE TRACTEURS USAGÉS

AUSSI BÉNÉFICIEZ D'UN MÊME PLAN SUR

PRESSES À FOIN
SÉRIE 425 • SÉRIE 435 (AVEC OU SANS LANCE-BALLES)

FAUCHEUSES CONDITIONNEUSES
SÉRIE 1190

FOURRAGÈRES SÉRIE 720 • SÉRIE 830

SANS INTERETS

Jusqu'au 1er avril 81

Le plus gros garage de machinerie agricole de la région de Québec
Venez nous voir, cela en vaut la peine

LE ROUGE C'EST L'ACTION

INTERNATIONAL HARVESTER CANADA

Ligne directe Québec: **694-0585** Beauce: **387-7840** Local: **883-3312**

GARAGE PAUL LEMELIN INC.

RTE 277, STE-CLAIRE, DORCHESTER

VENTE ET REPARATION DE MACHINERIES AGRICOLES

883-3312

Ligue de balle-molle
Senior Molson

Le Manoir maintient son emprise sur le second rang

par Martin Rouillard

La pluie est venue gâtée la partie opposant le Bellevue-B. Dupont et le Florent Bégin mardi dernier alors qu'il ne restait qu'une demi-manche de jeu et le Bellevue-B. Dupont menait par le compte de sept à cinq. Seul Ghyslain Dionne une des révélations cette année a réussi deux coups sûrs convertis en double pour le Florent Bégin. Alain Laflamme a frappé un solide circuit de trois points pour le Bellevue-B. Dupont et il est intéressant de signaler le coup sûr du jeune Jean-François Aubin à sa première présence au bâton dans ce circuit qui a déjoué la défensive adverse. Cette rencontre sera reprise là où elle en était le 24 juillet prochain lors de la dernière partie opposant ces deux équipes.

Marché Gagnon—Edmond Roy 8, Florent Bégin 6

Jeudi dernier le lanceur Luc Bilodeau a remporté sa huitième victoire de la saison lorsque son équipe a remporté une victoire de huit à six devant le Florent Bégin. Le lanceur perdant au cours de cette rencontre fut Marc Gagnon qui encaissait son cinquième revers contre une victoire. Michel Fortin fut le meilleur au bâton pour les gagnants avec deux coups sûrs et son coéquipier Danny Bouchard expédiait une offrande par-dessus la clôture pour réussir un circuit. Grâce à deux coups sûrs Ghyslain Dionne s'est hissé au septième rang des meilleurs frappeurs du circuit. Alain Nadeau et Guyda Deblois ont obtenu deux coups sûrs et Guyda Deblois a de plus frappé un circuit pour faire produire deux points. Le sommaire de la rencontre a vu le Marché Gagnon-Edmond Roy produire huit points à l'aide de cinq coups sûrs en plus de commettre trois erreurs alors que le Florent Bégin a fait marquer six points à l'aide de huit coups sûrs et de commettre une erreur. Les nombreux buts sur balles ont été néfastes à l'équipe du Florent Bégin.

Rest. Martini 13 Bellevue—B. Dupont 10

Dans la seconde rencontre présentée jeudi soir dernier le Martini a remporté une victoire de treize à dix pour mettre fin à une pénurie de victoires qui durait depuis les six dernières rencontres et Jean Cloutier s'est mérité sa cinquième victoire contre autant de revers et Carol Jolin a été débité du revers son troisième de la saison. Denis Fortin a frappé deux fois en lieu sûr pour faire marquer trois points et son coéquipier Denis Bilodeau qui a également frappé deux coups sûrs a fait produire deux points. Jean Cloutier et Claude Leclerc ont obtenu deux coups sûrs chacun. Pour le Bellevue-B. Dupont les meilleurs à l'attaque furent Alain Laflamme et Yvon Gourde avec deux coups sûrs. Au sommaire de la rencontre, apparaît pour le Martini treize points dont douze coups sûrs et aucune erreur alors que le Bellevue-B. Dupont fait marquer dix points en vertu de sept coups sûrs et cinq erreurs furent commises.

Hôtel du Lac 16 Hôtel Le Manoir 9

Vendredi le 18 juillet, l'Hôtel du Lac a pris la mesure du Manoir par la marque de seize à neuf avec Roger Fortin qui remporte sa première victoire de la saison contre un revers et Réjean Fortin encaisse son deuxième revers contre huit victoires. L'Hôtel du Lac a accru ses chances de terminer au troisième rang et ralentir le Manoir dans ses chances de terminer au premier rang. Le Marché Gagnon - Edmond Roy n'a besoin que d'une victoire ou encore une défaite du Manoir pour s'assurer l'exclusivité du premier rang. Claude Plante et René Poulin ont fait produire chacun trois points en vertu de quatre coups sûrs pendant que Jean Poulin et Roger Foprtin faisaient marquer deux points chacun avec une récolte de trois et deux coups sûrs. Pour le Manoir, Réjean Fortin a frappé deux coups sûrs en quatre apparitions au bâton. Le sommaire de la rencontre: Le Manoir a fait produire neuf coups sûrs en plus de commettre une erreur et l'Hôtel du Lac s'est montré plus productive à l'attaque en faisant marquer seize points avec seize coups sûrs et aucune erreur de commise.

CLASSEMENT	PJ	V	D	PP	PC	PTS
M. Gagnon—Ed. Roy	12	11	1	125	98	22
Hôtel Le Manoir	13	9	4	130	93	18
Hôtel du Lac	11	5	6	118	125	10
Rest. Martini	13	5	8	117	142	10
B. Dupont—H. Bellevue	12	4	8	111	134	8
Florent Bégin	11	2	9	93	102	4

10 meilleurs frappeurs	PJ	AB/CS	MOY
1. Claude Jacques (Gag.-Roy)	9	18/31	.581
2. Michel Morin (Manoir)	10	17/32	.531
3. Jean Poulin (H.du L.)	10	20/38	.526
4. Sylvain Bilodeau (H.du L.)	7	13/26	.500
5. Gérard R. Godbout (H.Lac)	8	14/29	.483
6. Réjean Fortin (Manoir)	12	23/48	.479
7. Ghislain Dionne (F. Bégin)	11	13/29	.448
8. Denis Bilodeau (Martini)	13	21/47	.447
9. Michel Fortin (Gag.-Roy)	10	15/35	.429
10. Claude Plante (H.Lac)	9	12/28	.429

Prochaines rencontres avant les séries:

Jeudi 24 juillet: 19.30 Florent Bégin VS Bellevue—B. Dupont — 21.00 Marché Gagnon—Edmond Roy VS Rest. Martini
Vendredi 25 juillet: 19.30 Manoir VS Florent Bégin
Lundi 28 juillet: 19.30 Bellevue—B. Dupont VS Hôtel du Lac
Samedi 26 juillet: Hôtel du Lac VS Florent Bégin
Dimanche 27 juillet: Bellevue—B. Dupont VS Hôtel du Lac

Tournoi provincial de ski nautique:

Quatre qualifiés pour le championnat canadien

(J.L.) Parmi les athlètes qui participaient aux compétitions provinciales de ski nautique de Lac aux Canards, quatre se sont qualifiés pour les championnats canadiens, qui auront lieu à Rimouski les 26 et 27 juillet prochains. La compétition de Lac aux Canards (près de St-Raphaël) avait lieu dimanche, le 20 juillet dernier.

Édith St-Hilaire, qui avait besoin de 2500 points pour se qualifier, en a obtenu 2740 et a offert tout un spectacle aux spectateurs qui avaient bravé la pluie pour assister à la compétition.

Dans la catégorie "Filles junior", Line Chalut s'est également mérité une place sur l'équipe du Québec en amassant 1730 points.

Chez les hommes, René Blackburn a réussi une très belle performance et a remporté le combiné. Il est aussi classifié pour les championnats canadiens, tout comme le Sherbrooquois Jocelyn Martin, qui a réussi un bond record de 117 pieds au saut. L'ancien record du Lac aux Canards était de 110 pieds. Denis Morissette et Denis Vézina, du Lac St-Joseph, étaient présents et ont aussi bien parus.

La compétition était sanctionnée par la Fédération provinciale de ski nautique, ce qui veut dire que les juges et les conducteurs d'embarcations devaient être approuvés par celle-ci, et que les records établis lors de cette compétition peuvent être homologués.

Spectacle des Canardiers

Cette troupe présente, sur demande, des spectacles d'acrobaties en ski nautique. La troupe des Canardiers est en quelque sorte un regroupement des élites du club de ski nautique Les canardiers, du Lac aux Canards.

L'an dernier, la troupe a présenté des spectacles jusqu'à St-Georges et à Montréal, lors d'une rencontre entre les meilleures troupes de ski acrobatique de la province. Les Canardiers retourneront à la rencontre de Terre des Hommes, à Montréal. Mais plus près de nous, ils comptent présenter lewurs numéros à quelques reprises dans Bellechasse. C'est ainsi qu'en plus du spectacle de dimanche dernier à St-Raphaël, ils iront démontrer leur adresse aux gens de Lac-Etchemin, samedi le 26 juillet prochain, à 2 heures. Ils seront aussi au lac Vert, de St-Nérée, le 17 août à 4 heures.

La troupe, composée de 5 skieurs et de 10 aides techniques, a donné aux spectateurs de Lac aux canards un spectacle d'un grand intérêt, où le spectaculaire ne manquait pas. On a remarqué particulièrement la pyramide à sept, le ski pieds nus, les sauts et la séquence où Robert Martineau fait du ski sur une chaise qui est elle-même posée sur une soucoupe. Le clou du spectacle est cependant le numéro de cerf-volant humain, où Robert Cloutier s'élève dans les airs, grâce à un gros cerf-volant.

Ceux qui ont manqué le spectacle des Canardiers pourront toujours se reprendre à Lac-Etchemin le 26 juillet ou à St-Nérée le 17 août.

Club de Chasse et Pêche
Lac-Etchemin

Plusieurs activités restent à venir

(MR) Il semble que le Club de Chasse et Pêche de Lac-Etchemin se portent bien et plusieurs nouvelles activités restent à venir sur la programmation qu'a bien voulu me remettre le publiciste Réjean Racine.

Il y aura tout d'abord le 27 juillet prochain un rallye nautique sur le lac Caribou et on attend un grand nombre de rallyeurs. Ca se poursuivra par la suite le 3 août avec un grand marchethon avec comme point de départ l'école Notre-Dame pour emprunter la route du rang 5 menant au Lac Caribou. Une invitation spéciale est lancée aux nombreux marcheurs et le 17 août prochain la directio du club Chasse et pêche recevra le bureau de direction des XIVièmes Régates Internationales du Lac-Etchemin et il y aura pêche gratuite et un succulent souper suivra gracieuseté du club de chasse et pêche et de son président Gérald Maheux. De plus les membres souscripteurs seront les bienvenus.

Pour ceux qui désireraient devenir membre en règle du club vous n'avez qu'à vous procurer vos cartes auprès des membres du bureau de direction ou encore en comuniquant avec le président Gérald Maheux.

Avis important de l'Association Nautique

Lac-Etchemin, le 12 juillet 1980.

Monsieur et Madame propriétaire d'embarcation,

Des compétitions de nage amateur se tiendront dans les eaux du lac Etchemin le dimanche 27 juillet 1980. Le Comité Organisateur du Marathon de Natation vous demande de ne pas naviguer sur le lac la journée du marathon pour fins de sécurité pour les nageurs. Les compétitions auront lieu de midi à 17 heures.

Si vous voulez encourager les nageurs, il nous fera plaisir de vous accueillir sur le terrain de la marina.

Vous êtes cordialement invités à participer à toutes nos activités qui débuteront le vendredi 25 juillet et ce, pour toute la fin de semaine.

Vous remerciant de votre collaboration, je demeure,

Bien à vous,
Sylvie Lecours, présidente
Comité Organisateur du
Marathon de Natation du
Lac-Etchemin

Horaire du terrain de jeux

(Semaine du 21 juillet)

Lundi 21 juillet: A.M. 5-8 ans: Jeux de ballons — 9-12 ans: Course à obstacles — Sauts en longueur — Lancers du poids
P.M. Baignade
Mardi 22 juillet: A.M. ART (atelier d'expression) (théâtre, chant)
P.M. Baignade
Mercredi 23 juillet: A.M. Rallye
P.M. FERMÉ (Planification)
Jeudi 24 juillet: A.M. Sport 9-12 ans: Soccer, ballon modifié — 5-8 ans: aneaux, fer à cheval, dards, jeux
P.M. Plein air: (randonnée à bicyclette)
Vendredi 25 juillet: A.M. 5-8 ans: bricolage — 9-12 ans: fabrication de tacots
P.M. baignade

Jocelyne et Stéphane

Samedi, 26 juillet démonstration d'un spectacle de ski nautique par la troupe Les Canardiers de St-Raphaël face à la Marina Lac-Etchemin



Mercredi soir dernier, l'O.T.J. de Lac-Etchemin organisait une parade dans les rues de Ville Lac-Etchemin. Plusieurs jeunes de la place s'étaient donné rendez-vous. J'ai rencontré mon bon ami José Aubin, fils de Lyse et Donald et José ne voulait pour rien au monde manquer la parade. (Photo M. Rouillard)



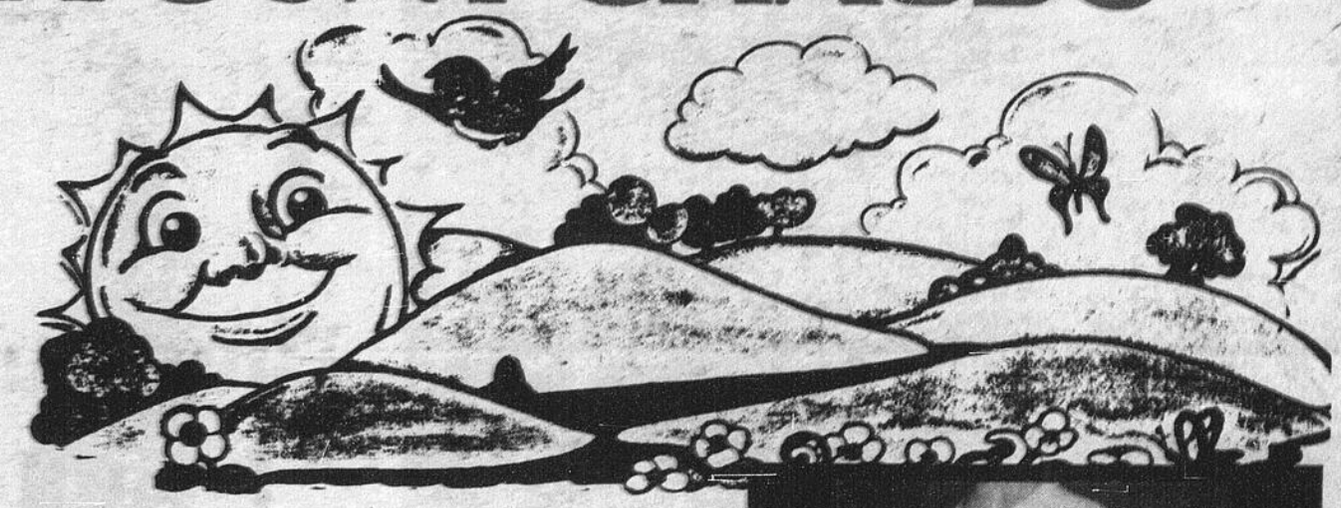
CLUB DE SKI NAUTIQUE DU LAC-ETCHEMIN

La journée de participation organisée la fin de semaine dernière par le Club de Ski Nautique du Lac-Etchemin (on attend toujours les suggestions pour doter le club d'un nom à l'adresse qui suit Club de Ski Nautique, 333, 3ième Avenue Lac-Etchemin) a permis à plus de trente jeunes d'expérimenter la pratique du ski nautique.

En fin d'après-midi les responsables de la journée, satisfaits de la réponse des jeunes, se dégourdirent les jambes sur le saut. Ci à côté, Georges Nadeau, vice-président du Club, en voie de compléter un saut réussi.

SUPER SOLDE DE JUILLET
LES PRIX SONT CHAUDS

MS
Mode Sélect



DU 23 AU 31 JUILLET

TOUTE LA MARCHANDISE EST RÉDUITE **30% À 75%** DE RABAIS
SUR MARCHANDISE D'ÉTÉ (ENCORE UN GRAND CHOIX)

QUELQUES EXEMPLES:

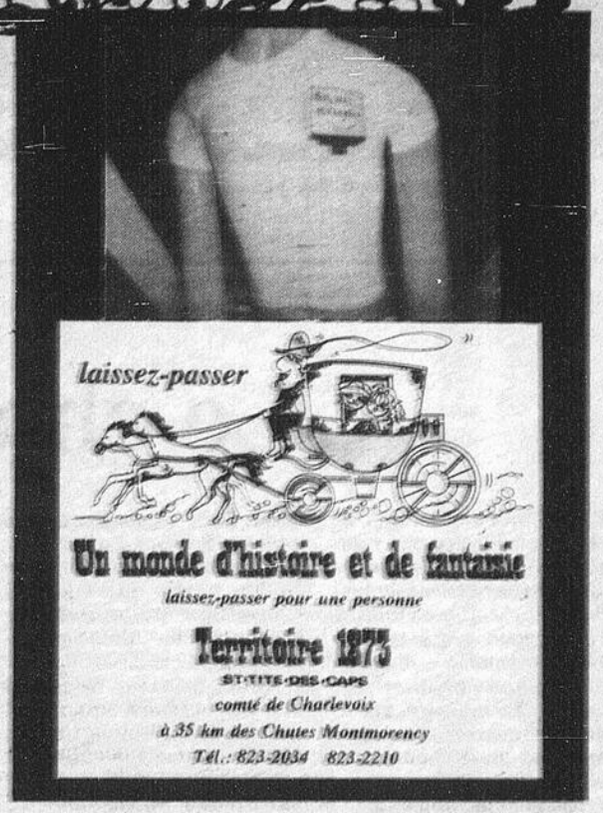
Jeans "Lois"	($26.95)	$21.50
Jackets "Lois"	($29.75)	$23.80
Pantalons disco "Rainbow"	($26.50)	$18.55
Maillot 2 pièces - dames "Cee-Bee"	($18.75)	$13.10
Maillot - hommes "Pierre Cardin"	($14.50)	$10.15
Maillot - enfants 3 tons	($6.40)	$4.50
Robe d'intérieur en coton - dames	($25.75)	$18.00
Sport jacket - hommes velours uni noir	($91.00)	$72.80
Safari - enfants - manches courtes	($32.95)	$23.05
Pantalons de travail vert importation - hommes	($8.26)	$7.45
Bottes isolées, status cap en acier	($52.95)	$47.65

4 PENDERIES DE VÊTEMENTS ET CHAUSSURES POUR LA FAMILLE AVEC 50% À 75% DE RABAIS

1 TABLE DE CHAUSSURES POUR LA FAMILLE VARIANT DE $1.00 À $10.00

10% À 20% SUR LE RESTE

En plus de ces prix chauds, les 30 premiers clients de $50.00 et plus, se mériteront un magnifique T-Shirt imprimé "Jeanserie" d'une valeur de $5.00 et un billet d'entrée gratuite pour le territoire 1873 de St-Tite des Caps d'une valeur de $4.00.



lingerie etchemin INC.
PAUL CLOUTIER ET FILS

L'ÉCONOMODE NO 1 DE LA RÉGION

Lingerie Etchemin Inc.

295, 2e AVE (CENTRE VILLE)

PAUL CLOUTIER ET FILS
LAC-ETCHEMIN TÉL.: 625-5711

PLAN MISE DE CÔTÉ
CHARGEX
master charge
LAC ETCHEMIN

UNE "VRAIE" VENTE!

La cavale, un centre d'équitation peu ordinaire

Située dans le Rang Petit 3ième de St-Raphaël, au beau milieu des Appalaches, La Cavale est un centre d'équitation peu ordinaire; deux amoureux des chevaux, Réjane Bélanger et Yvon Croteau, y professent depuis quatre ans l'art équestre. L'expérience et les connaissances acquises lors de stages dans des écuries anglaises et américaines leur a permis de perfectionner les techniques équines. C'est ainsi qu'Yvon fait revivre le digne métier de maréchal-ferrant alors que Réjane communique l'art de l'équitation à l'anglaise.

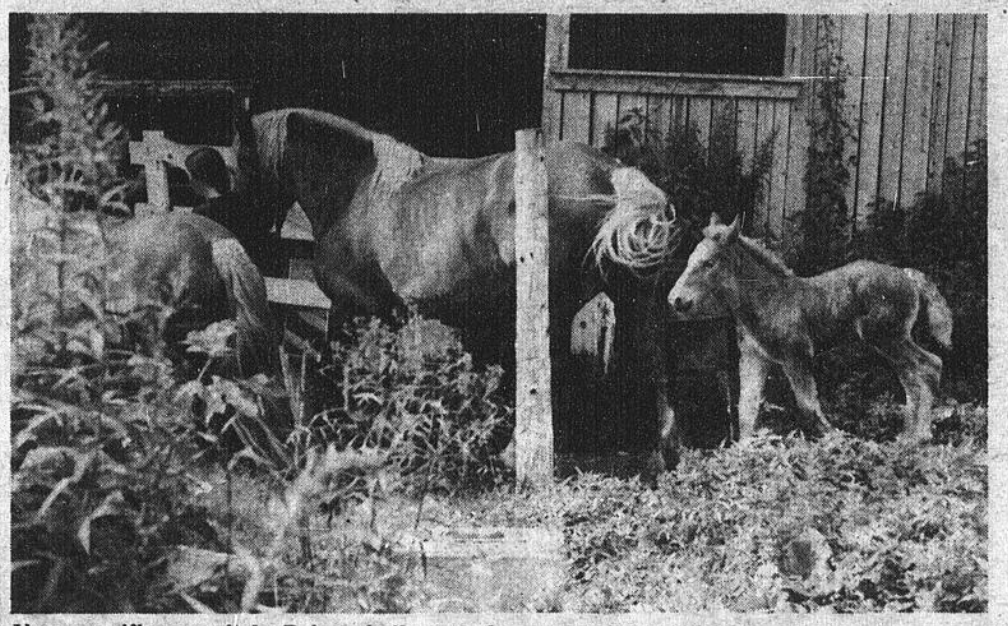
L'élève fréquentant La Cavale pourra ainsi se familiariser avec les approches du cheval, apprendre à seller et à brider, connaître les soins quotidiens à prodiguer à la plus digne conquête de l'homme et pratiquer les positions d'assouplissement et d'équilibre qui rendent agréable l'équitation. On pourra de même apprendre à atteler les chevaux, à les ferrer et à dresser les jeunes chevaux. De plus La Cavale offre la possibilité de pratiquer le tourisme équestre dans le décor enchanteur des Appalaches; en partant pour une randonnée à cheval de 1 heure à plusieurs jours vous pourrez découvrir pleinement les richesses et le patrimoine de la région de Bellechasse et des Appalaches; en parcourant de 20 à 30 km par jour, vous avez tout le temps nécessaire pour visiter les sites touristiques, pour examiner l'architecture ancienne et connaître les artisans de la région et leurs ateliers de travail. Que vous soyez débutant ou expérimenté, il y a une randonnée qui vous conviendra; deux types de randonnées sont d'ailleurs offertes:

—Randonnée "sauvage": repas en "pique-nique, coucher à la belle étoile ou dans les fermes: grange, remise, tente, etc.

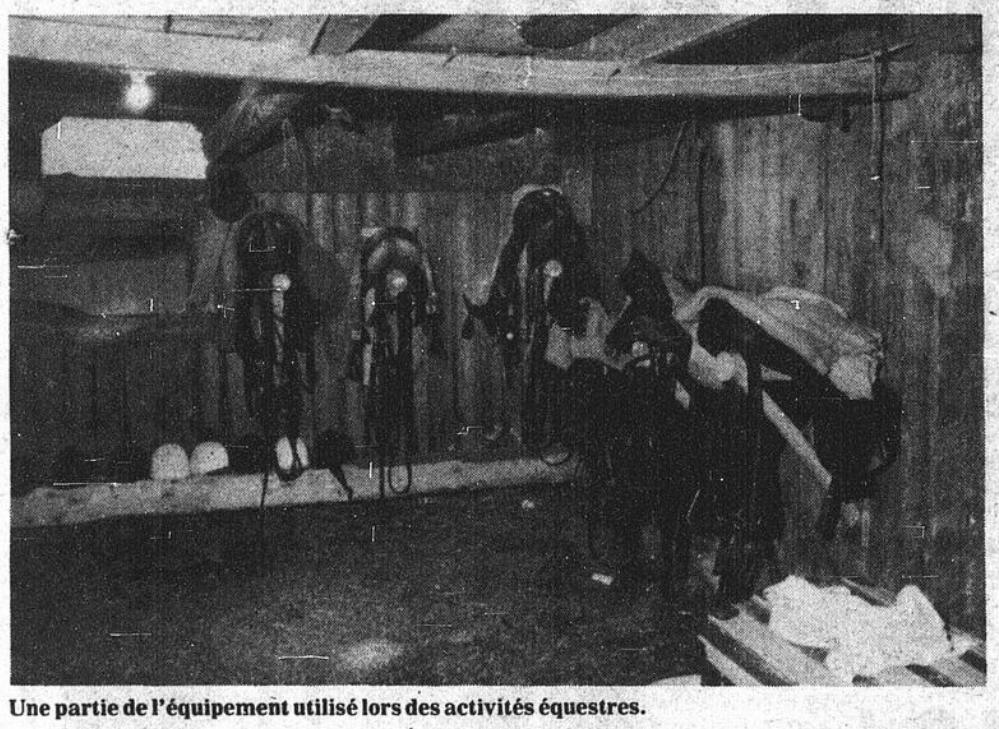
—Randonnée "confortable": repas dans les fermes ou les restaurants, hébergement en chambre ou dortoir.

Enfin le centre d'équitation offre une gamme d'activités variées allant des classes vertes, pour enfants normaux autant que pour les handicapés physiques et mentaux pour qui le contact avec le cheval s'avèrent souvent très positif, aux tours de carriole, aux parades, aux promenades de nuit, etc.

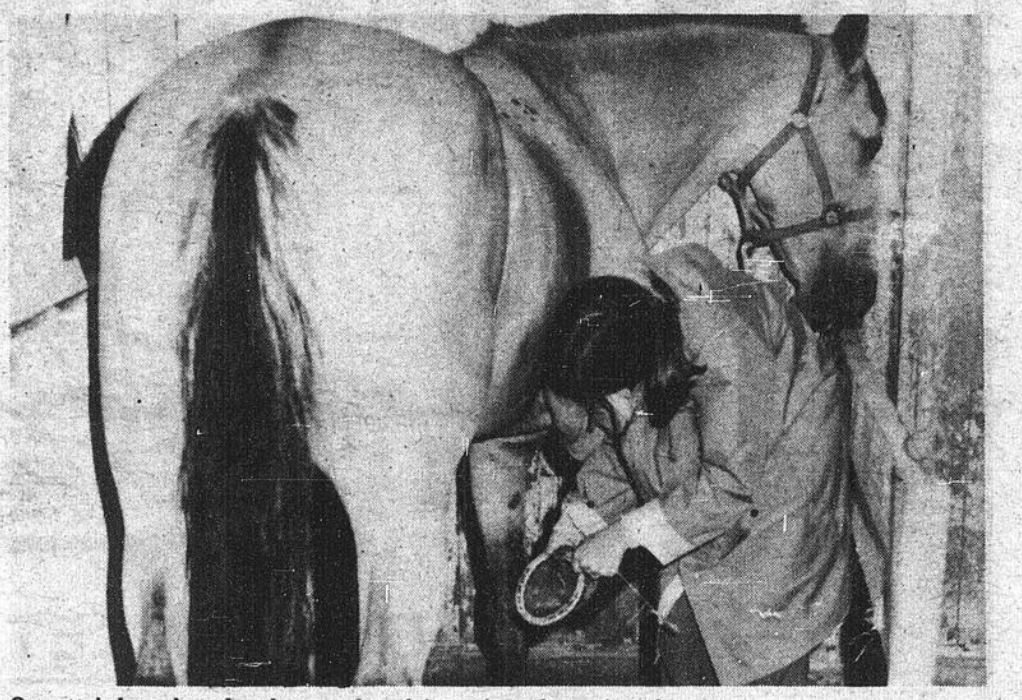
La Cavale (tél.: 243-2795) un centre d'équitation où la qualité des soins apportés aux chevaux est garante de la satisfaction que vous trouvez à y pratiquer le noble sport de l'équitation.



Une magnifique pouliche Belge née il y a quelques semaines sur la ferme.



Une partie de l'équipement utilisé lors des activités équestres.



On nettoie les sabots des chevaux deux fois par jour; le matin et le soir.

Ligue des Caisses Pop

Le championnat à Honfleur

(J.L.) Honfleur a remporté ses trois dernières parties de la saison régulière, tandis que Ste-Claire a perdu deux de ses trois dernières. Il n'en fallait pas plus pour permettre à l'équipe de Honfleur d'arracher la première position "in-extremis" à Ste-Claire, par 3 points au classement. St-Anselme a aussi connu une mauvaise fin de saison, perdant ses deux dernières parties contre St-Gervais et Ste-Hénédine. Cette équipe a accumulé 24 points au classement.

Les séries éliminatoires commenceront le 29 juillet. Elles opposeront Honfleur à St-Anselme d'une part, tandis que Ste-Claire affrontera Ste-Hénédine, qui a terminé en 4ième position avec 18 points.

10 juillet: St-Anselme 8, Ste-Claire 1

L'attaque de St-Anselme s'en est donné à coeur joie contre Réjean Lavallée et le club de Ste-Claire, les matraquant de 11 coups sûrs et de 8 points. Réjean Lavallée a produit le seul point de son équipe tandis que Ghislain Gosselin a été le meilleur producteur de points pour St-Anselme, avec 3.

Rémi Boutin, Bernard Mercier et Mario Simard ont tous les trois frappé 2 coups sûrs en quatre apparitions et produit un point chacun pour St-Anselme, Mario Simard a été en outre le lanceur gagnant.

Honfleur 9, St-Gervais 3

Honfleur a réussi à vaincre St-Gervais par le compte décisif de 9-3, avant que cette équipe n'aille battre successivement St-Anselme et Ste-Claire, pour terminer la saison en beauté. C'est la longue balle qui a permis à Honfleur de triompher. Patrice Marceau a produit 4 points, dont 2 sur un circuit, André Goulet a aussi réussi un circuit de 2 points et Rémi Roy a cogné un autre quatre-buts, en solo cette fois.

Les trois points du St-Gervais ont aussi été le résultat d'un long coup, un circuit de Dominique Lacasse. Gaétan Nadeau a accordé 11 coups sûrs et il a été le lanceur perdant; il pourra cependant se consoler à l'idée qu'il a connu une partie parfaite de 2 en 2 à l'attaque. Quant à Clément Vallières, le lanceur gagnant, il a accordé 7 coups sûrs.

15 juillet: Honfleur 3, Ste-Hénédine 1

Honfleur l'a emporté au compte de 3-1 et le lanceur gagnant, Régis Vallières a cogné un circuit dans cette partie. Nous regrettions de n'avoir pas plus de détails à vous offrir sur cette partie, sinon que Michel Bisson a été le lanceur perdant.

16 juillet: Ste-Claire 9, St-Damien 5

Ste-Claire s'est fait frapper 10 coups sûrs et n'en a frappé que 8 mais s'est quand même sauvé avec une victoire de 9-5 sur la pire équipe de la ligue.

Un coup de circuit avec deux hommes sur les buts par Gratien Marceau a grandement aidé la cause des gagnants. Rémi Roy, avec une performance de 2 en 4, ainsi que Gaston Audet, qui a fait la même chose, en plus de produire un point, se sont aussi signalés pour Ste-Claire. Pour St-Damien, Réal Guillemette a produit 2 points grâce à un circuit, alors que Nelson Aubin en faisait autant avec 2 coups sûrs. Richard Lévesque a frappé 3 fois en lieu sûr et produit un point. Réjean Lavallée est le lanceur gagnant et Nelson Aubin le perdant.

17 juillet: Honfleur 11, St-Damien 1

Une partie typique Honfleur—St-Damien où l'attaque du Honfleur produisait avec facilité (11 points et 10 coups sûrs), alors que celle du St-Damien était presque réduite à néant (1 point et 4 coups sûrs). Clément Vallières lançait pour Honfleur et Nelson Aubin pour St-Damien.

Rémi Roy s'est encore une fois signalé au bâton pour Honfleur en frappant un circuit de 3 points. Gilles Paré et Vincent Larochelle ont frappé deux coups sûrs chacun, ce dernier produisant un point en plus. Serge Laflamme a frappé un double pour St-Damien et c'est lui qui a compté l'unique point de son équipe.

St-Gervais 1, Ste-Claire 0

Yvon Lapointe a réussi à limiter à 3 maigres coups sûrs la plus puissante attaque de la ligue, ce qui lui a permis de remporter un beau duel de lanceur avec Roger Lavallée. Celui-ci n'a donné que quatre coups sûrs de son côté. Il en a cependant donné un long à André Lapierre, dont le circuit a produit le seul point du match.

Ste-Hénédine 4, St-Anselme 2

Denis-Réjean Roy s'est particulièrement signalé dans la victoire du Ste-Hénédine en frappant pour 2 en 3 et en produisant les points égalisateur et vainqueur Ste-Hénédine. Édouard a lancé un bon match et a été crédité de la victoire. La défaite va à Mario Simard, qui a remplacé Gaétan Pouliot au moment où St-Anselme avait les devants.

18 juillet: St-Gervais 5, St-Anselme 1

Tout ce que nous avons pu savoir sur cette partie est que les lanceurs ont été Gaston Nadeau pour St-Gervais, et André Boutin pour St-Anselme.

FESTIVAL DE LA JOIE 1980
Quatrième Edition

STE-JUSTINE 8-9-10 AOUT

L'Oeuvre des Loisirs de Ste-Justine, en collaboration avec la Brasserie O'Keefe, vous invite cette année à son quatrième "Festival de la Joie" annuel. Une expérience de quatre ans nous permet de vous présenter une pléiade d'activités aussi intéressantes les unes que les autres, afin de vous divertir dans une ambiance des plus exhaltante. C'est une invitation cordiale à toute la population de la région et de l'extérieur.

BIENVENUE.

LA DIRECTION: Président: Germain BEDARD — Secrétaire: Michel BEDARD

Nos quatre charmantes duchesses:

Micheline Carrier Marlène Bisson Bernadette Fortier Solange Roy

ont bien hâte de vous saluer à cette fin de semaine de joie, de gaieté et de bonne humeur.

EXPOSITION COMMERCIALE INDUSTRIELLE ET ARTISANALE

CJRB 1240

VENDREDI 8 AOUT:

20h.00 Ouverture officielle du "Festival de la Joie"
Avec: Le Choeur des Appalaches (chorale)
Ouverture de l'Exposition Commerciale, Industrielle et artisanale.
N.B.: Tirage de Prix de Présence des Exposants à différents moments durant le festival.

21h.00 Soirée Disco (Disco O'Keefe)
Animateur de R.B. Radio.

22h.00 Couronnement de la Reine du "Festival de la Joie"

23h.00 Fermeture de l'Exposition.

1h.00 Fin des activités de la journée.

SAMEDI 9 AOUT:

13h.00 Ouverture de l'Exposition.

13h.30 Concours de scie mécanique, tire à la hache, lancer de la pitoune

15h.00 Théâtre pour enfants.
Troupe: "Le Sakatou".
Gratuit pour les enfants de 12 ans et moins.

17h.00 Fermeture de l'Exposition pour le souper.

19h.00 Ouverture de l'Exposition.

21h.00 "Grande Soirée Bavaroise".
Orchestre: Le Grand Charles et ses musiciens.

1h.00 Fin des activités du samedi.

DIMANCHE 10 AOUT:

12h.00 Ouverture de l'Exposition

12h.30 "Grand Concours d'amateurs"
Catégories: gigue (enfants & adultes)
chant, violon, accordéon et harmonica.
Animateur: Pierre Grégoire de CJVL.
Orchestre: Les Athéniens (Yves Giguère)

14h.30 "Super Rodéo de Cochons"
Catégories: Professionnelle pour les hommes
Amateur - pour les hommes, femmes et enfants.
Inscription sur place.

16h.00 Souper Canadien Traditionnel.
Prix Populaire.

18h.00 Tirage de prix de présence.

19h.00 Remise des trophées aux gagnants du conocurs d'amateurs.

20h.00 Soirée Canadienne.
Spectacles de musique Canadienne et Western avec "Bobbey Hachey".
Danse avec l'Orchestre Les Athéniens.
Animateur: Pierre Grégoire.
Durant la soirée: tirage des **cinq $100.00**
tirage du **$500.00**

23h.00 Fermeture de l'Exposition

23h.00 Tirage de la Ford Thunderbird 1980

24h.00 Clôture du "Festival de la Joie 1980"

N.B.: Si la température ne nous favorise pas, nous aurons deux endroits pour abriter les gens et permettre aux activités de se dérouler normalement, soit le Stade Couvert et la "Grande Tente O'Keefe".

PIERRE JACOB agent
228-2094

CETTE PAGE PUBLICITAIRE EST UNE COMMANDITE DE:

GARAGE CLÉMENT ROY Débossage-Peinture Ste-Justine Dorchester Tél.: 383-3621	**TAPIS RÉGIS** Ste-Justine Dorchester Tél.: 383-3058	**DÉPANNEUR CENTRAL ENRG.** licencié face au presbytère Ste-Justine bière, vin Agence Transport Sécuritaire billets en vente Micheline Chabot 383-5182
JUSTIN TANGUAY ENRG. Travaux mécanisés Tracteur D6 383-3013 Ste-Justine	**GARAGE LESSARD & POULIOT** Réparations générales Ste-Justine 383-3609	**BOUTIQUE MME GEMMA LEHOUX** Mercerie pour hommes & Dames Vêtements de base Playtex Corette cadeaux pour bébés 200 Principale 383-3430 Ste-Justine

sport O'Keefe

LES ANNONCES CLASSÉES

625-7471

LES PETITES ANNONCES SONT PAYABLES D'AVANCE et doivent parvenir à nos bureaux au plus tard le mercredi midi pour parution d'une semaine à l'avance. 1 semaine: $2.00; 2 semaines: $4.00; 3 semaines $4.50. ($1.50 chaque parution additionnelle). Maximum 30 mots.

TROIS FAÇONS DE COMMANDER
Au bureau: La Voix du Sud
aux Presses Lithographiques de Lac Etchemin
Par la poste: C.P. 400, Lac Etchemin, Dorchester
Par téléphone: La Voix du Sud. 625-7471

À VENDRE

MAISONS

À VENDRE: Maison chalet 32' x 28', 11 appartements, située à la Grande-Rivière à Ste-Germaine, Dorchester. Chauffage électrique, sous-sol fini. Terrain 100' x 75' environ. (Près du Centre de Ski Mont-Orignal). S'adresser sur les lieux et demander M. A. Breton.

À VENDRE: Maison neuve 25' x 40', style Ranch, située dans le Rang 2 à Lac-Etchemin, près du Sana Bégin. Très belle vue sur le lac. Préparée pour un logement au sous-sol. Pour inf. tél.: 625-2172.

À VENDRE: À Ste-Germaine Station, maison 1½ étage, 8 appartements, libre le 1er juillet. Pour inf. Tél.: 625-4512.

À VENDRE: Maison bungalow, 25' x 40', sous-sol fini avec une rallonge de 18' x 30' pour commerce ou bureau. Pour inf. Tél.: 625-6491.

À VENDRE: À St-Cyprien, maison de campagne meublée, système de chauffage à l'huile et électrique; terrain 80' x 100' avec plantation de pins; grand garage fini en tôle. Pour inf. tél.: 383-3787.

À VENDRE: Maison neuve, 6 grandes pièces, terrain 180' x 100', située sur la grande route à Ste-Germaine Station. Prix: $34,000. Pour inf. Tél.: 625-9893.

À VENDRE: Maison située sur la 2e avenue à Lac-Etchemin. Pour inf. Tél.: 625-5551.

À VENDRE: À l'entrée du village de St-Léon de Standon, maison de campagne en bois, 2 étages, 5 pièces, meublée, chauffage central. Pour inf. Tél.: le soir à Québec 681-9931.

À VENDRE: Maison, pièces sur pièces, 2 étages, terrain 400' x 600', située rang 6, à Ste-Germaine. Pour inf. Tél.: 625-3064.

À VENDRE: Pour être déménagé, un chalet 18' x 20' avec annexe d'un garage de 12' x 22', situé près de l'Auberge des Appalaches. Pour inf. Tél.: 625-6344 après 6 hres.

TERRAINS

À VENDRE: À St-Malachie, route 277, près du village, grand terrain boisé résidentiel, prêt à construire. Pour inf. Tél.: 1-628-1986.

BEAUCE-DORCHESTER: Fermes à vendre - Lots boisés, 3 érablières de 1600, 2400, 4500 érables - Bungalows. À LOUER: 3 maisons de ferme. Inf. Claude Giguère, Lac-Etchemin, tél.: 625-2091.

À VENDRE: Terrain de 160' x 300' environ, situé sur les bords de la Grande-Rivière (route de St-Luc). Aubaine. Pour inf. Tél.: 625-7061.

AUTOS

À VENDRE: Marquis Brougham 1971, 60,000 milles, très propre. Prix à discuter. Pour inf. tél.: 383-3393.

À VENDRE: 1 moteur 440; 1 transmission 429 de Ford; 3 transmissions 350 General Motors. Pour inf. Tél.: 625-6772.

À VENDRE: Truck pour chevaux sur rubber. Pour inf. Tél.: 625-5571.

À VENDRE: Buick Limitée 1976, moteur V8, 455, 4 barils, 4 portes, Hard Top, tout équipé. Toujours le même propriétaire. En très bonne condition. PRIX: $5,000. Pour inf. Tél.: 625-4562 (Lionel Jolin).

À VENDRE ou À ÉCHANGER: Pick-up Mazda 1971, 33,000 milles, bonne mécanique, très propre pour petite auto Toyota 1200 ou 1600. AUSSI à sacrifier Moto Yamaha 1977, 700 milles; prix $400.00. Pour inf. Tél.: 642-2975.

À VENDRE: Pontiac Parisienne 1980, couleur noire, transmission au plancher, entièrement équipée sauf air conditionné, 8,000 km, roues de Mag. Pour inf. Tél.: 594-5487.

À VENDRE: Dodge Dart "1974" - $600.00. Pour informations: 383-5112 jour, 383-3797 soir.

À VENDRE: Pick-up GMC, ¾ tonne, 1979. AUSSI: Débusqueuse. Pour inf. Tél.: 383-3013.

MOTOS

À VENDRE: Moto-Cross Suzuki 125, en très bon ordre. Pour inf. Tél.: 636-2271.

ANIMAUX

VENDONS: Poméraniens $100.; Griffons $50.00; St-Bernard $75.00; Bergers Allemands $35.00; Chiens de maison à partir de $5.00. Pour inf. Adrien Veer Rang St-Jacques, St-Anselme, Dorchester, Tél.: 885-9781.

À VENDRE: Brebis croisées, à bon prix. AUSSI: séchoir à foin. Pour inf. tél.: (418) 582-3894.

À VENDRE: Poulain de 3 ans pour équitation Western, dompté à l'école d'équitation de Drummond. Pour inf. Tél.: (418) 796-2019.

À VENDRE: Chiots âgés de 2 mois, mère "Coalley", père très bon pour les animaux. Prix à discuter. Pour inf. Tél.: 642-5737 (St-Léon de Standon)

COMMERCE

À VENDRE: Hôtel — Directement du propriétaire — Prix à discuter. Pour inf. Tél.: 642-2332.

DIVERS

À VENDRE: Évaporateurs neufs ou usagés de toutes grandeurs, marque Dominion Green Inc. Nous faisons l'échange si cela est désiré. ÉGALEMENT À VENDRE: réservoirs en fibre de verre et en fer blanc, fond en rond. Pour inf. Yvon Quirion, rue Champagne, St-Honoré, Beauce. Tél.: 485-6507.

À VENDRE: CB Téléphone TRC454 avec antenne de base .6411 et équipement; seulement 3 mois d'usage. Valeur: $500 pour $350. Pour inf. tél.: 383-3772 et demander Marco.

À VENDRE: Laveuse-essoreuse Hoover, 2 ans d'usage, en parfaite condition. AUSSI: vaisselier en bois massif 43" large x 48" haut. Pour inf. tél.: 642-2283.

À VENDRE: Sécheuse de marque "Citation" blanche, Poêle à gaz blanc "Enterprise", Annexe double à l'huile, annexe à l'huile, poêle à bois "parlor", Table de salon et table de télévision. Tél.: 625-8242.

À VENDRE: Set de cuisine en cuivre et velours; système de son pour appartement comprenant: 4 caisses, 1 table tournante et amplificateur. Pour inf. Tél.: 625-6181.

ACHÈTE
Meubles anciens de toutes sortes, aussi: vaisselle, bibelots, montres, horloges. Payons bon prix. 2240 Route Kennedy, St-Henri. Tél.: 882-0666.

À VENDRE: Évier en stainless avec 2 cuves, chantepleures, pattes ajustables ainsi qu'un poêle à patates frites avec "pans". Le tout à état neuf. Prix à duscuter. Pour inf. Tél.: 642-2094.

ACHETONS ET VENDONS: meubles et appareils ménagers usagés de toutes sortes. Payons comptant. Pour inf. Tél.: 383-3232 le jour et 636-2114 le soir.

MEUBLES USAGÉS: Set de cuisine canadien usagé 7 mcx: $550; Set de cuisine canadien 5 mcx, surplus de manufacture, à moitié prix; Set de salon, surplus de manufacture à 1/3 du prix suggéré; Commode, bureaux usagés à partir de $35; Set de cuisine usagé à partir de $50. Tél.: 383-3232.

À VENDRE: Chenille F4 Dion, véhicule articulé en très bonne condition. Si intéressé, tél. à 642-5663 (St-Léon) après 5h30.

À VENDRE: Bulldozer International 1970, avec winch. PRIX: $5600.00 en très bonne condition. Pour inf. Tél.: 642-2332.

À VENDRE: Équipement de restaurant au complet, poêle, frigidaire, tables, chaises, gros poêle à pizzas, "recettes", assiettes, etc., le tout à l'état neuf. Pour inf. Tél.: 625-8641 ou 625-2311.

VOUS VOULEZ VOUS DÉBARRASSER de votre vieille carrosserie d'auto??? Téléphonez à 625-7873, nous irons la chercher sans aucun frais de votre part. ACHETONS aussi autos accidentées ou autres de même que vieilles batteries, radiateurs et fer.

ÉBÉNISTE ARTISAN

- Fabrication sur mesure
- Décapage et finition de meubles de tous genres

Vous avez des idées à fabriquer
Communiquez avec:
L'ATELIER DE FINITION F. GIASSON ENR.
Lac-Etchemin, Rang 5, Tél.: 625-5700
— Une qualité sur mesure —

Tél.:625-2201
Michel Breton
Marchand autorisé
ELECTROLUX (CANADA)
337, Rue Bégin
Lac Etchemin, Cté Dorchester (Québec)
G0R 1S0
SERVICE & VENTE
Aspirateurs & Rénovateurs à planchers et tapis.

SALLE D'ÉCHANTILLONS COTTON INC.
Vêtements hommes et dames
Prix du gros
1379 Chemin Ste-Foy
Québec 527-2931
EN SPÉCIAL
Habits de haute qualité pour hommes
à des prix très compétitifs

VENTE PAR ENCAN
Samedi le 26 juillet 1980, à 1h00 p.m.
sur la ferme de Monsieur Henri Breton,
Rang Ste-Anne, St-Léon de Standon, Dorchester.

SERA VENDU:
20 vaches; 1 boeuf; des veaux; 3 chevaux. (Clair de test fédéral)
AUSSI: 1 tracteur 35 Massey Harris; 2 trailers; 1 truck; 1 borleau; 2 herses; 1 faucheuse; 1 semeuse; des harnois à chevaux.
Plusieurs antiquités ainsi qu'une foule d'articles trop long à énumérer.
L'encan est fait par:
AMÉDÉE BOURGET
Encanteur licencié
St-Léon de Standon
Tél.: 642-2201
Condition de la vente: comptant.
Cantine sur les lieux.

CINÉMA LAC-ETCHEMIN **ROYAL**
BERNARD CHABOT PROP.
TÉL.: 625-(3091) (7761)



-SAM-DIM- -26-27- JUILLET
SAM.: 8.00 hres
DIM.: 7.30 hres

LES ANNONCES CLASSÉES

ATTENTION! Pour le vidangeage de vos fosses septiques, adressez-vous à Lionel Fauchon de Lac-Etchemin, tél.: 625-2311 ou 625-4012.

REMBOURRAGE de meubles et d'intérieur d'automobiles par des experts. LE TAPISSIER ROY INC., tél.: 383-3232.

ENSEIGNES "NÉON LACHAUDIÈRE", vente, service, réparation. G. Cloutier, prop. Tél.: (819) 569-0522 frais virés acceptés; ou 464-2771.

VOUS AVEZ BESOIN d'armoires de cuisine, de portes et châssis? Consultez la Menuiserie Etchemin Enr. Tél.: 625-4862.

À VENDRE: Remise de jardin en acier 8' x 10'. Pour inf. Tél.: 625-8891.

À VENDRE: 2 trailer à foin à 6 roues; ESCOMPTE de 20% à 25% sur châssis et portes. Pour inf. Tél.: 257-4844.

À VENDRE: Set laveuse et sécheuse Inglis; 1 sécheuse Beatty GSW, 1 réfrigérateur manuel, Roy. Pour inf. Tél.: 625-5201.

À VENDRE: Lit 54", matelas et sommier-caisse en très bonne condition et très propre. AUSSI: articles divers pour bébé tels que: sleigh, marchette, etc. Pour inf. Tél.: 625-1671.

À VENDRE: Stock de morceaux de poële à bois. Toute offre raisonnable acceptée. AUSSI: petite fournaise à bois de marque Bélanger, peut brûler du bois de 15". Pour inf. Tél.: 595-2365.

À VENDRE: Foin debout $0.15 la balle. Pour inf. Tél.: 625-8182.

À VENDRE: Rhubarbe juteuse, verte, cultivée, de bonne qualité au prix de $0.20 la livre. Pour inf. Tél.: 267-5976.

À VENDRE: Set laveuse-sécheuse Inglis, 1 sécheuse Beatty GSW, 1 réfrigérateur. Pour inf. tél.: 625-5201. (22 juillet)

À LOUER

À LOUER: Logement 4½ pièces, situé dans le Grand-Rang à Ste-Germaine. Libre immédiatement. Pour inf. tél.: 625-5904.

À LOUER: Logement 2½ pièces meublé; libre immédiatement. Pour inf. tél.: 625-6441 ou 625-7651 Gaston Bégin.

À LOUER: Cuisinette au 216, rue du Sanatorium, à Lac-Etchemin. Pour inf. Tél.: 625-4492.

À LOUER: Logement 4½ pièces, située au 123, 2e avenue à Lac-Etchemin, près de toutes commodités. Libre le 1er juillet. Pour inf. Tél.: 625-8621.

À LOUER: Logement 2½ pièces meublé. Situé au 249, 2e Avenue. Pour inf. Tél.: 625-6271.

À LOUER: Logement 3½ pièces meublé, électricité et chauffage fournis. Libre immédiatement. Pour inf. Tél.: 625-5551.

À LOUER: À St-Malachie village, 971, rue Principale, grand logement 4 chambres, 2 salles de bain, salon, cuisine, refait à neuf. $125.00 par mois, chauffage et électricité pas inclus, pour septembre. Tél.: 642-2363 ou 642-2067.

ON DEMANDE



ÉTUDIANT de 17 ans recherche emploi d'été dans n'importe lequel domaine. Pour inf. Tél.: 464-4381.

SOMMES ACHETEURS de bois de tremble de 8 pieds de longueur. BOISCARVIN INC., Gaétan Garon. gérant. Tél.: 383-3060 (bur.); 383-3652 (rés.).

ON DEMANDE
Vu l'addition récente d'un nouveau produit, Électrolux a besoin de nouveau personnel, (hommes ou femmes) pour faire la présentation de ses produits, à temps plein ou partiel. Aucun investissement. Tél.: 228-8011.

FRANCHISE USA MATIC
DEVENEZ VOTRE PROPRE PATRON. Compagnie d'envergure internationale, USA MATIC désire s'établir dans votre région recherche concessionnaire ambitieux, dynamique et qui a l'expérience du public. Contactez Monsieur Lavoie 344 rue St-Roch, Québec G1K 6S2 ou téléphonez à: 1 (418) 522-2013.

TRAVAIL OCCASIONNEL dans Beauce: Personnes sérieuses, belle personnalité, sachant conduire auto. Disponible jour et soir, pour entrevues à domicile. Écrire: ENTREVUES, C.P. 458, Lac-Etchemin G0R 1S0.

POUR TOUS VOS TRAVAUX DE
TIRAGE DE JOINTS
PLAFONDS DÉCORATIFS
CONSULTEZ UN SPÉCIALISTE
YVON LACHANCE
ENTREPRENEUR
PLÂTRIER
ST-PROSPER TÉL.: 594-5469

Dorchester Ready-Mix Enr.
Béton préparé de Dorchester Enr.
LAC ETCHEMIN
TÉL.: 625-9381
SERVICE - PRIX - QUALITÉ

— BICYCLETTES —
VENTE ET RÉPARATION
DANS LES MARQUES
CCM PEUGEOT
VELO SPORT



RÉPARATION DE TOUTES MARQUES
J.M. JACQUES SPORTS
LAC ETCHEMIN TÉL.: 625-2081

JULIEN CARRIER
ENTREPRENEUR GENERAL
CONSTRUCTION & RENOVATION
TÉL: 789-3156
1722, Rg ST-ROCH, BUCKLAND. G0R 1G0

Rouleau & Frère Enr.
Entrepreneurs
Construction et Rénovation
ST-LÉON DE STANDON
TEL.: 642-5459
642-5706

DENIS ROY
SERVICE
RÉPARATION D'APPAREILS MÉNAGERS
DE TOUTE MARQUE
VENTE DE PIÈCES À L'ATELIER
POUR UN SERVICE RAPIDE
ET COMPÉTENT
TÉL.: 625-5201

CÉRAMIQUES
TEL.: 625-2762
Gérard L'Heureux
ENTREPRENEUR
VENTE ET POSE DE TUILES CÉRAMIQUES
SPÉCIALITÉS
CUISINES ET SALLES DE BAIN
303, Rue Bégin Lac Etchemin Dorch.

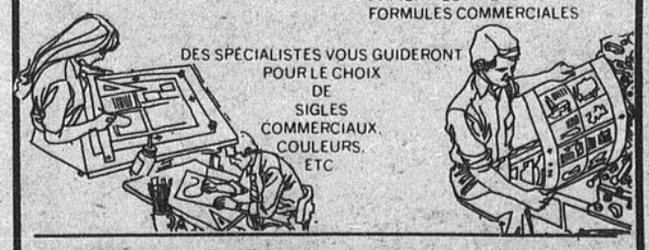
LAVE-AUTO POULIOT
VOUS OFFRE MAINTENANT PLUS
CIRAGE D'AUTO: AUTOS NEUVES ET USAGÉES SUR DEMANDE
DE PLUS: LAVAGE INTÉRIEUR DE VOTRE VOITURE
COMMUNIQUEZ AVEC NOUS POUR PLUS DE DÉTAILS
JOCELYN POULIOT, PROP. TÉL.: 625-4751

Beau choix de tracteurs usagés
de différentes marques
4 roues motrices
avec chargeur
EN BON ETAT
DORCHESTER EQUIPEMENT
Ste-Marguerite Tél.: 935-3336
935-3270

MEUBLES STANDON LTÉE
RTE 277, ST-LÉON DE STANDON
— APPAREILS MÉNAGERS —
— TAPIS - PRÉLART —
— REMBOURRAGE —
Estimation gratuite Tél.: 642-2852 Rés.: 642-5464 Service à domicile

---

les presses lithographiques inc.
A VOTRE SERVICE
DEPUIS PLUS DE 20 ANS
CONSULTEZ-NOUS POUR TOUT GENRE D'IMPRESSION
ENVELOPPES
PAPIER À LETTRE
FORMULES COMMERCIALES



333, 3e AVENUE, LAC ETCHEMIN
TÉL.: 625-6901 — 625-4801

CONRAD POULIOT
LAC ETCHEMIN TÉL.: 625-9853
Fournisseur de bois
Poseur, Sableur de parqueterie
Finition 3 couches
Vieux plancher remis à neuf
15 ANS D'EXPÉRIENCE



AU SERVICE DE LA RÉGION
Imprimerie Commerciale Du Lac Etchemin Enr.
MICHEL ROY, PROP.
351, 2e AVENUE
LAC ETCHEMIN TÉL.: 625-5612



BIENVENUE

—NOUVELLE ADMINISTRATION
—NOUVEAU DÉCOR
—NOUVEAU MENU
—NOUVELLE AMBIANCE



SAMEDI

26 juillet
2-9-16 août

Sauté de veau chasseur

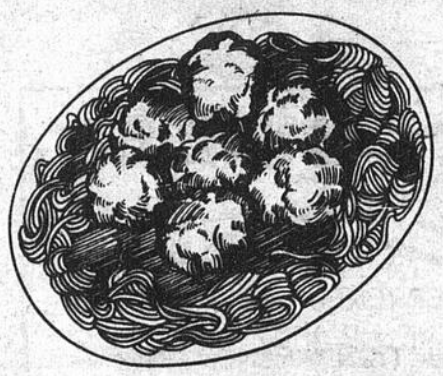
$3.75

de 17h00 à 21h00

LUNDI

28 juillet
4-11-18 août

Spaghetti



.99¢

de 17h00 à 20h00

MARDI

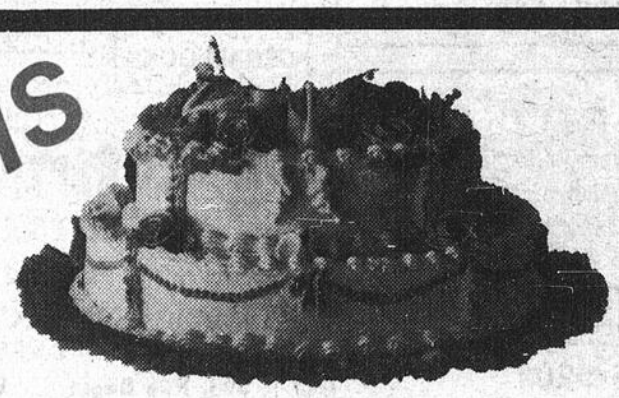
29 juillet
5-12-19 août

Coq au vin

$3.25

de 17h00 à 20h00

GRATIS



Pour 4 personnes et plus,
appelez pour réserver (24 hres)
et obtenez votre gâteau d'anniversaire

GRATIS

ÉPARGNEZ

$5.00

en achetant votre livret
de 10 repas d'avance

(applicable sur le menu du jour à $3.25)

Heures d'ouverture de la cuisine

LUNDI — MARDI — MERCREDI: **8h00 à 20h00**
JEUDI — VENDREDI — SAMEDI: **8h00 à 21h00**

BRASSERIE
TÉL.: 625-9241
3e AVENUE

O-SIX

À LA
PROMENADE
ETCHEMIN